



**Syndicat Mixte Départemental
de l'Eau et de l'Assainissement**

**SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Rue du Bicentenaire

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

Tél : 0561040900

**Dossier de déclaration d'utilité publique des
travaux de captage de sources pour
l'alimentation en eau potable et de mise en place
des périmètres de protection**

Captage de « Regalecia »

Commune d'ASCOU

Janvier 2020

 <p>Plateforme d'ingénierie environnementale</p>	<p>SAS ATESYN NAVASOL EcoCentre d'Affaires - ZI Les Pignès Lot 28 09 270 Mazères Tél. : 05 81 06 16 84 Email : contact@atesyn.fr</p>
 <p>ÉTUDES - MESURES - MAÎTRISE D'ŒUVRE</p>	<p>CEREG INNOPOLIS A - 1 149, rue la Pyrénéenne 31670 Labège Tel : 05 61 73 35 38 Email : toulouse@cereg.com</p>

SOMMAIRE DETAILLE

A. PRESENTATION GENERALE	10
A.I. PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DES PARTIES PRENANTES DU DOSSIER	11
A.I.1. Maître d'ouvrage.....	11
A.I.2. Montage du dossier	11
A.I.3. Services instructeurs.....	11
A.I.4. Hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé ayant défini les périmètres de protection	11
A.I.5. Mode de gestion du service public d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine 12	
A.II. OBJET DE LA DEMANDE	12
A.III. DEBITS D'EXPLOITATION MAXIMALE.....	12
A.IV. COURS D'EAU, AQUIFERES ET MASSES D'EAU SOLLICITES PAR LE CAPTAGE.....	12
A.V. COLLECTIVITE DESSERVIE PAR LE CAPTAGE	13
B. DELIBERATION	14
C. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'ASCOU ET DE L'UDI « LOTISSEMENT COL DE PAILHERES ».....	17
C.I. ZONES DESSERVIES PAR LE RESEAU PUBLIC D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE.	18
C.II. DEMOGRAPHIE ET URBANISME	19
C.II.1. Démographie.....	19
C.II.2. Logements	19
C.III. ACTIVITES ECONOMIQUES.....	20
C.IV. DOCUMENTS D'URBANISME ET PREVENTION DES RISQUES.....	20
C.V. EVOLUTION DE LA POPULATION	21
C.VI. PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE	21
D. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES DE L'UNITE DE DISTRIBUTION	22
D.I. ORGANISATION GENERALE ACTUELLE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE.....	23
D.I.1. L'unité de distribution.....	23
D.I.2. Prix de l'eau 2019.....	26
D.I.3. Estimation de la production, de la distribution et de la consommation actuelle	26
D.I.3.1. Production annuelle.....	26
D.I.3.2. Consommation actuelle	27
D.I.3.3. Volumes de stockage disponibles pour la desserte en eau destinée à la consommation humaine 28	
D.I.3.4. Compteurs d'eau.....	28

D.I.3.5.	<i>Interconnexion avec d'autres collectivités.....</i>	28
D.I.3.6.	<i>Ressources pouvant être utilisées en secours</i>	28
D.II.	LES MODIFICATIONS ENVISAGEES DANS LE CADRE DU PROJET	29
E.	BILAN BESOINS-RESSOURCES	30
E.I.	LA RESSOURCE EN EAU	31
E.II.	LES BESOINS	31
E.III.	LE BILAN BESOINS / RESSOURCES	32
F.	LE CAPTAGE ET SES PROTECTIONS.....	34
F.I.	OUVRAGE DE PRELEVEMENT FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION	35
F.I.1.	Localisation du captage.....	35
F.I.2.	Généralités	38
F.I.3.	Régime maximal d'exploitation demandé.....	40
F.I.4.	Description de l'ouvrage de captage.....	40
F.II.	GEOLOGIE, HYDROGEOLOGIE, HYDROLOGIE ET CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DU CAPTAGE....	41
F.II.1.	Contexte géologique et hydrogéologique autour du captage.....	41
F.II.2.	Contexte environnemental autour du captage.....	42
F.III.	MESURES DE PROTECTION DES EAUX BRUTES PRODUITES PAR LE CAPTAGE	49
F.III.1.	Risques de pollution des eaux brutes produites par le captage.....	49
F.III.2.	Caractéristiques des Périmètres de Protection Immédiate, Rapprochée et Eloignée	49
F.III.2.1.	<i>Périmètre de Protection Immédiate</i>	54
F.III.2.2.	<i>Périmètre de Protection Rapprochée.....</i>	55
F.III.3.	Dispositions à mettre en œuvre pour protéger les eaux brutes produites par le captage.....	56
F.III.3.1.	<i>Périmètre de Protection Immédiate</i>	56
F.III.3.2.	<i>Périmètre de Protection Rapprochée.....</i>	57
F.III.3.3.	<i>Périmètre de Protection Eloignée.....</i>	58
G.	QUALITE DES EAUX BRUTES, TRAITEMENT DE L'EAU ET DISTRIBUTION	59
G.I.	EVALUATION DE LA QUALITE DES EAUX	60
G.II.	DISPOSITIFS DE TRAITEMENT DES EAUX.....	62
H.	DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE PREVUS	63
H.I.	DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE.....	64
H.I.1.	Surveillance et télésurveillance de la qualité de l'eau et des débits prélevés	64
H.I.2.	Contrôle de la qualité de l'eau.....	64
H.II.	INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE.....	64
H.III.	ENTRETIEN DES OUVRAGES.....	65
I.	ETAT PARCELLAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION, STOCKAGE ET TRAITEMENT	66
J.	ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX, ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX ET JUSTIFICATION DU PROJET	68

J.I. ESTIMATION DU COUT	69
J.II. JUSTIFICATION DU PROJET	69
K. ANNEXES	70

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Evolution de la population d'Ascou (source : INSEE).....	19
Tableau 2 : Evolution des logements de la commune d'Ascou (source : INSEE)	19
Tableau 3 : Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015 sur la commune d'Ascou (Source : INSEE)	20
Tableau 4 : Tarif 2019 du SMDEA.....	26
Tableau 5 : Evolution des volumes annuels d'eau destinée à la consommation humaine produits entre 2015 et 2017 sur le territoire de l'UDI « Lotissement du Col de Pailhères » (source : SMDEA)	26
Tableau 6 : Volumes annuels consommés au cours des 3 dernières années (source : SMDEA)	27
Tableau 7 : Caractéristiques du captage public d'eau destinée à la consommation humaine « Regalecia »	38
Tableau 8 : Caractéristiques des périmètres de protection du captage de « Regalecia ».....	49
Tableau 9 : Parcelles du P.P.I.....	54
Tableau 10: Parcelles du P.P.R.....	55
Tableau 11 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la production sur les années 2015 à 2017	60
Tableau 12 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la distribution sur les années 2015 à 2017	61
Tableau 13 : Synthèse de l'état parcellaire	67
Tableau 14 : Détail prévisionnel des travaux prévus pour le captage de « Regalecia ».....	69

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Territoire communal d'Ascou et UDI « Lotissement Col de Pailhères » (source : Géoportail)	13
Illustration 2 : Localisation de l'UDI "Lotissement Col de Pailhères"	18
Illustration 3 : Cartographie générale de l'UDI "Lotissement Col de Pailhères"	23
Illustration 4 : Synoptique des infrastructures d'eau potable de l'UDI « Lotissement du Col de Pailhères »	24
Illustration 5 : Réservoir du Lotissement Col de Pailhères (source : SATESE).....	24
Illustration 6 : Localisation des ouvrages présents sur l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » (source : SMDEA)	25
Illustration 7 : Evolution de la distribution annuelle sur l'UDI de 2015 à 2017 (source : SMDEA)	27
Illustration 8 : Evolution des consommations annuelles sur l'UDI de 2015 à 2017 (source : SMDEA)	27
Illustration 9 : Proportion des besoins et ressources annuels pour l'UDI "Lotissement Col de Pailhères"	32
Illustration 10 : Localisation du captage de « Regalecia » par rapport au lotissement Col de Pailhères et au bourg d'Ascou (source fond de plan : Géoportail)	35
Illustration 11 : Localisation du captage de "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail).....	36
Illustration 12 : Situation cadastrale du captage "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail).....	36
Illustration 13 : Situation cadastrale de « Regalecia » (source : GE infra géomètres – experts)	37
Illustration 14 : Vues globales du captage de « Regalecia » (photographie : CEREG).....	38
Illustration 15 : Ouvrage de captage.....	39
Illustration 16 : Trop-plein (photographie : CEREG).....	39
Illustration 17 : Schéma du captage et de son environnement	39
Illustration 18 : Synoptique du captage de "Regalecia" (source : SATESE, modifié CEREG)	40
Illustration 19 : Contexte géologique du territoire (source : BRGM).....	42
Illustration 20 : Occupation des sols à proximité immédiate du captage de "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail)	42
Illustration 21 : Environnement immédiat du captage de "Regalecia" (photographie : CEREG).....	43
Illustration 22 : Bassin versant du captage de "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail).....	43
Illustration 23 : Registre parcellaire graphique à proximité du captage de « Regalecia » (source : Géoportail).....	44
Illustration 24 : Occupation du sol à proximité immédiate du bassin versant du captage de "Regalecia" (source : Géoportail).....	44
Illustration 25 : Localisation du captage de "Regalecia" par rapport aux sites Natura 2000	45
Illustration 26 : Localisation du captage de « Regalecia » par rapport à la ZNIEFF I « Montagnes orientales d'Ax-les-Thermes » (source : Géoportail).....	46
Illustration 27 : Localisation du captage de « Regalecia » par rapport à la ZNIEFF II « Bassin versant de l'Oriège et montagnes orientales d'Ax-les-Thermes » (source : Géoportail).....	46
Illustration 28 : Description de la masse d'eau FRFG048 (Source : http://adour-garonne.eaufrance.fr)	48
Illustration 29 : Délimitation du PPI du captage de Regalecia (source : GE Infra).....	50
Illustration 30 : Périmètres de Protection Immédiate et Rapprochée du captage de « Regalecia » sur fond IGN (Source : JM GANDOLFI, 2018, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique).....	51

Illustration 31 : Périmètre de Protection Eloignée du captage de « Regalecia » sur fond IGN (Source : JM GANDOLFI, 2018, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique).....	52
Illustration 32: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.I.	54
Illustration 33: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.R.....	55

PREAMBULE

Le présent dossier comprend les éléments nécessaires à la demande de Déclaration d'Utilité Publique, au titre du Code de la Santé Publique, du captage de « Regalecia » pour l'alimentation en eau potable d'une partie de la commune d'Ascou (UDI « *Lotissement Col de Pailhères* »), adhérente au Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège (SMDEA).

Le captage de « Regalecia » permet l'alimentation en eau potable de l'Unité de Distribution Indépendante (UDI) du lotissement Col de Pailhères. L'eau captée par ce captage est d'origine souterraine. La commune d'Ascou et l'UDI « *Lotissement Col de Pailhères* » ne font l'objet d'aucun Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP)

Actuellement, l'exploitation de ce captage ne fait l'objet ni d'une déclaration d'utilité publique ni d'une autorisation d'utiliser l'eau pour la consommation humaine.

Un avis a été émis en octobre 2003 par M. Alain MANGIN, hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé. Cet avis n'a jamais été suivi d'une procédure de Déclaration d'Utilité Publique.

Dans ce contexte, le SMDEA a entrepris une démarche de régularisation administrative de ce captage. M. Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé, a été désigné en juin 2018 pour se prononcer sur l'exploitation du captage de « Regalecia » et pour définir ses périmètres de protection. Ceci, dans le but de protéger, de sécuriser et de pérenniser sa ressource en eau.

La procédure réglementaire doit conduire à un arrêté préfectoral regroupant :

- Une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des travaux de dérivation des eaux du captage de « Regalecia » au titre de l'article L.215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L.1321-2 du Code de la Santé Publique ;
- Une autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du Code de la Santé Publique.

Le projet n'appelle aucune rubrique de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du Code de l'Environnement.

Le demandeur du présent dossier est le SMDEA. En l'absence d'alternative, la mise en conformité de ce captage est projetée par le SMDEA afin de protéger les populations dont l'alimentation en eau potable en dépend.

La demande d'autorisation de prélèvement pour le captage « Regalecia » porte sur 0,05 l/s soit environ 0,2 m³/h ou 4,5 m³/j.

Dans le cadre de la démarche administrative engagée, le groupement ATESYN – CEREG a été mandaté par le SMDEA pour réaliser le dossier d'enquête publique.

Le présent dossier a été préparé en vue d'obtenir une Déclaration d'Utilité Publique en application du Code de la Santé Publique. Ce même dossier vise à autoriser la distribution de l'eau au Public, également en application du Code susvisé.

Le présent dossier constitue la demande de déclaration d'utilité publique en application du Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement ainsi que la demande d'autorisation de distribuer l'eau pour la consommation humaine.

Le présent dossier comprend :

- Un résumé non technique du dossier (volet A) ;
- La délibération du SMDEA pour engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique du captage de « Regalecia » et pour obtenir l'autorisation d'utiliser l'eau pour la distribuer au Public (volet B) ;
- Une présentation générale de la collectivité (volet C) ;
- Des renseignements relatifs au réseau public d'adduction et de distribution d'eau destinée à la consommation humaine (volet D) ;
- Une estimation et la justification des besoins actuels et futurs en eau destinée à la consommation humaine de l'Unité de Distribution du Lotissement Col de Pailhères (volet E) ;
- Des renseignements relatifs au captage de « Regalecia » et à son contexte géologique, hydrogéologique, hydrologique et environnemental ainsi qu'à sa protection (volet F) ;
- Des renseignements sur la qualité des eaux brutes produites par le captage de « Regalecia » et sur le traitement (volet G) ;
- Les dispositifs de surveillance prévue (volet H) ;
- L'échéancier prévisionnel des travaux, l'estimation du coût des travaux et la justification du projet (volet I).

A. PRESENTATION GENERALE

A.I. PRESENTATION DU DEMANDEUR ET DES PARTIES PRENANTES DU DOSSIER

A.I.1. Maître d'ouvrage

Nom : SMDEA

Adresse : rue du bicentenaire, 09000 SAINT-PAUL-DE-JARRAT

Représenté par : Augustin BONREPAUX

Les travaux de sécurisation de l'ouvrage de captage seront réalisés sous maîtrise d'œuvre intégrée à la maîtrise d'ouvrage, le SMDEA disposant des compétences techniques appropriées.

A.I.2. Montage du dossier

Nom : ATESyn, CEREG

Adresse : Navasol Ecocentre d'affaires - ZI Les Pignès Lot 28 - 09270 MAZERES

Personne à contacter : Sophie PRIVAT

Tél : 05.81.06.16.84

Mail : contact@atesyn.fr

A.I.3. Services instructeurs

Nom : ARS Occitanie, Délégation départementale de l'Ariège

Adresse : 1, boulevard Alsace Lorraine, BP 30076, 09008 Foix Cedex

Tél : 05 34 09 36 36

Nom : Direction Départementale des Territoires de l'Ariège – Service de Police de l'Eau et des Milieux Aquatiques

Adresse : 10, rue des Salenques, BP10102, 09007 FOIX CEDEX

Tél : 05 67 02 47 00

A.I.4. Hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé ayant défini les périmètres de protection

Nom : Alain MANGIN (2003) ; Jean-Marie GANDOLFI (2018)

A.I.5. Mode de gestion du service public d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine

La **gestion de l'ensemble du système d'alimentation en eau destinée à la consommation humaine** (production, traitement, adduction, stockage et distribution) de l'Unité de Distribution de « Lotissement Col de Pailhères » est assurée par le SMDEA.

A.II. OBJET DE LA DEMANDE

Cette demande de Déclaration d'Utilité Publique est sollicitée, au titre de l'article L215-13 du Code de l'Environnement, pour la dérivation de l'eau du captage de « Regalecia » implanté sur la commune d'Ascou.

Cette demande porte aussi sur l'utilisation de l'eau captée en vue de la consommation humaine et sur l'établissement des périmètres de protection autour du point de prélèvement de l'eau, au titre des articles L.1321-1 à L1321-8 du Code de la Santé Publique.

- ✓ Informations sur les installations projetées et le type d'enquête

Dans la procédure administrative conduisant à la régularisation administrative du captage de « Regalecia », une **enquête publique devra être réalisée** en vertu des dispositions des articles R112-1 à R112-24 du code de l'expropriation. Cette procédure vise à permettre la Déclaration d'Utilité Publique introduite par l'article L. 215-13 du Code de l'Environnement, reprise par l'article L. 1321-2 du Code de la Santé Publique. Ce dernier article prévoit la délimitation des périmètres de protection autour des captages publics d'eau destinée à la consommation humaine et les prescriptions dans ces périmètres de protection. Il s'agit là d'une enquête d'Utilité Publique organisée afin de recueillir l'avis des propriétaires lorsqu'un projet porte atteinte au droit de propriété (expropriation, servitudes, etc.). Cette enquête d'Utilité Publique est associée à une enquête parcellaire pour s'assurer que les propriétaires concernés dans les Périmètres de Protection Immédiate et Approchée ont été informés de la création de ces périmètres de protection.

A.III. DEBITS D'EXPLOITATION MAXIMALE

La demande d'autorisation de prélèvement porte sur 0,05 l/s soit environ 0,2 m³/h ou 4,5 m³/j.

A.IV. COURS D'EAU, AQUIFERES ET MASSES D'EAU SOLLICITES PAR LE CAPTAGE

Le captage de « Regalecia » est un captage d'une source naturelle.

La masse d'eau concernée est la masse d'eau souterraine FRFG048 « *Terrains plissés BV Ariège secteur hydro 01* ».

A.V. COLLECTIVITE DESSERVIE PAR LE CAPTAGE

Le captage de « Regalecia » est implanté sur la commune d'Ascou (09110). Celle-ci est située dans le département de l'Ariège en Occitanie.

Commune forestière de montagne, Ascou occupe une superficie de 35,59 km², à une altitude comprise entre 879 et 2 360 m NGF.

Un extrait de la carte IGN présentant la localisation de la commune sur le département, les limites de la commune et la localisation de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » est présenté ci-dessous.

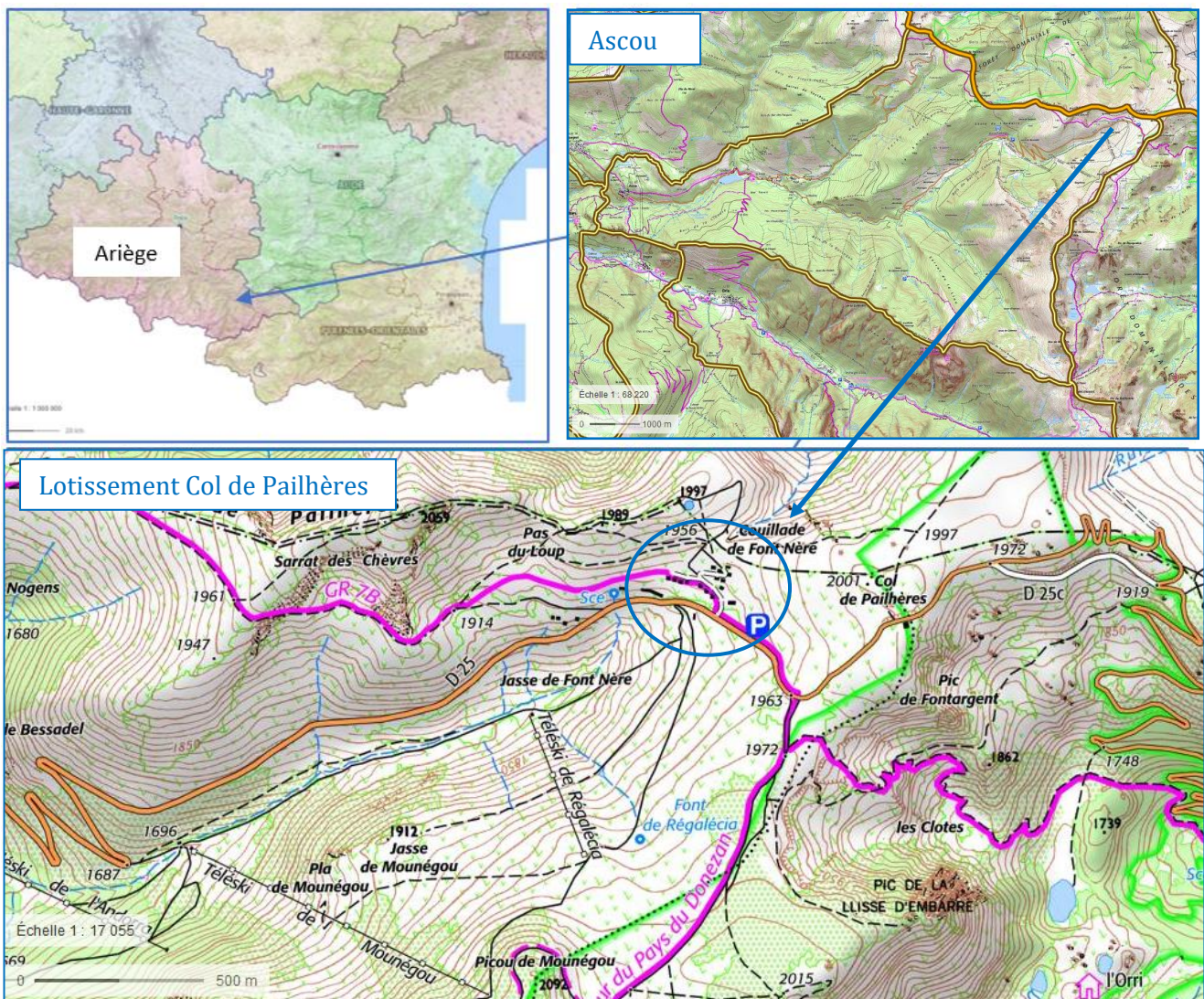


Illustration 1 : Territoire communal d'Ascou et UDI « Lotissement Col de Pailhères » (source : Géoportail)

Ce captage produit l'eau destinée à la consommation de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères », à savoir une population permanente de 5 habitants et de 30 habitants en période de pointe estivale selon la mairie.

B. DELIBERATION

Délibération du SMDEA pour engager une procédure de Déclaration d'Utilité Publique du captage « Regalecia » et valider le dossier d'enquête publique définitif.

Cette délibération vise à engager une enquête d'utilité publique portant sur le captage précité.



REÇU LE :
25 JUIN 2019
PREFECTURE FOIX

Extrait du procès-verbal des Délibérations du Conseil d'Administration

du SYNDICAT MIXTE DEPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Délibération n° 2105

L'an Deux Mille Dix-Neuf et le 17 juin de 17h30 à 19h40, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Augustin BONREPAUX, Président.

Présents : Messieurs Augustin BONREPAUX, Jean-Pierre BOIX, Jean CAZANAVE, Christian CIBIEL, Jean-Luc COURET, Jean-Paul FERRE, Jean MAGALHAES, Jean-François MANAUD, Louis MARETTE, René MASSAT, Alain MAYODON, Alain METGE, Joseph PUIGMAL, André ROQUES, Marc SANCHEZ.
Madame Christine TEQUI

Excusés : Messieurs Benoit ALVAREZ, Raymond BERDOU, Philippe CALLEJA, Jean-Claude COMBRES, Robert DAROLLES, Jean-Michel DRAMARD, Christian LOUBET, Francis MAGDALOU, Jean-Louis SEGUELA, André VIDAL.

Absents : Monsieur Henri BENABENT

Procuration : 0

Objet

Approbation des dossiers d'instruction pour la mise en conformité des périmètres de protection des captages concernant l'Appel à Projet « Protection et Qualité de l'Eau »

Monsieur le Président rappelle que l'exploitation de l'ensemble des captages faisant partie de l'Appel à Projet « Protection et Qualité de l'Eau » (délibération n°1767 du 20/03/2017) ne fait l'objet ni d'une Déclaration d'Utilité Publique ni d'une autorisation d'utiliser l'eau pour la consommation humaine.

Le SMDEA a fait le choix d'utiliser ces ressources pour l'alimentation en eau potable des abonnés concernés. Pour ce faire, une démarche de régularisation administrative de ces captages a été entreprise.

Les dossiers d'instruction nécessaires à la régularisation vis-à-vis de la réglementation en matière d'eau potable ont été établis (Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement).

La procédure réglementaire doit conduire à un arrêté préfectoral regroupant :

- une Déclaration d'Utilité Publique (DUP) des travaux de dérivation des eaux au titre de l'article L.215-13 du Code de l'Environnement et de protection au titre de l'article L.1321-2 du Code de la Santé Publique ;
- une autorisation préfectorale de distribuer au public l'eau destinée à la consommation humaine, en application de l'article L1321-7 du Code de la Santé Publique.

Les principaux éléments de ces dossiers, comprenant notamment un rapport technique très complet, sont exposés ci-après :

➤ Prélèvement

Commune	Nom UDI	Nom Captage	Prélèvement (m3/h)	Prélèvement (l/s)
APPY	APPY	PRE DE LA MOUILLERE	0,62 m3/h	0,17 l/s
ASCOU	ASCOU PAILHERES	FONT DE PESES	1,70 m3/h	0,50 l/s
ASCOU	LOTISSEMENT COL DE PAILHERES	REGALECIA	0,20 m3/h	0,05 l/s
AUZAT	ARTIGUES	SOURCE DE LAGREOU	0,62 m3/h	0,17 l/s
LASSUR	LASSUR	LES BERNIERES	1,10 m3/h	0,30 l/s
		SOURCE DE LA VALLEE		
ESPLAS DE SEROU	CUILLERE	SOURCE DE CUILLERE	0,20 m3/h	0,05 l/s
ESPLAS DE SEROU	HAMEAU DE RILLE	SOURCE DE RILLE	0,30 m3/h	0,08 l/s
LAPEGE	LAPEGE	BERNARDEL	0,90 m3/h	0,26 l/s
		LE CLOT		
ST LARY	AUTRECH	LA HOUNT AUTRECH	0,60 m3/h	0,20 l/s
ST LARY	ROUECH NOUVELLE UDI	CAOU DEQUE	1,50 m3/h	0,40 l/s
SIGUER	SIGUER	BAICHOU	4,25 m3/h	1,18 l/s
SOR	SOR	ARTIGUELONGUE	0,63 m3/h	0,18 l/s

➤ **Périmètres de protection**

En vue de la protection des ressources en eau, les hydrogéologues agréés en matière d'hygiène publique ont prescrit des périmètres de protection immédiates, rapprochées et éloignées.

Nom Captage	PPI					PPR	
	Emprise	Coût des travaux	Type d'acquisition	Estimation du montant de l'acquisition	Coût total du PPI	Emprise	Coût d'indemnisation
PRE DE LA MOUILLERE	4 755 m ²	41 000 €	achat	855 €	41 855 €	3,96 ha	397 €
FONT DE PESES	750 m ²	27 810 €	convention	-	27 810 €	4,80 ha	480 €
REGALECIA	5 535 m ²	50 377 €	convention	-	50 377 €	4,50 ha	450 €
SOURCE DE LAGREOU	575 m ²	27 453 €	convention	-	27 453 €	6,46 ha	120 €
LES BERNIERES / SOURCE DE LA VALLEE	400 m ²	25 925 €	achat	112 €	26 037 €	17,97 ha	1 797 €
SOURCE DE CUILLERE	630 m ²	52 772 €	achat	217 €	52 989 €	3,70 ha	752 €
SOURCE DE RILLE	1 700 m ²	29 148 €	achat	433 €	29 581 €	4,01 ha	1 203 €
BERNARDEL	300 m ²	18 330 €	achat	60 €	18 390 €	2,14 ha	214 €
LE CLOT	500 m ²	21 320 €	achat	90 €	21 410 €	2,61 ha	261 €
LA HOUNT AUTRECH	650 m ²	16 796 €	achat	102 €	16 898 €	3,21 ha	321 €
CAOU DEQUE	4 000 m ²	30 930 €	achat	624 €	31 554 €	2,31 ha	231 €
BAICHOU	2 122 m ²	34 876 €	achat	649 €	35 525 €	6,75 ha	675 €
ARTIGUELONGUE	592 m ²	56 500 €	convention + achat	150 €	56 650 €	7,59 ha	1 520 €
TOTAL		433 237 €		3 292 €	436 539 €		8 421 €

➤ **Traitement**

Nom Captage	Traitement	
	Système	Coût
PRE DE LA MOUILLERE	Déplacement de l'UV + télésurveillance	4 000 €
FONT DE PESES	UV + chloration gazeuse déjà en place	-
REGALECIA	UV	15 800 €
SOURCE DE LAGREOU	UV télésurveillé	16 000 €
LES BERNIERES / SOURCE DE LA VALLEE	UV (télésurveillance à rajouter)	2 000 €
SOURCE DE CUILLERE	UV	16 150 €
SOURCE DE RILLE	Chlore gazeux	10 780 €
BERNARDEL / LE CLOT	Pompe de javel liquide en place	-
LA HOUNT AUTRECH	UV (télésurveillance à rajouter)	2 000 €
CAOU DEQUE	UV télésurveillé + turbidimètre en ligne	21 000 €
BAICHOU	UV (télésurveillance à rajouter)	2 500 €
ARTIGUELONGUE	Chlore gazeux	15 650 €
TOTAL	Coût TOTAL Traitement	105 880 €

➤ **Coût global**

Commune	Nom Captage	Coût global
APPY	PRE DE LA MOUILLERE	46 252 €
ASCOU	FONT DE PESES	28 290 €
ASCOU	REGALECIA	66 627 €
AUZAT	SOURCE DE LAGREOU	43 573 €
LASSUR	LES BERNIERES / SOURCE DE LA VALLEE	29 834 €
ESPLAS DE SEROU	SOURCE DE CUILLERE	69 891 €
ESPLAS DE SEROU	SOURCE DE RILLE	41 564 €
LAPEGE	BERNARDEL / LE CLOT	40 275 €
ST LARY	LA HOUNT AUTRECH	19 219 €
ST LARY	CAOU DEQUE	52 785 €
SIGUER	BAICHOU	38 700 €
SOR	ARTIGUELONGUE	13 820 €
TOTAL		550 830 €

Il convient aujourd'hui d'approuver les dossiers relatifs à la réglementation administrative des captages cités ci-dessus.

Il convient également d'approuver l'instauration des périmètres de protection en qualité de maître d'ouvrage et de solliciter l'ouverture de l'enquête publique prescrite par la réglementation.

* *
*

Vu le rapport présenté au Conseil d'Administration

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration,

APPROUVE
ledit rapport.

APPROUVE

les dossiers relatifs à la réglementation administrative des captages cités ci-dessus.

APPROUVE

l'instauration des périmètres de protection en qualité de maître d'ouvrage.

AUTORISE

Monsieur le Président à solliciter l'ouverture de l'enquête publique prescrite par la réglementation.

* *
*

Adopté à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Président du SMDEA



Augustin BONREPAUX

Je soussigné, Augustin BONREPAUX, Président du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement de l'Ariège
Certifie le caractère exécutoire du présent acte, à compter du **25 JUIN 2019**
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication
A Saint Paul de Jarrat, le **25 JUIN 2019**

**Le Président
Augustin BONREPAUX**

Reçu en Préfecture le : **25 JUIN 2019**
Publié ou Notifié le : **27 JUIN 2019**

REÇU LE :
25 JUIN 2019
PREFECTURE FOIX

C. PRESENTATION DE LA COMMUNE D'ASCOU ET DE L'UDI « LOTISSEMENT COL DE PAILHERES »

C.I. ZONES DESSERVIES PAR LE RESEAU PUBLIC D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

L'ensemble de la population de l'Unité de Distribution « Lotissement Col de Pailhères » est alimenté en eau par le captage de « Regalecia ».

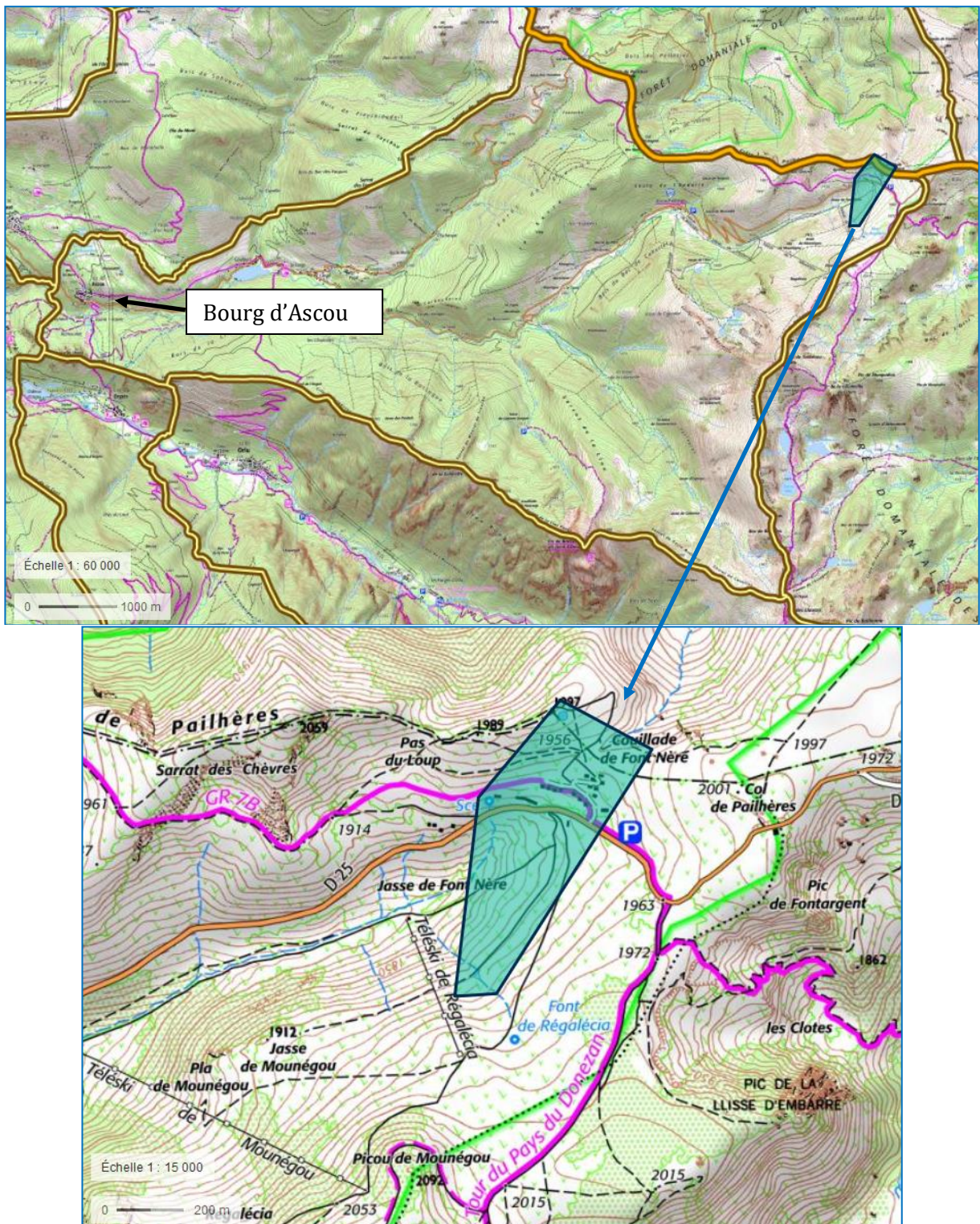


Illustration 2 : Localisation de l'UDI "Lotissement Col de Pailhères"

C.II. DEMOGRAPHIE ET URBANISME

C.II.1. Démographie

La population totale d'Ascou en 2015 était de 145 habitants. L'évolution de la population depuis 1968 est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 1 : Evolution de la population d'Ascou (source : INSEE)

	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015
Population	114	120	81	96	102	139	145
Densité moyenne (hab/km ²)	3,2	3,4	2,3	2,7	2,9	3,9	4,1

On observe une importante chute de la population entre 1975 et 1982 (diminution de la population de 33% en 7 ans soit -4,6%/an). On observe depuis une augmentation importante de la population (augmentation de 79% en 33 ans soit +2,4%/an).

Il convient de signaler des variations saisonnières très importantes de la population liée à la présence de nombreuses résidences secondaires comme détaillé ci-après ainsi qu'à la vocation touristique (station de ski) d'une partie de la commune (Col de Pailhères).

A l'heure actuelle, la mairie d'Ascou estime la population permanente de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » à 5 habitants.

C.II.2. Logements

L'évolution récente et les caractéristiques des logements de la commune d'Ascou sont présentées ci-après.

Tableau 2 : Evolution des logements de la commune d'Ascou (source : INSEE)

	2015	%	2010	%
Ensemble	235	100,0	227	100,0
Résidences principales	67	28,6	61	26,8
Résidences secondaires et logements occasionnels	167	71,0	162	71,4
Logements vacants	1	0,4	4	1,8
Maisons	230	98,1	224	98,8
Appartements	5	1,9	3	1,2

Plus des deux-tiers du parc résidentiel de la commune (71%) sont constitués de résidences secondaires.

A l'heure actuelle, la mairie estime la population totale en période de pointe à 30 habitants sur l'UDI « Lotissement Col de Pailhères ».

C.III. ACTIVITES ECONOMIQUES

Les établissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015 sur la commune d'Ascou sont présentés dans le tableau suivant.

Tableau 3 : Etablissements actifs par secteur d'activité au 31 décembre 2015 sur la commune d'Ascou (Source : INSEE)

	Total	%	0 salarié	1 à 9 salarié(s)	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 salariés ou plus
Ensemble	24	100,0	20	2	2	0	0
Agriculture, sylviculture et pêche	3	12,5	3	0	0	0	0
Industrie	1	4,2	1	0	0	0	0
Construction	4	16,7	4	0	0	0	0
Commerce, transports, services divers	14	58,3	11	1	2	0	0
<i>dont commerce et réparation automobile</i>	1	4,2	1	0	0	0	0
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	2	8,3	1	1	0	0	0

L'activité économique principale de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » est le tourisme.

Aucune activité agricole ou industrielle n'est recensée sur cette UDI.

C.IV. DOCUMENTS D'URBANISME ET PREVENTION DES RISQUES

✓ Plan Local d'Urbanisme

La commune d'Ascou dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 11 janvier 2011.

Les Périmètres de Protection Immédiate et Rapprochée du captage de « Regalecia » devront constituer une zone spécifique de protection de captage public d'eau potable dans le Plan Local d'Urbanisme de la commune d'Ascou. Le règlement de cette zone reprendra les prescriptions figurant dans l'arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique. Ce dernier sera annexé dans le Plan Local d'Urbanisme.

✓ Plan de Prévention des Risques

La commune d'Ascou ne dispose d'aucun Plan de Prévention des Risques Naturels. La commune est cependant recensée dans l'Atlas des Zones Inondables (AZI) « Ariège et Salat ». Ce document n'a pas de valeur réglementaire et ne peut donc en aucun cas être opposable aux tiers comme documents juridiques. Il rassemble l'information existante et disponible à un moment donné.

C.V. EVOLUTION DE LA POPULATION

La commune d'Ascou n'appartient au territoire d'aucun Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

La commune d'Ascou a connu une forte augmentation de sa population entre 1982 et 2015 (environ +2,4%/an).

La population de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » étant marginale au regard de la population totale de la commune, on considèrera ici un maintien des populations permanentes et saisonnières sur l'UDI à l'horizon 2050, en accord avec le PLU.

C.VI. PATRIMOINE CULTUREL ET HISTORIQUE

Le captage de « Regalecia » n'est inclus dans aucun site classé ou inscrit et n'est concerné par aucune servitude au titre des monuments historiques, du patrimoine architectural ou encore du patrimoine archéologique.

D. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX INFRASTRUCTURES DE L'UNITE DE DISTRIBUTION

D.I. ORGANISATION GENERALE ACTUELLE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

D.I.1. L'unité de distribution

L'UDI « Col de Pailhères » est alimentée en eau potable grâce au captage de « Regalecia », objet du présent dossier.

L'illustration suivante présente la cartographie générale de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères »

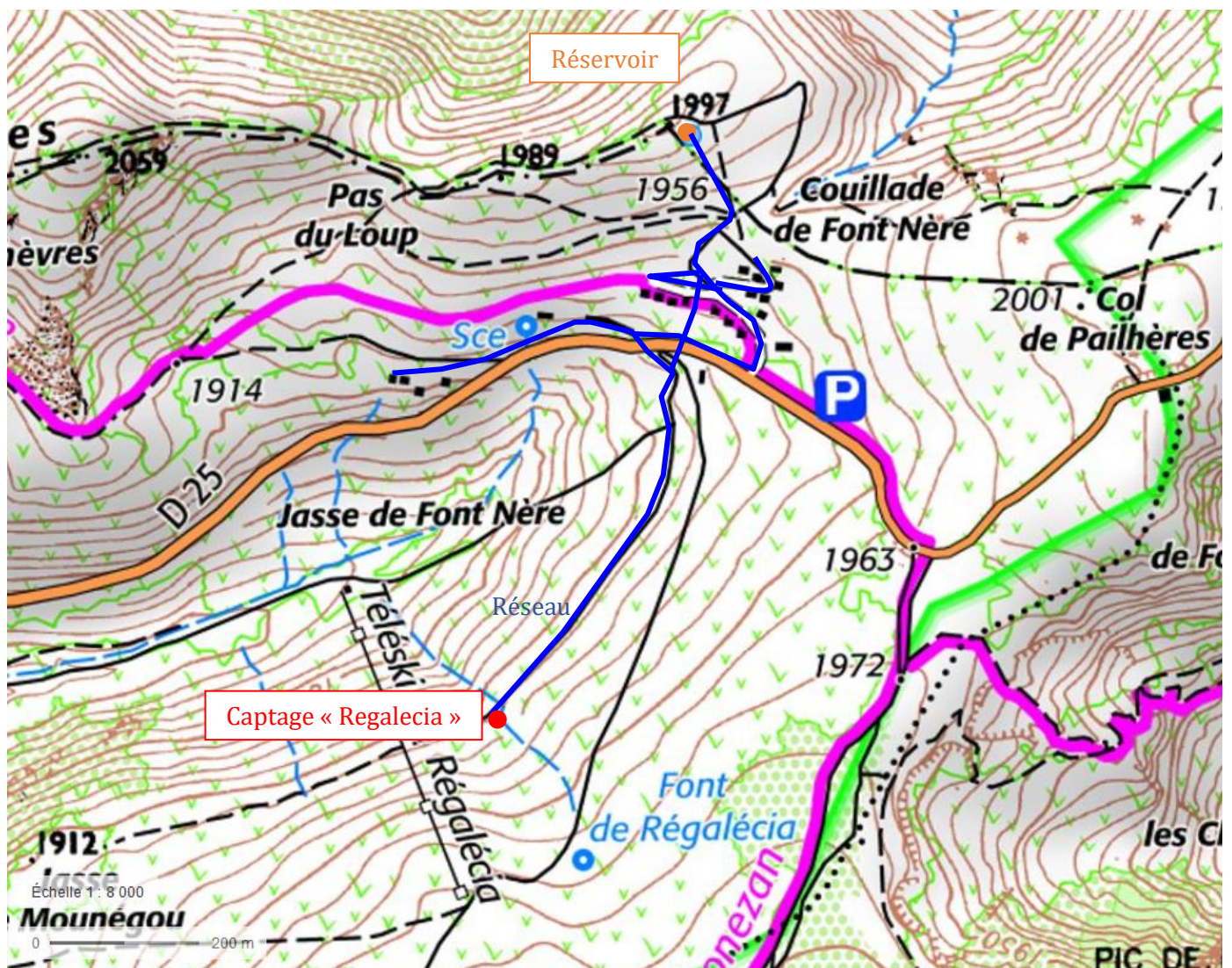


Illustration 3 : Cartographie générale de l'UDI "Lotissement Col de Pailhères"

Un plan des infrastructures de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » est présenté en suivant.

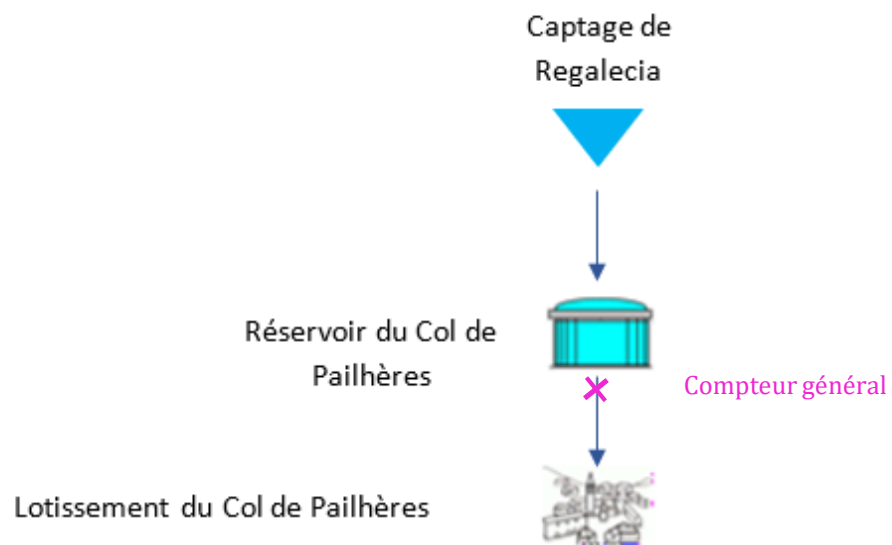


Illustration 4 : Synoptique des infrastructures d'eau potable de l'UDI « Lotissement du Col de Pailhères ».

L'UDI « Lotissement Col de Pailhères » est alimentée en eau potable grâce au captage faisant l'objet de ce dossier : le captage de « Regalecia ».

Après avoir été captée par le captage de « Regalecia », l'eau est transportée vers le réservoir du Col de Pailhères (d'un volume de 200 m³, ce qui est surdimensionné par rapport aux volumes qui y transitent). Elle est ensuite distribuée aux abonnés.

Les eaux distribuées font l'objet de chlorations ponctuelles dans le réservoir au moyen de pastilles de chlore.



Illustration 5 : Réservoir du Lotissement Col de Pailhères (source : SATESE)

Le réseau d'alimentation en eau potable de cette UDI s'étend sur environ 2 276 mètres linéaires, dont 951 ml de canalisations d'adduction et 1 325 ml de canalisations de distribution.

Les matériaux employés pour les réseaux d'alimentation en eau potable de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » sont les suivants :

- Amiante-Ciment : 769 ml (34%) ;
- PEHD : 313 ml (14%) ;
- Fonte : 619 ml (27%) ;
- Inconnu : 575 ml (25%).

Le plan suivant illustre, sur le support cadastral, la localisation des différentes infrastructures présentes sur l'UDI « Lotissement Col de Pailhères ». Les différents types de canalisations sont également présentés sur ce plan.

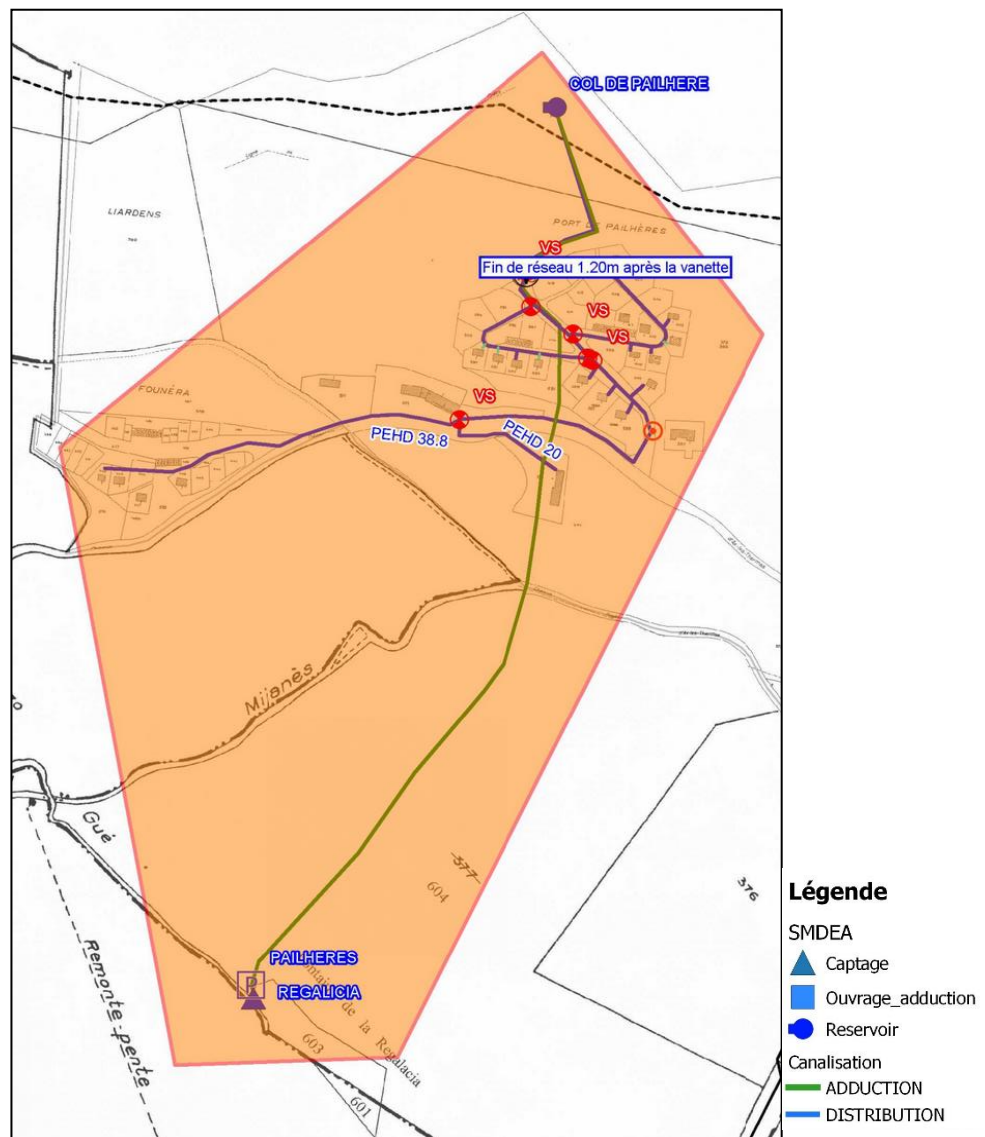


Illustration 6 : Localisation des ouvrages présents sur l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » (source : SMDEA)

D.I.2. Prix de l'eau 2019

Le réseau d'eau potable de la commune d'Ascou est exploité en régie par le SMDEA depuis l'adhésion de la commune au Syndicat mixte, par délibération du conseil municipal du 3 février 2005.

L'ensemble des abonnés de la commune dispose d'un compteur individuel.

Le prix de l'eau se décompose de la façon suivante pour 2019 :

Tableau 4 : Tarif 2019 du SMDEA

	Abonnement au service	Prix du m ³ d'eau consommé
Ascou	64 € HT	1.24 € HT

A ce tarif, hors taxes, s'ajoutent la TVA, les redevances de l'Agence de l'Eau et notamment la redevance pour prélèvement dans le milieu naturel fixée pour 2019 à hauteur de 0,16 € le m³.

Le prix moyen du m³ d'eau potable sur la commune d'Ascou en 2019 est de 2.38 € TTC.

D.I.3. Estimation de la production, de la distribution et de la consommation actuelle

D.I.3.1. Production annuelle

Le tableau ci-dessous rend compte de l'évolution des volumes annuels produits entre 2015 et 2017 sur le territoire alimenté en eau destinée à la consommation humaine de l'UDI « Lotissement du Col de Pailhères » (captage de « Regalecia »).

Tableau 5 : Evolution des volumes annuels d'eau destinée à la consommation humaine produits entre 2015 et 2017 sur le territoire de l'UDI « Lotissement du Col de Pailhères » (source : SMDEA)

	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Estimation du volume annuel produit par le captage de « Regalecia » en m ³ /an	310 m ³ /an	197 m ³ /an	206 m ³ /an
Débits journaliers moyens mis en distribution en m ³ /j	0,8 m ³ /j	0,5 m ³ /j	0,6 m ³ /j

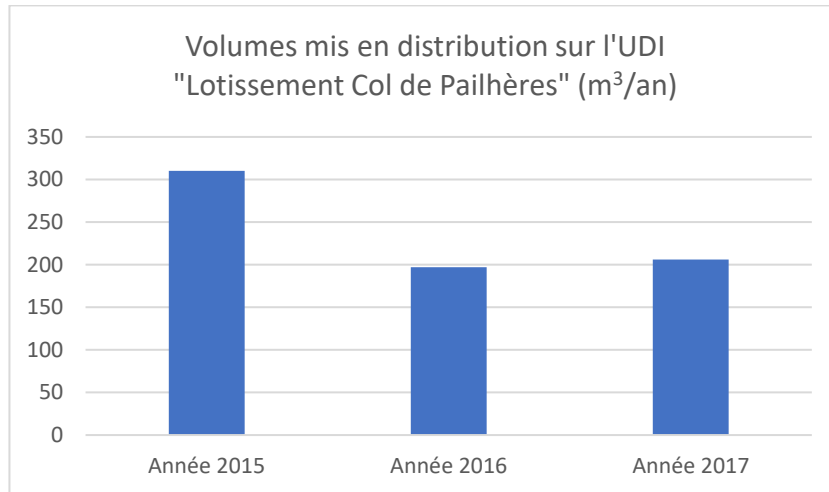


Illustration 7 : Evolution de la distribution annuelle sur l'UDI de 2015 à 2017 (source : SMDEA)

On observe une diminution des volumes mis en distribution sur l'UDI « Lotissement Col de Pailhères » entre 2015 et 2016 (diminution de 36%).

Par la suite, c'est la donnée de production de l'année 2017 qui sera prise en compte pour exprimer la production moyenne sur l'UDI. Celle-ci s'établit à 206 m³/an, soit environ 0,6 m³/j.

D.I.3.2. Consommation actuelle

Les consommations annuelles au cours des trois dernières années sont présentées dans le tableau et le graphique ci-dessous.

Tableau 6 : Volumes annuels consommés au cours des 3 dernières années (source : SMDEA)

	Année 2015	Année 2016	Année 2017
Volumes annuels consommés (m³/an)	78 m³/an	50 m³/an	52 m³/an

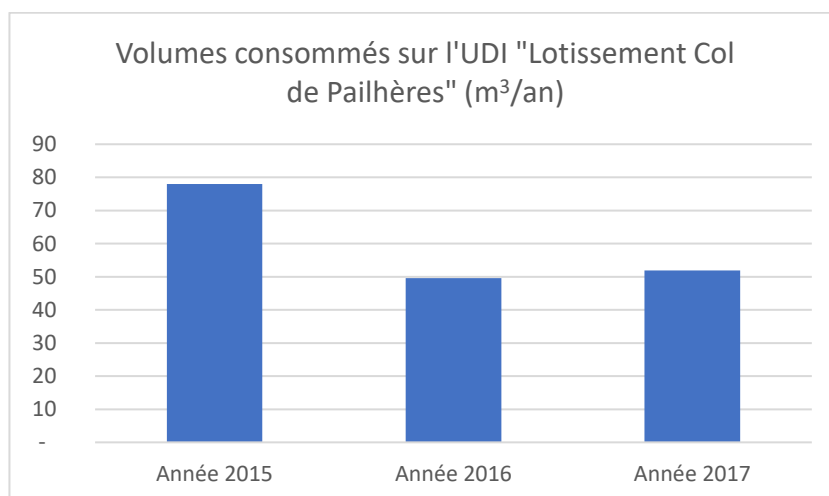


Illustration 8 : Evolution des consommation annuelles sur l'UDI de 2015 à 2017 (source : SMDEA)

Ces consommations comprennent les volumes :

- Facturés ;
- Relevés et non facturés (fontaines, point d'eau publics, etc) ;
- De service ;
- De vidange « qualité ».

D.I.3.3. Volumes de stockage disponibles pour la desserte en eau destinée à la consommation humaine

L'UDI « Lotissement du Col de Pailhères » dispose d'un unique réservoir, le réservoir du Lotissement du Col de Pailhères. Ce réservoir, surdimensionné au regard des besoins de l'UDI, a un volume de 200 m³.

D.I.3.4. Compteurs d'eau

Volumes prélevés : Un compteur est installé au niveau du réservoir.

Concernant les volumes consommés, ils sont suivis à partir des compteurs individuels situés sur chacun des branchements particuliers.

D.I.3.5. Interconnexion avec d'autres collectivités

Actuellement, le réseau public d'eau destinée à la consommation humaine alimenté par le captage de « Regalecia » n'est interconnecté avec aucun autre réseau dépendant d'une autre collectivité gestionnaire.

D.I.3.6. Ressources pouvant être utilisées en secours

Actuellement, aucune ressource ne peut être utilisée en secours pour pallier une impossibilité d'utiliser le captage de « Regalecia ».

En cas de dysfonctionnement de ce captage ou d'une pollution, le SMDEA devra donc distribuer de l'eau embouteillée pour la boisson et les autres usages alimentaires et mettre à disposition des citernes contenant de l'eau fortement chlorée déclarée non potable pour les autres usages sanitaires. Cette solution ne peut être que temporaire.

D.II. LES MODIFICATIONS ENVISAGEES DANS LE CADRE DU PROJET

Certains travaux d'amélioration du captage de « Regalecia » ont été préconisés par M. GANDOLFI, hydrogéologue agréé :

- Clôture du PPI afin d'empêcher toute présence du bétail dans la retenue ;
- Rajout de matériaux (à forte perméabilité, propre, de type galets arrondis) sur 10 cm au-dessus du niveau des hautes eaux dans la retenue afin de limiter la présence d'eau dans la retenue ;
- Ajout de matériaux à granulométrie plus fine (de type galets et graviers propres arrondis) au niveau des plus basses sources dans le talweg avec un raccordement en pente faible du nouveau plan d'éléments mis en place dans la retenue, afin de permettre une meilleure filtration latérale des eaux issues des sources ;
- Déconnexion du réservoir du poteau incendie, afin d'adapter ses dimensions au seul besoin d'eau potable ;
- Mise en place d'un système de chloration automatisé au niveau du réservoir ;
- Redimensionnement du trop-plein de la retenue avec la mise en place d'un seuil écréteur de crues pour limiter au strict minimum la présence d'une lame d'eau libre dans la retenue, source de risque sanitaire ;
- Mise en place d'une porte latérale dans le puit collecteur pour en faciliter l'accès.

Il a été décidé par le SMDEA d'opter par un traitement UV au niveau du réservoir.

Afin de poursuivre ses actions pour une gestion plus économes de la ressource en eau, le SMDEA réalisera les travaux suivants :

- Année N+1 après l'obtention de la DUP :
 - Etude des bruits de fond ;
 - Sectorisation et recherche de fuite ;
 - Définition d'un programme d'actions ;
 - Caractérisation et comptage des volumes consommés non-facturés (fontaines, abreuvoirs, trop-pleins, etc.) ;
- Année N+2 après l'obtention de la DUP :
 - Amélioration des fichiers abonnés pour attribution des consommations à chaque UDI ;
- Année N+3 après l'obtention de la DUP :
 - Mise en place de télésurveillance.

E. BILAN BESOINS-RESSOURCES

E.I. LA RESSOURCE EN EAU

Les débits disponibles au niveau du captage de Regalecia n'avaient pas été estimés lors du rapport hydrogéologique rédigé par M. Alain MANGIN en 2003.

Plusieurs sources à plusieurs niveaux sont repérées dans le talweg et alimentent la retenue qui barre le talweg.

Le jour de la visite de M. Jean-Marie GANDOLFI (juin 2018), le débit du trop-plein n'avait pas pu être mesuré. Celui-ci est néanmoins estimé à plus de 5 l/s pour une période considérée de hautes eaux.

D'après le rapport de M. GANDOLFI, en période d'étiage, les sources supérieures se tarissent et le débit global au niveau du trop-plein de la retenue est faible mais n'est pas précisément connu.

Toujours selon ce rapport, les débits des petites sources de ce genre sont « *étroitement liés aux apports météoriques et sont sensibles aux précipitations. Le plus souvent ces débits sont faibles (inférieurs à 1 l/s), voire tarissant en période estivale.* »

On estimera ainsi à 1 l/s le débit en période d'étiage, ce qui correspond à un volume annuel de 31 536 m³.

E.II. LES BESOINS

Le besoin moyen annuel de production de l'UDI s'établit à environ 200 m³ (données 2017), soit un besoin moyen journalier de l'ordre de 0,6 m³.

Le besoin en consommation annuelle est d'environ 52 m³.

Ainsi, le rendement moyen du réseau de l'UDI s'établit à 25,17%.

Il est rappelé que sur l'UDI « Lotissement Col de Pailhères », la population permanente est de 5 habitants. La population de pointe en période estivale sur cette UDI est estimée à 30 habitants.

En considérant un ratio de production journalière de 150 litres par habitants, le besoin de pointe journalière pour la production s'établit à 4,5 m³ (=0,15 * 30). Ces besoins couvrent largement la consommation et les pertes sur le réseau.

Aucun besoin agricole ou industriel n'est recensé sur cette UDI.

Il n'est pas prévu d'évolution significative de la population

Les volumes à solliciter s'élèvent ainsi à environ 200 m³/an et à 4,5 m³/j en période de pointe estivale.

E.III. LE BILAN BESOINS / RESSOURCES

Le débit d'étiage estimé de 1 l/s correspond à un volume annuel d'environ 31 500 m³ et à un volume journalier d'environ 86 m³. En considérant le débit de la ressource égal au débit d'étiage tout au long de l'année, ce qui constitue une hypothèse sécuritaire, le besoin annuel en production de 200 m³/an correspond à environ 1% de la ressource disponible, comme illustré en suivant. Il convient de rappeler que la ressource, exploitée depuis de nombreuses années, a toujours permis de répondre aux besoins de l'UDI.

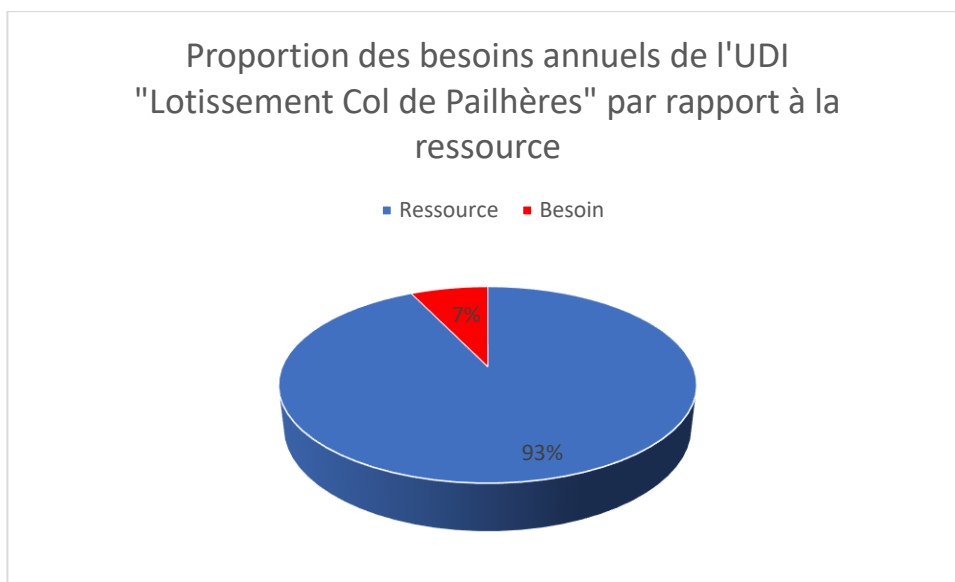


Illustration 9 : Proportion des besoins et ressources annuels pour l'UDI "Lotissement Col de Pailhères"

Le besoin de pointe journalier pour la seule consommation humaine s'établit à 4,5 m³, soit environ 5% du volume journalier de la ressource à l'étiage.

Les travaux à réaliser sur le réseau (cf. paragraphe D.II) permettront d'améliorer le rendement de réseau, et donc de diminuer le besoin en production.

Ainsi, le débit minimum de la source couvre les besoins moyens en production en période de pointe et en période normale. La ressource est suffisante pour couvrir tous les besoins.

Le SDAGE Adour-Garonne 2016 - 2021, dans sa disposition C15 « Améliorer la gestion quantitative des services d'eau potable et limiter l'impact de leurs prélèvements », rappelle les obligations réglementaires en matière de gestion des rendements de réseaux. Cette disposition renvoie à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales, créé par le décret 2012-97 du 27 janvier 2012 relatif à la définition d'un descriptif détaillé des réseaux des services publics de l'eau et de l'assainissement et d'un plan d'actions pour la réduction des pertes d'eau du réseau de distribution d'eau potable. Les dispositions de ce décret, inscrites au code général des collectivités territoriales et au code de l'environnement, prévoient une majoration de la redevance de prélèvement si un plan d'action de résorption de fuites lorsque le rendement n'atteint pas un seuil défini par la réglementation.

En l'espèce, s'agissant de l'UDI « Lotissement Pailhères », le rendement seuil à considérer est égal à :

$$65 + (\text{Indice Linéaire de Consommation} / 5)$$

L'indice linéaire de consommation est exprimé en m³/km/j, il résulte de la formule suivante :

$$\frac{\text{Volume comptabilisé domestique et non domestique} + \text{Volume consommé sans comptage} + \text{Volume de service} + \text{Volume exporté}}{\text{Linéaire de réseau (hors branchements)} \times 365 \text{ jours}}$$

Appliqué à l'UDI « Lotissement Col de Pailhères », ce ratio ILC est en moyenne (selon les données de consommation exposées précédemment) égal à 0,06 (=52/ (2,2761 * 365))

Le rendement seuil à atteindre sur l'UDI « Ascou Pailhères » est donc de 65,01%.

Le rendement moyen est inférieur à cette valeur cible.

Le SMDEA entend poursuivre ses actions pour une gestion plus économe de la ressource en eau. Les travaux sont ceux listés au paragraphe D.II.

F. LE CAPTAGE ET SES PROTECTIONS

F.I. OUVRAGE DE PRELEVEMENT FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION

F.I.1. Localisation du captage

Le captage de « Regalecia » est situé à environ 600 m du lotissement du Col de Pailhères et à environ 10 km du bourg d'Ascou comme illustré en suivant. L'accès au captage de « Regalecia » se fait directement via une piste à partir de la RD25.

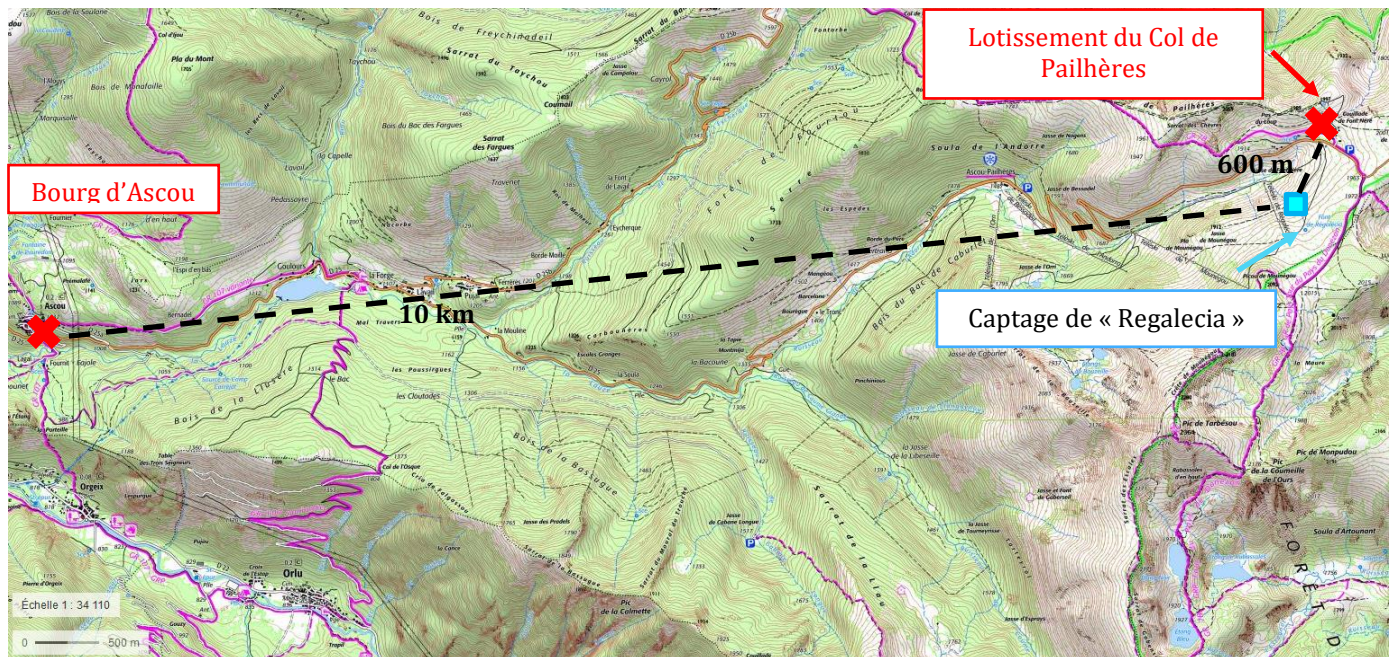


Illustration 10 : Localisation du captage de « Regalecia » par rapport au lotissement Col de Pailhères et au bourg d'Ascou (source fond de plan : Géoportail)

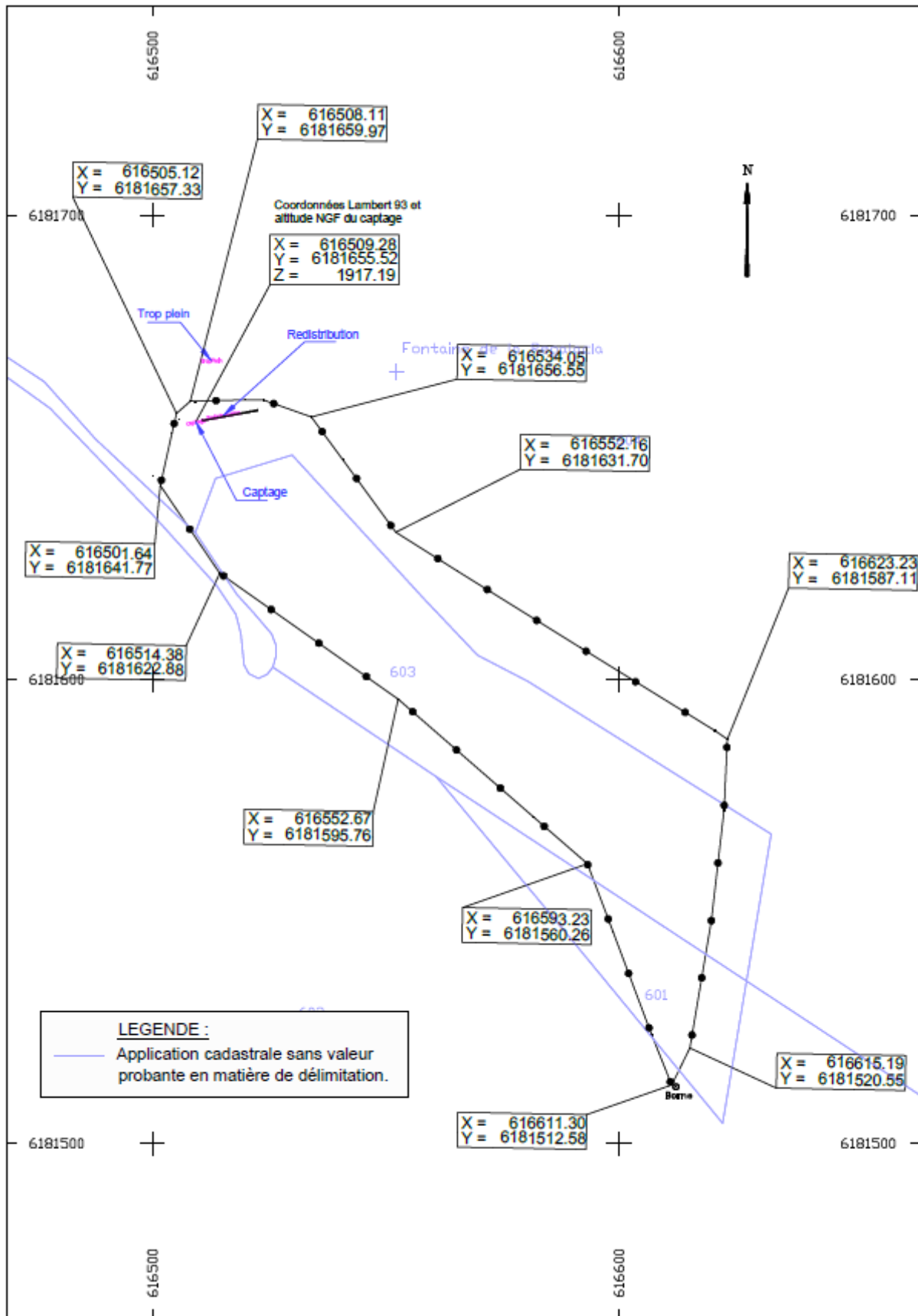


Illustration 11 : Localisation du captage de "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail)

La situation cadastrale du captage de « Regalecia » est présentée ci-dessous.



Illustration 12 : Situation cadastrale du captage "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail)



F.I.2. Généralités

Les caractéristiques du captages « Regalecia » sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 7 : Caractéristiques du captage public d'eau destinée à la consommation humaine « Regalecia »

		Captage « Regalecia »
Nature du prélèvement		Eau de source
Code masse d'eau		FRFG048 Terrains plissés BV Ariège secteur hydro o1
Localisation	Code du point de prélèvement	BSS002MMUA (ancien code : 10887X0001/HY)
	Coordonnées RGF 93 CC43	X = 1 616 613,98 m Y = 2 170 472,44 m Z = 1 917,19 m NGF
	Coordonnées Lambert 93	X = 616 509,28 m Y = 6 181 655,52 m Z = 1 917,19 m NGF
	Commune d'implantation	Ascou
	Localisation cadastrale	Parcelle n° 604, section B, du plan cadastral de la commune d'Ascou
Situation dans une zone à réglementation particulière		/
Environnement		Estive / Pelouse naturelle

Des clichés du captage sont présentés en suivant.



Illustration 14 : Vues globales du captage de « Regalecia » (photographie : CEREG)



Illustration 15 : Ouvrage de captage



Illustration 16 : Trop-plein (photographie : CEREG)

La figure ci-dessous présente un schéma du captage.

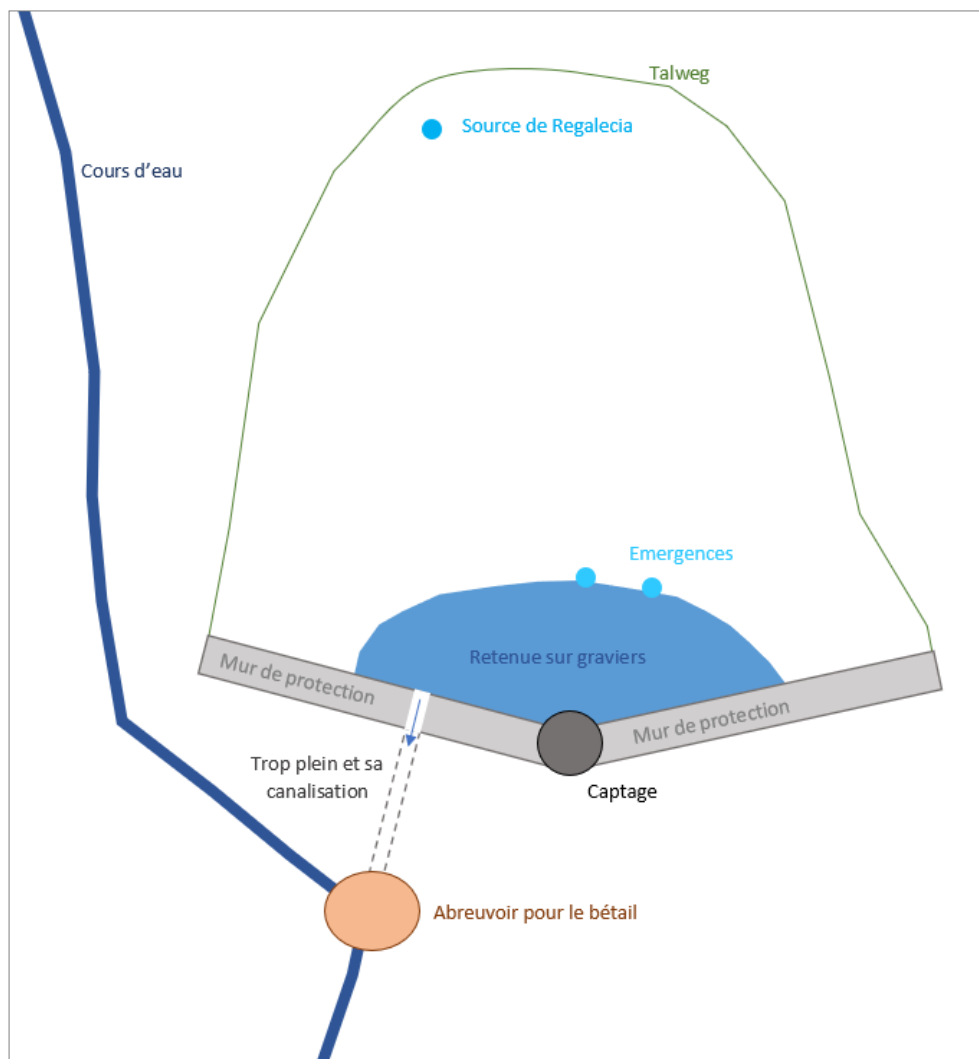


Illustration 17 : Schéma du captage et de son environnement

Selon les éléments figurant dans le rapport d'expertise de l'hydrogéologue agréé, le débit de la source captée peut être estimé à environ 5 l/s en période de hautes eaux (visite en juin).

F.I.3. Régime maximal d'exploitation demandé

Le régime maximal demandé pour le captage de « Regalecia » est établi en fonction des besoins détaillés précédemment :

- Le besoin en production est évalué à 0,6 m³/j ;
- Le besoin de pointe journalière pour la seule consommation humaine est évalué à 4,5 m³/j.

Le régime maximal d'exploitation demandé est donc de 4,5 m³/j, soit environ 0,05 l/s.

Ce régime maximal d'exploitation est inférieur au débit d'étiage estimé de 1 l/s, soit 3,6 m³/h.

Le captage de « Regalecia » est sollicité en continu sur l'année.

F.I.4. Description de l'ouvrage de captage

Le captage de « Regalecia » dispose d'une pompe immergée, d'un dispositif de trop-plein qui redirige les eaux vers un abreuvoir utilisé par le bétail ainsi que d'une crépine qui dirige l'eau vers le réservoir du lotissement du Col de Pailhères.

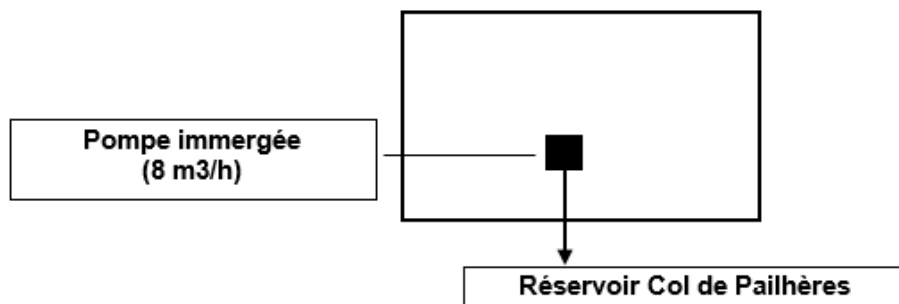
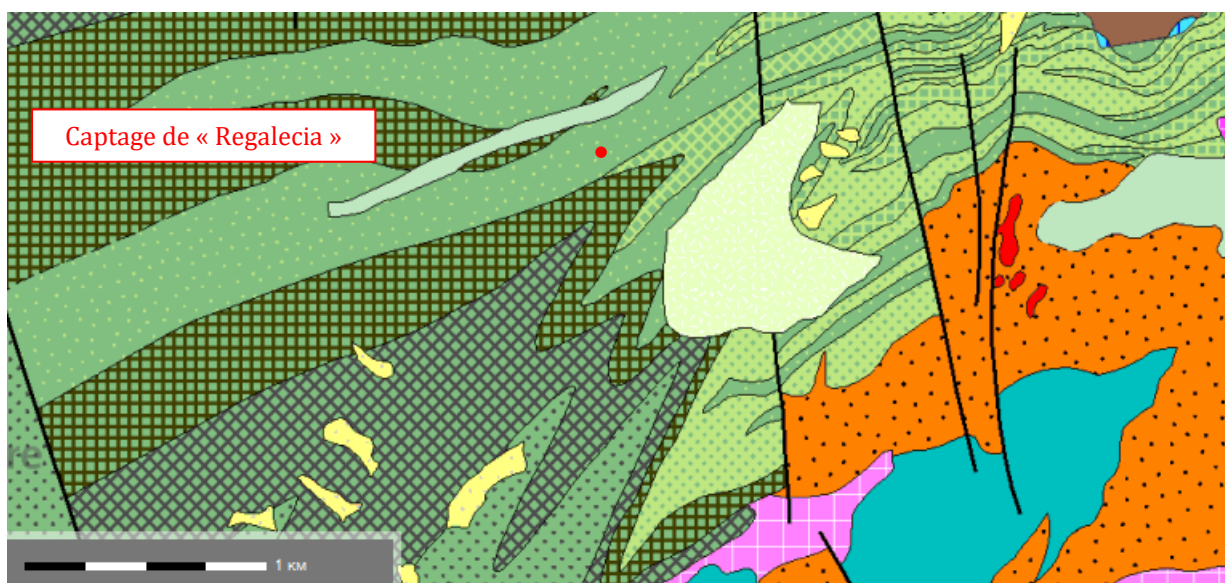


Illustration 18 : Synoptique du captage de "Regalecia" (source : SATESE, modifié CEREG)

F.II. GEOLOGIE, HYDROGEOLOGIE, ET CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL DU CAPTAGE

F.II.1. Contexte géologique et hydrogéologique autour du captage

D'après le rapport de Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue agréé, « le contexte géologique concerne les méta-sédiments du Cambro-Ordovicien cernant le dôme gneissique du massif d'Aston et les granodiorites du massif du Quérigut. Il s'agit d'un complexe schisto-gréseux et pélitique à intercalations de quartzites, microconglomérats, et de calcaires cristallisés (série d'Evol). Ces formations fortement métamorphisées sont très peu perméables et à caractère fortement ruisselant. Les eaux météoriques circulent essentiellement dans la frange d'altération et dans les joints de stratification. La présence de formations morainiques plus ou moins remaniées dans les pentes avec les colluvions assurent les circulations d'eau souterraine, donnant naissance, à la faveur de rupture de pente ou de loupe de glissement, à de petites sources de versant. Leurs débits sont étroitement liés aux apports météoriques et sont sensibles aux précipitations. Le plus souvent ces débits sont faibles (inférieurs à 1 l/s), voire tarissant en période estivale. »





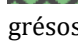








	Cambro-ordovicien : Série d'Evol. Série grésosilteuse à lamines (microconglomérats au sommet)		Cambro-Ordovicien. Série d'Evol, schistes et quartzites noirs
	Cambro-ordovicien : Série d'Evol : métapélites verdâtres sans andalousite		Granite porphyroïde
	Cambro-ordovicien : Série d'Evol : schistes et quartzites noirs		Gabbros, gabbro-diorite, amas basiques
	Cambro-ordovicien : Série d'Evol. Série siltogréseuse laminée (homogène au sommet)		Granodiorite
	Cambro-ordovicien : Série d'Evol. Calcaires clairs cristallisés		Pegmatites
			Eboulis, cône de déjection, alluvions des vallées, dépôts de remaniements, colluvions, limons soliflués



Illustration 19 : Contexte géologique du territoire (source : BRGM)

« Au niveau du captage de Regalecia, plusieurs sources à plusieurs niveaux sont repérées dans le talweg et alimentent la retenue qui barre le talweg. »

F.II.2.Contexte environnemental autour du captage

▲ Environnement du captage

Selon le rapport de Jean-Marie GANDOLFI, « le secteur où le pacage est autorisé, se situe dans une zone de haute estive accueillant des bovins, des chevaux sur une période approximative de 3 mois (15 juin – 15 septembre). Lors de la visite aucun bétail ne se trouvait à proximité du captage mais l'abreuvoir en aval immédiat du captage témoigne de leur présence. Les animaux peuvent actuellement circuler librement sur l'intégralité du bassin d'alimentation du captage, dans le talweg, sur les abords immédiats du captage, voire s'abreuver directement dans la retenue. Cette dernière, actuellement à accès libre, constitue également un point d'intérêt pour les promeneurs en période estivale et notamment de fortes chaleurs.

Le reste de l'année le secteur est la plupart du temps recouvert d'un manteau neigeux. Aucune activité n'est répertoriée en amont du captage. Seule la présence occasionnelle d'une dameuse en période hivernale pour l'entretien des pistes de ski et les entretiens usuels du remonte pente situé à proximité du captage sont à noter ».

L'environnement immédiat du captage est illustré sur la photographie aérienne suivante et sur les clichés présentés ci-après.

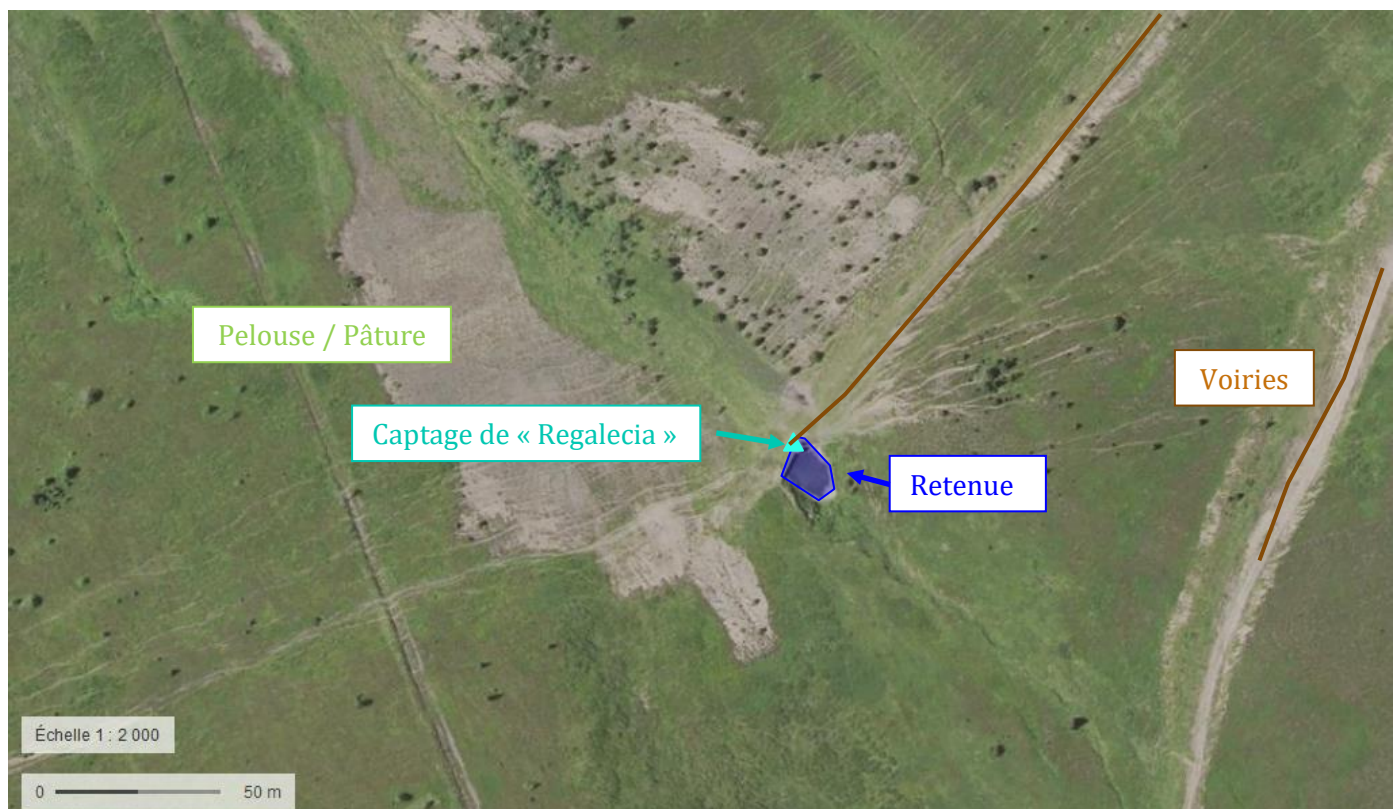


Illustration 20 : Occupation des sols à proximité immédiate du captage de "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail)



Illustration 21 : Environnement immédiat du captage de "Regalecia" (photographie : CEREG)

Bassin versant du captage

Afin de caractériser l'occupation des sols dans le bassin versant du captage, son contour est représenté en suivant sur la photographie aérienne, le Registre Parcellaire Graphique et la carte d'occupation des sols CORINE LAND COVER.

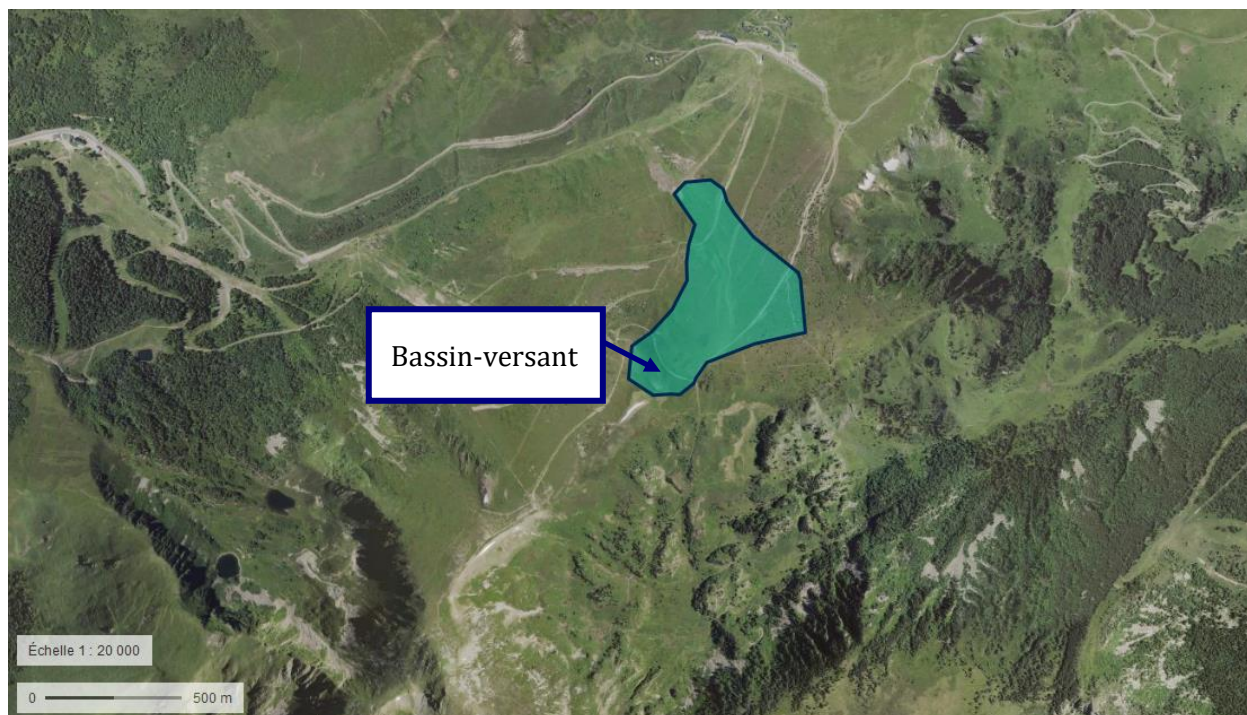
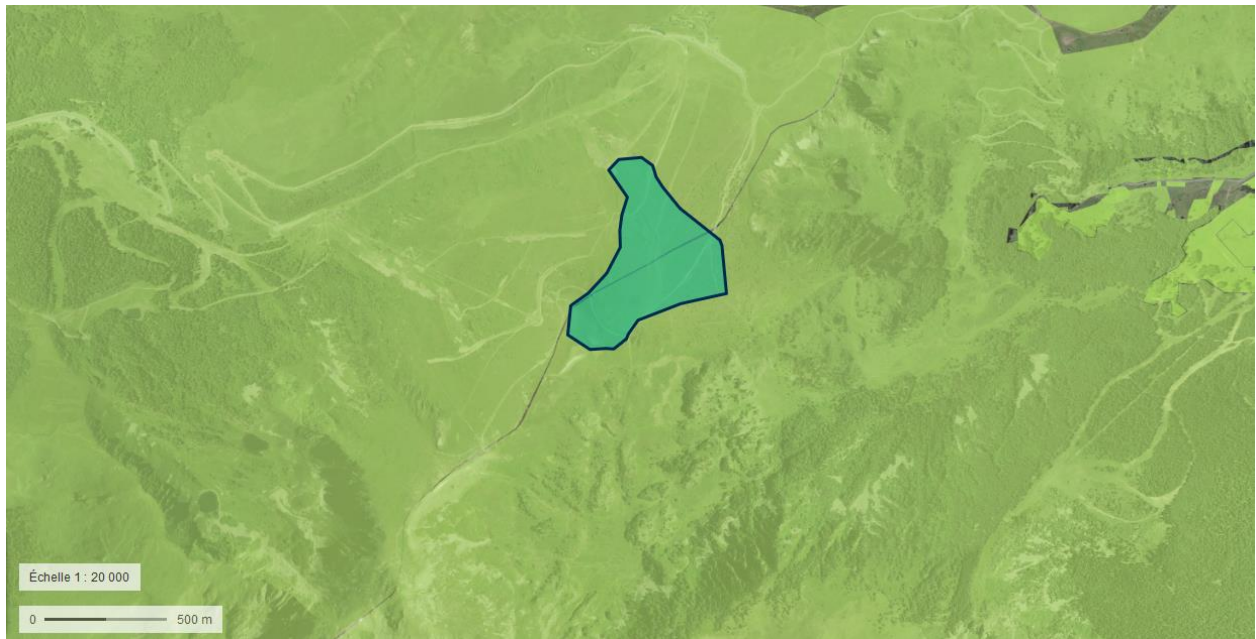
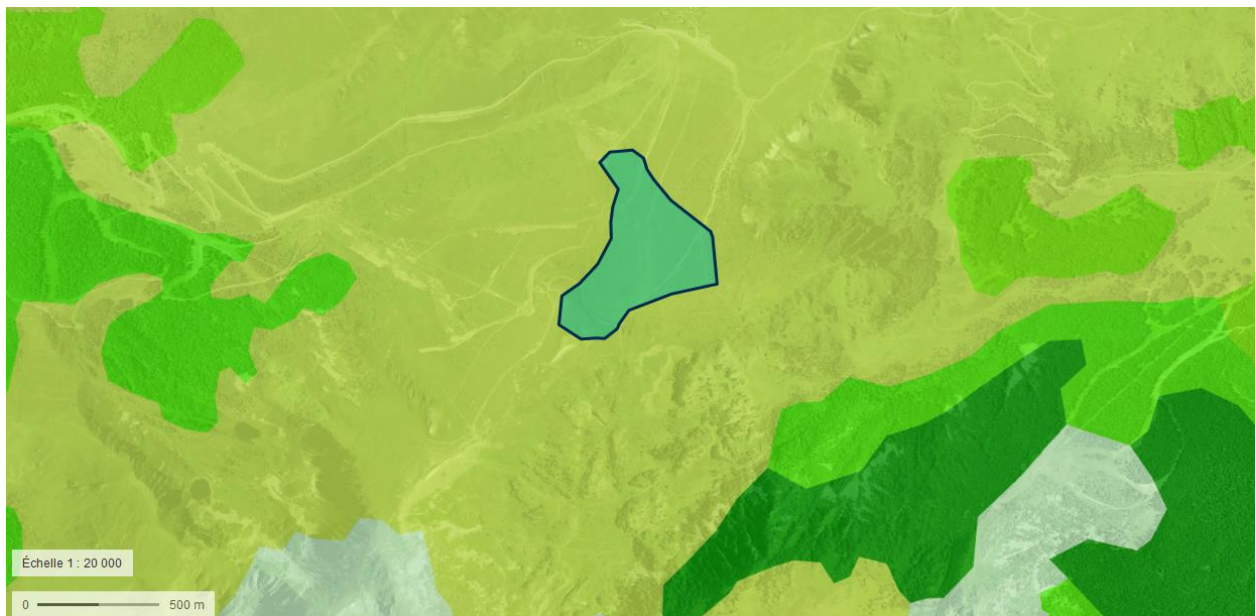


Illustration 22 : Bassin versant du captage de "Regalecia" (source fond de plan : Géoportail)



- Surface pastorale – herbe prédominante et ressources fourragères ligneuses présentes
- Bois pâturé
- Prairie permanente – herbe prédominante (ressources fourragères ligneuses absentes ou peu présentes)

Illustration 23 : Registre parcellaire graphique à proximité du captage de « Regalecia » (source : Géoportail)



- Forêts de conifères
- Forêts de feuillus
- Forêts mélangées
- Pelouses et pâturages naturels
- Végétation clairsemée

Illustration 24 : Occupation du sol à proximité immédiate du bassin versant du captage de "Regalecia" (source : Géoportail)

Il ressort de l'étude de ces documents que le bassin versant à l'amont du captage de « Regalecia » est exclusivement composé de pelouses naturelles, à vocation de pâturage en période estivale (et utilisées comme pistes de ski en période hivernale).

▲ Zonages environnementaux

Le captage de « Regalecia » n'est localisé au sein d'aucun site Natura 2000. Les sites Natura 2000 les plus proches sont les suivants :

- Zone Spéciale de Conservation (ZSC, Directive Habitats) FR9101468 « Bassin du Rebenty », à environ 900 m au Nord du captage ;
- La ZSC FR73000831 « Quérigut, Laurenti, Rabassolles, Balbonne, la Bruyante, haute vallée de l'Ariège », à environ 2 km au Sud du captage ;
- La Zone de Protection Spéciale (ZPS, Directive Oiseaux) FR9112009 « Pays de Sault », à environ 760 m au Nord du captage ;
- La ZPS FR7312012 « Quérigut, Orlu », à environ 2 km au Sud du captage.

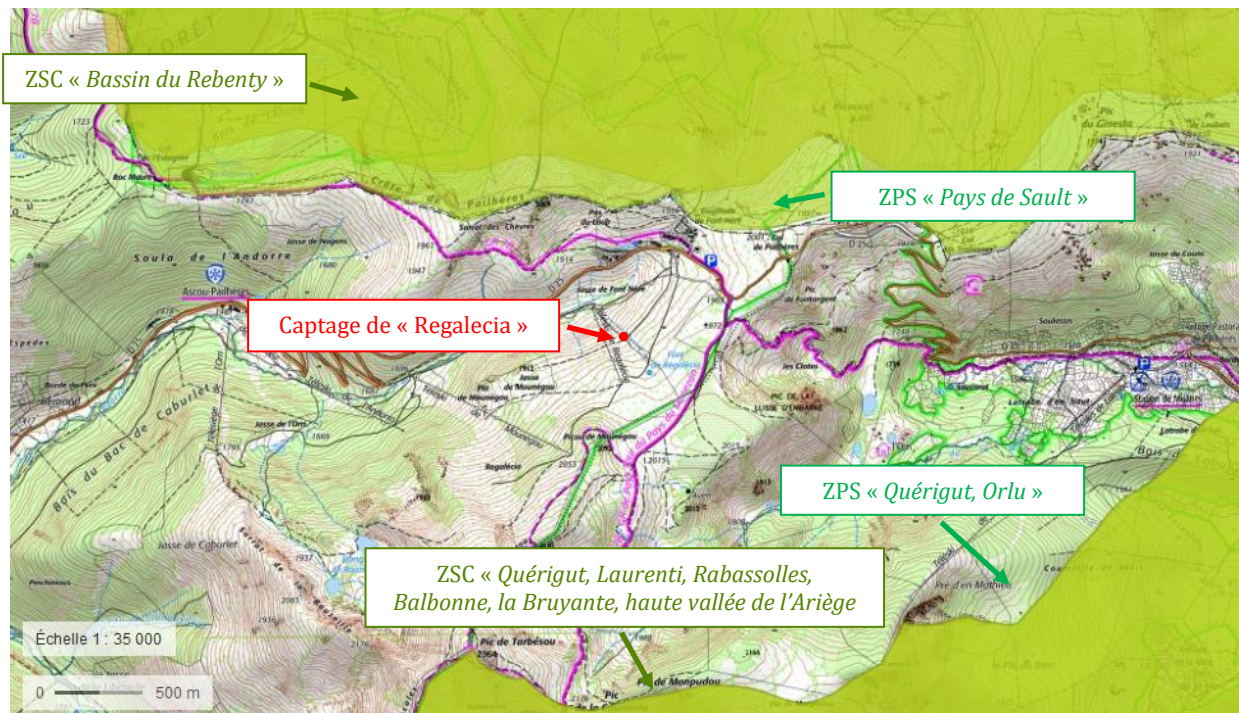


Illustration 25 : Localisation du captage de "Regalecia" par rapport aux sites Natura 2000

Le captage de « Regalecia » est implanté au sein de deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (zonage d'inventaire) :

- ZNIEFF de type I « Montagnes orientales d'Ax-les-Thermes » (730012141) ;
- ZNIEFF de type II « Bassin versant de l'Oriège et montagnes orientales d'Ax-les-Thermes » (730012135).

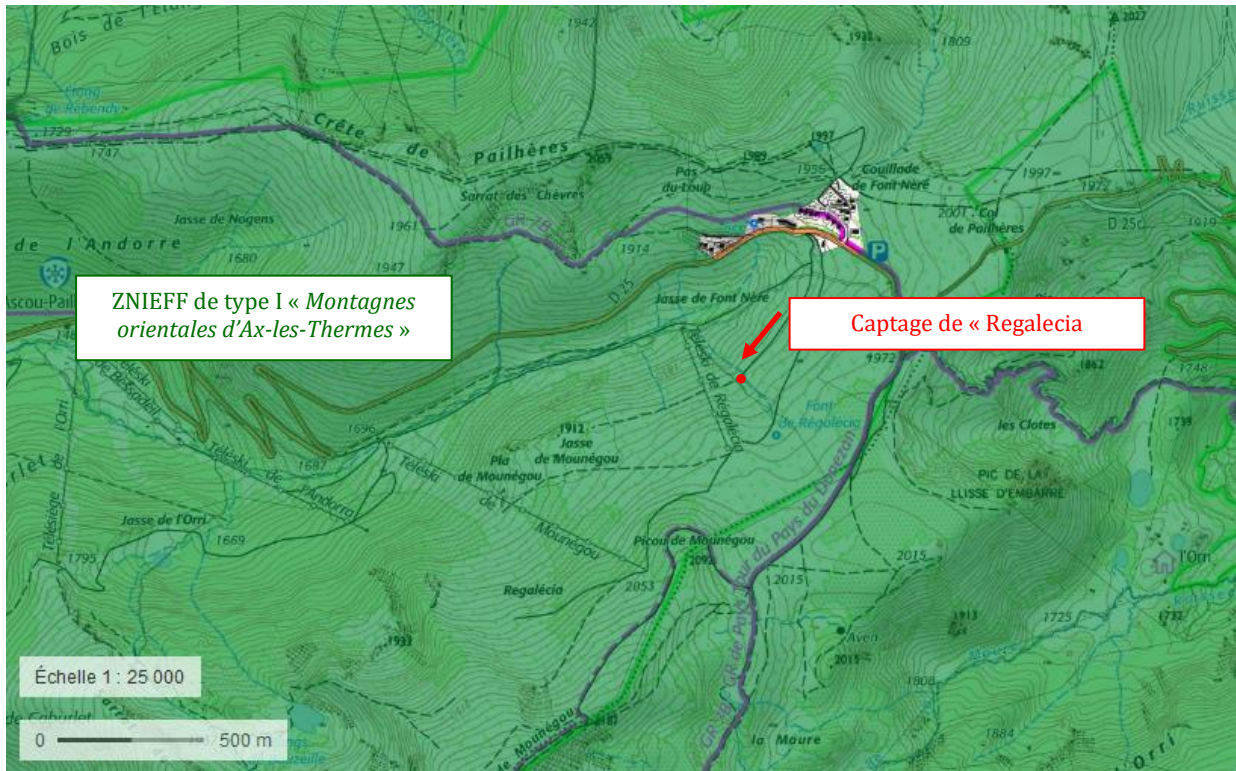


Illustration 26 : Localisation du captage de « Regalecia » par rapport à la ZNIEFF I « Montagnes orientales d'Ax-les-Thermes » (source : Géoportail)

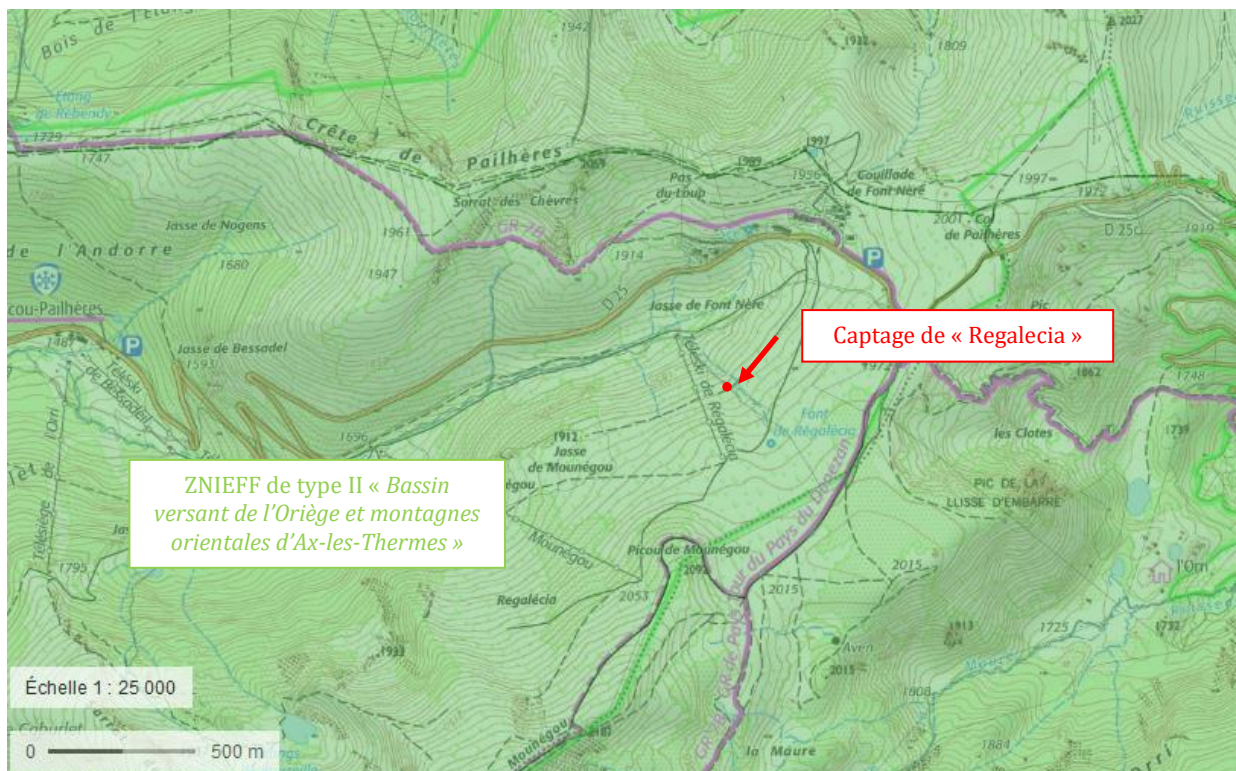


Illustration 27 : Localisation du captage de « Regalecia » par rapport à la ZNIEFF II « Bassin versant de l'Oriège et montagnes orientales d'Ax-les-Thermes » (source : Géoportail)

Les abords immédiats du captage de « Regalecia » ne comprennent pas :

- D'APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope),
- De Réserve Naturelle Nationale,
- De Réserve Naturelle Régionale,
- De Zone Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO),
- De Parc National,
- De zone RAMSAR,
- De forêt domaniale ou de forêt de protection.

SDAGE et SAGE

La commune d'Ascou est localisée dans le bassin hydrographique Adour-Garonne. Le projet est compatible avec le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Adour-Garonne 2016-2021.

La commune d'Ascou est également concernée par le périmètre du projet de SAGE des « Bassins Versants des Pyrénées Ariégeoises ».

Zones de Répartition des Eaux

Le captage de « Regalecia » n'est pas localisé dans une Zone de Répartition des Eaux (ZRE).

Forêts domaniales et forêts de protection

Le captage de « Regalecia » n'est pas situé dans une forêt domaniale ou dans une forêt de protection.

Zones humides

D'après la cartographie du Réseau Partenarial des Données sur les Zones Humides et d'après la cartographie « Zonages Environnementaux » de la DDT09, aucune zone humide n'est identifiée à proximité immédiate du captage de « Regalecia ».

▲ Masse d'eau

Le captage de « Regalecia » est situé au sein de la masse d'eau FRFG048 « Terrains plissés BV Ariège secteur hydro o1 » (cf. annexe).

Terrains plissés BV Ariège secteur hydro o1

Code :	FRFG048
Type :	Système hydraulique composite propre aux zones intensément plissées de montagne
Etat hydraulique :	Libre
Superficie :	1912 Km ²
Commission territoriale :	Garonne
Département(s) :	Ariège, Aude



Illustration 28 : Description de la masse d'eau FRFG048 (Source : <http://adour-garonne.eaufrance.fr>)

L'extension de cette masse d'eau est sans commune mesure avec l'emprise des captages et le débit sollicité en prélèvement de 0,2 m³/h.

Ainsi, le captage de « Regalecia » n'a pas d'incidence significative sur la préservation de la masse d'eau.

F.III. MESURES DE PROTECTION DES EAUX BRUTES PRODUITES PAR LE CAPTAGE

Le rapport d'expertise proposant les périmètres de protection à mettre en place autour du captage de « Regalecia » a été établi en septembre 2018 par M. Jean-Marie GANDOLFI hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé, désignée par Madame la Déléguée Départementale Adjointe de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.

Les périmètres de protection et mesures décrits ci-dessous émanent de ce rapport.

F.III.1. Risques de pollution des eaux brutes produites par le captage

D'après le rapport de Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue agréé, « les abords du captage en aval immédiat de la retenue sont souillés principalement par le passage des animaux attirés par le point d'eau. **Le risque de pollution se limite à la présence des animaux à proximité du captage, du talweg alimentant la retenue, et de la retenue même à accès libre.** Une pollution d'origine animale est susceptible d'entraîner une contamination bactériologique des eaux de la source comme l'atteste le bilan bactériologique issu du contrôle sanitaire sur les 10 dernières années. »

F.III.2. Caractéristiques des Périmètres de Protection Immédiate, Rapprochée et Eloignée

Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue agréé pour le Département de l'Ariège, a défini des Périmètres de Protection Immédiate (PPI), Rapprochée (PPR) et Eloignée (PPE), présentés dans son rapport d'expertise réalisée en septembre 2018 et joint en annexe 1.

Les superficies et l'occupation des sols de l'ensemble de ces périmètres sont présentées dans le tableau suivant.

Tableau 8 : Caractéristiques des périmètres de protection du captage de « Regalecia »

Périmètre de Protection	Superficie	Occupation des sols	Etat parcellaire
PPI	5 535 m ²	Retenue et talweg	Parcelles n°601 pro parte, 602 pro parte, 603 pro parte et 604 pro parte de la section B du plan cadastral de la commune d'Ascou
PPR	4,5 ha	Pelouses naturelles	Parcelles n°601 pro parte, 602 pro parte, 603 pro parte et 604 pro parte de la section B du plan cadastral de la commune d'Ascou
PPE	24,8 ha	Pelouses naturelles	Bassin versant du captage de Regalecia

Les superficies des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée sont des représentations effectuées par l'hydrogéologue agréé.

L'ensemble de ces périmètres est présenté dans les figures suivantes.

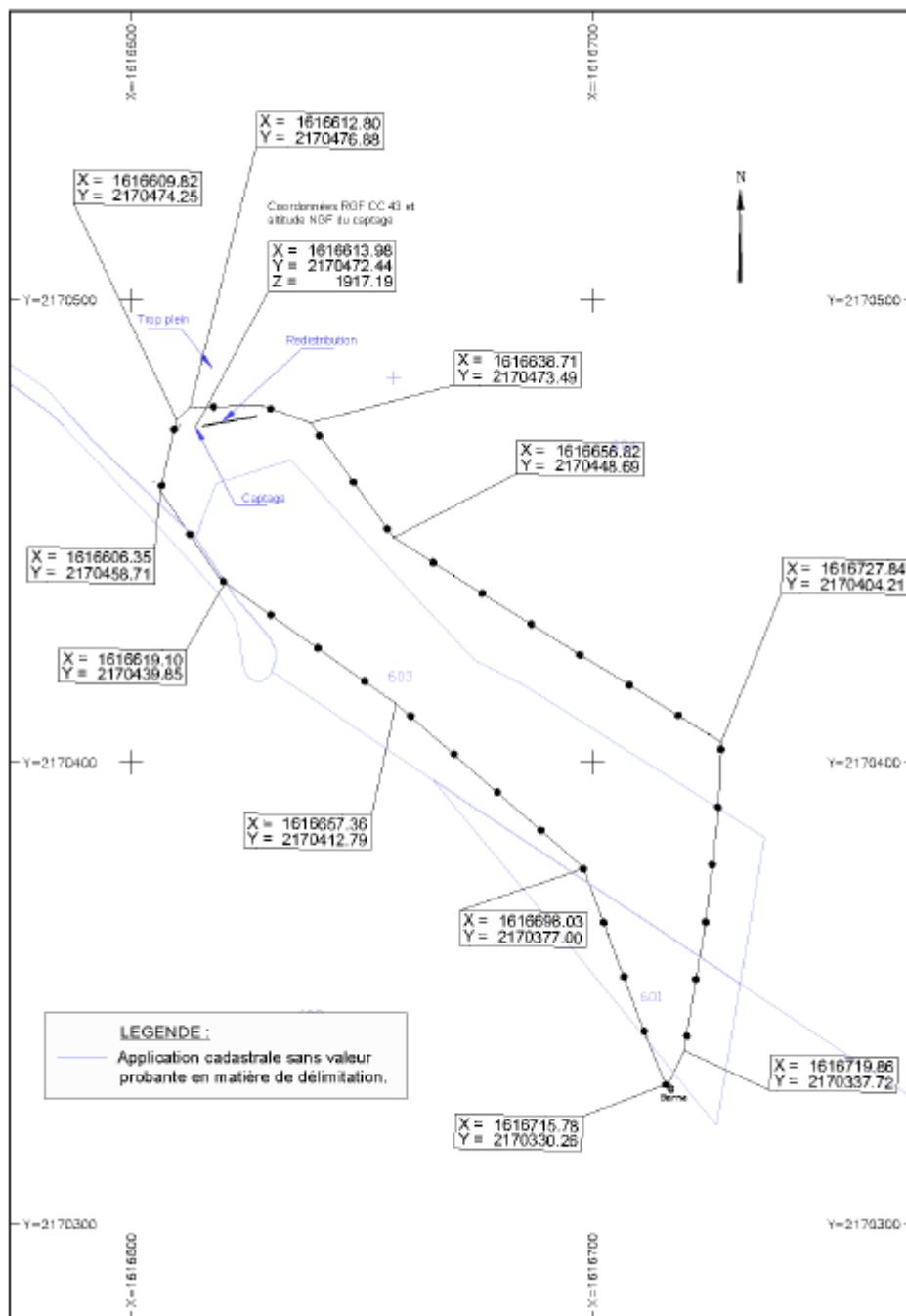


Illustration 29 : Délimitation du PPI du captage de Regalecia (source : GE Infra)

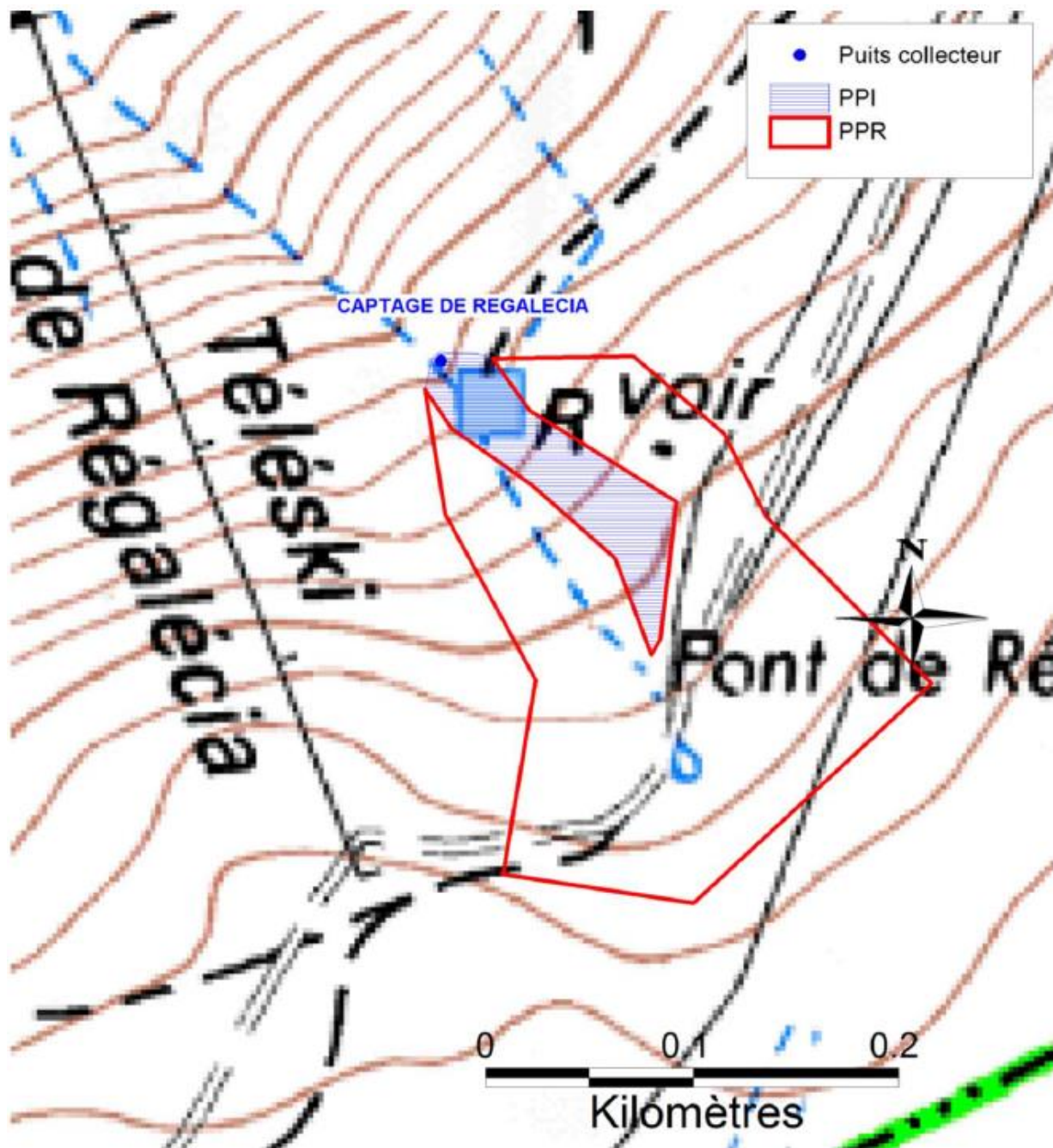


Illustration 30 : Périmètres de Protection Immédiate et Rapprochée du captage de « Regalecia » sur fond IGN (Source : JM GANDOLFI, 2018, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique)

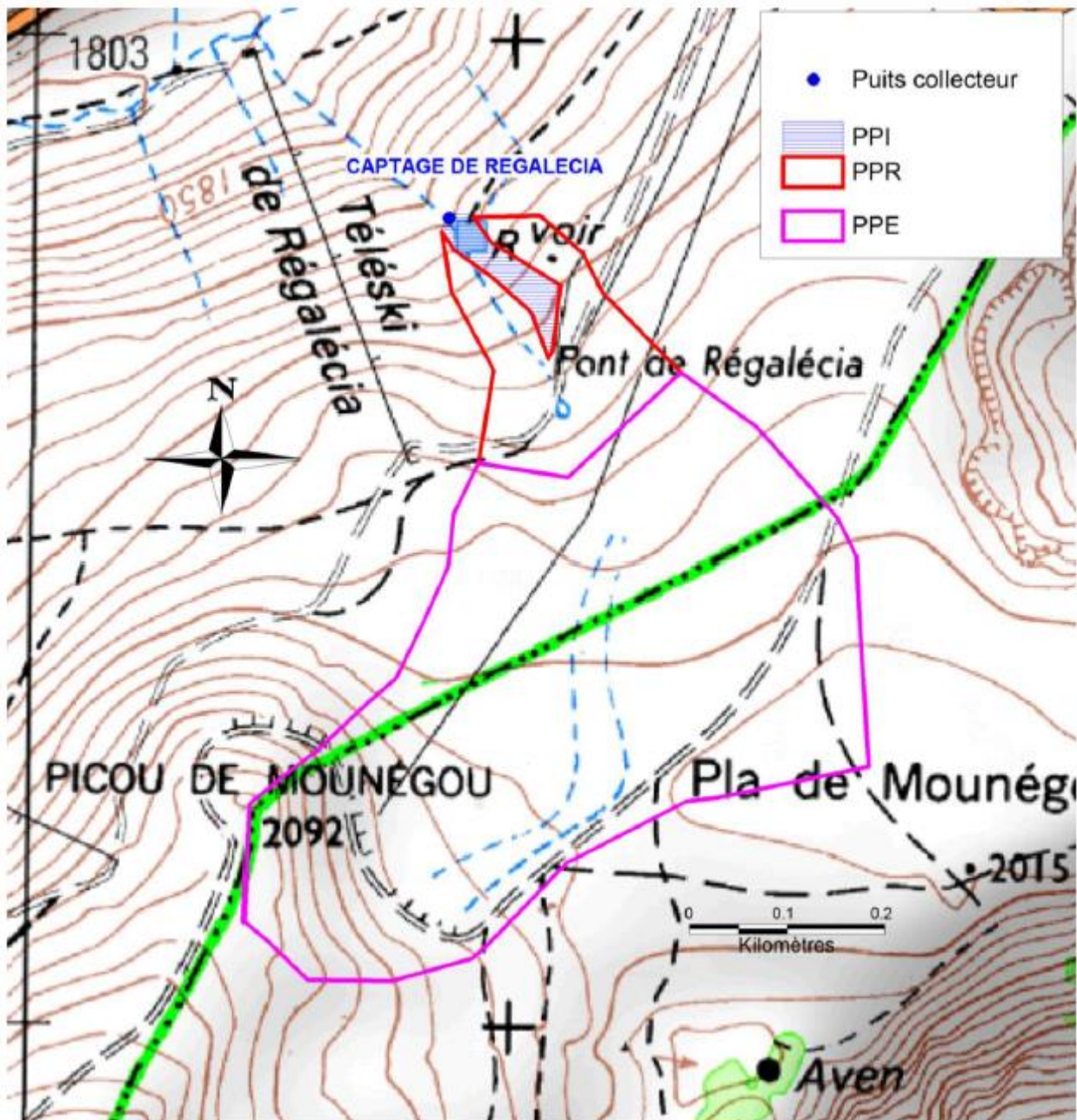


Illustration 31 : Périmètre de Protection Eloignée du captage de « Regalecia » sur fond IGN (Source : JM GANDOLFI, 2018, Avis de l'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique)

L'illustration ci-après présente les périmètres de protection sur fond cadastral. Les périmètres ont été tracés en fonction des représentations de l'hydrogéologue dans son rapport pour le PPR et le PPE, et en fonction des relevés de GE Infra pour le PPI.

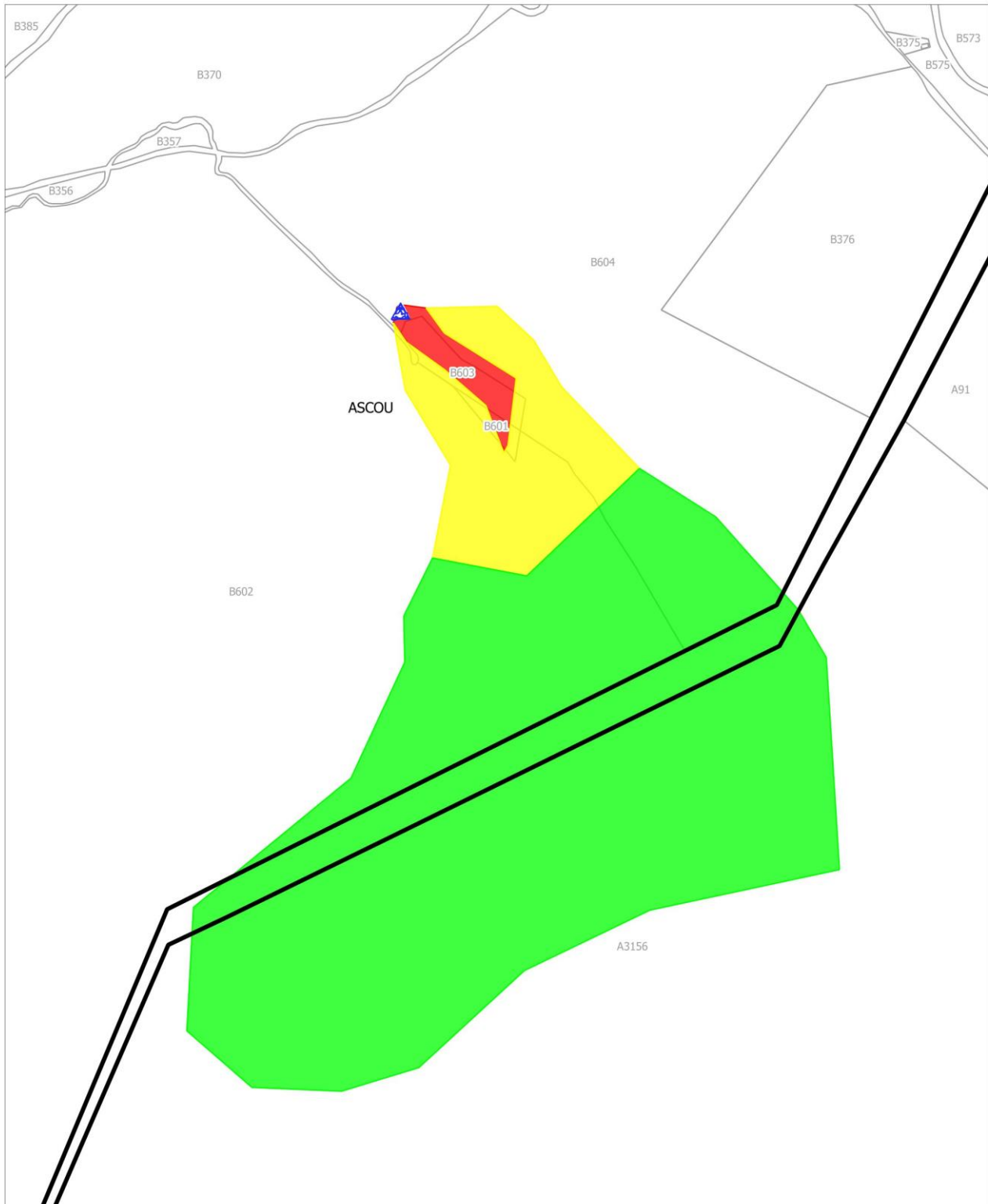
(la dissociation des limites communales d'Ascou et de Mijanes est due au jeu de données ETALAB utilisé).

SMDEA



Dossier de déclaration d'utilité publique des travaux de captage de sources pour l'alimentation en eau potable et de mise en place des périmètres de protection - Captage de "Regalecia" (commune d'Ascou)

Périmètres de protection



Carte élaborée par Cereg le 01/07/2019 | Source : Cadastre ETALAB, JM. GANDOLFI, géomètre GE Infra

LEGENDE

- Limite communale
- Limite parcelle
- Captage

Périmètre de protection

- Immédiate (source géomètre)
- Rapprochée
- Eloignée



0 50 100 m

F.III.2.1. Périmètre de Protection Immédiate

Conformément à l'article L.1321-2 du code de la santé publique, le périmètre de protection immédiate **doit être acquis en pleine propriété par la collectivité**.

Ces limites sont établies de façon à prévenir toute introduction directe de substances polluantes dans l'eau prélevée et d'empêcher la dégradation des ouvrages.

Les terrains compris dans ce périmètre doivent être clôturés et régulièrement entretenus.

Toutes les activités ou installations non indispensables à l'exploitation du captage, tous dépôts, épandages de produits potentiellement polluants pour les eaux souterraines autres que celles liées à la gestion de la production d'eau potable, sont interdites.

Le périmètre de protection immédiate concerne les parcelles suivantes :

Tableau 9 : Parcelles du P.P.I.

Captage	Section	Numéro	Superficie	
			Totale	De l'emprise à acquérir
Regalecia	B	601	1 123 m ²	240 m ²
		602	3 998 352 m ²	65 m ²
		603	4 023 m ²	3 580 m ²
		604	209 292 m ²	1 650 m ²

Ces quatre parcelles appartiennent à la commune d'Ascou. Une convention entre le SMDEA et la commune sera mise en place.

Les fils qui composent la clôture électrifiée seront démontables en fin des estives, car le site est enneigé et à proximité des pistes de ski.

Une clôture de protection et un portail fermant à clef seront installés. Il sera installé sur la clôture le panneau suivant :



Illustration 32: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.I.

F.III.2.2. Périmètre de Protection Rapprochée

Le périmètre de protection rapprochée doit protéger efficacement le captage vis à vis de la migration souterraine des substances polluantes.

Son étendue est déterminée en prenant en compte les caractéristiques de l'aquifère et du sous-sol et notamment la vitesse de transfert de l'eau, le pouvoir de fixation et de dégradation du sol et du sous-sol vis à vis des polluants et le pouvoir de dispersion des eaux souterraines.

A l'intérieur de ce périmètre, peuvent être instaurées diverses servitudes et mesures de police sous forme d'interdictions et de réglementations.

Le périmètre de protection rapprochée doit avoir une superficie suffisante pour assurer une protection efficace du captage.

Le périmètre de protection rapprochée concerne les parcelles suivantes :

Tableau 10: Parcelles du P.P.R.

Captage	Section	Numéro	Superficie	
			Totale	De l'emprise du PPR
Regalecia	B	601	1 123 m ²	883 m ²
		602	3 998 352 m ²	33 114 m ²
		603	4 023 m ²	443 m ²
		604	209 292 m ²	17 740 m ²

Toutes ces parcelles appartiennent à la commune d'Ascou.

Les interdictions édictées par l'hydrogéologue agréé constituent des servitudes qui grèvent les parcelles concernées. Au terme de l'enquête publique, ces servitudes seront inscrites au bureau de la conservation des hypothèques.

Dans la mesure où il existe une atteinte au droit de la propriété, la réglementation prévoit la possibilité d'indemniser ces contraintes.

A proximité des périmètres de protection, il conviendrait, afin de sensibiliser les différents acteurs (touristes, forestiers, ...) des risques potentiels de pollution, d'installer des panneaux indiquant la présence du captage et rappelant les prescriptions de l'hydrogéologue agréé.

L'implantation de ces panneaux, dont un modèle non contractuel est présenté ci-dessous, pourrait se faire aux abords des pistes permettant l'accès aux PPR.

Le modèle du panneau est un rectangle blanc avec une bordure noire. En haut à gauche, il y a le logo SMDEA (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement) et le numéro de téléphone 05 61 65 09 60. À droite, il y a un champ à remplir pour la source, avec la mention 'Utilisée pour l'eau potable'. Le titre principal est 'PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE'. Le corps du panneau contient deux boîtes de texte : la première indique que vous allez pénétrer dans une zone de protection où les activités sont interdites ou réglementées, et la seconde indique que toute infraction est passible d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende. En bas, il y a deux autres champs à remplir : 'Arrêté préfectoral du' et 'Consultable en Mairie de'.

Illustration 33: Panneau d'information et de sensibilisation du P.P.R.

F.III.3. Dispositions à mettre en œuvre pour protéger les eaux brutes produites par le captage

Les prescriptions édictées par l'hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé sont rappelées ci-dessous.

F.III.3.1. Périmètre de Protection Immédiate

Commune d'implantation : ASCOU (09) ;

Références cadastrales : Parcelles n°601 pro parte, 602 pro parte, 603 pro parte et 604 pro parte de la section B du plan cadastral de la commune d'ASCOU. Le périmètre de protection immédiate concernera les abords de l'ouvrage et de la retenue, y compris une bande de passage en aval de la retenue, ainsi que l'ensemble du talweg jusqu'à la piste de ski situé une centaine de mètres en amont, où débute le talweg.

Superficie : 5 535 m²

Propriété : Commune d'Ascou

Le propriétaire de la parcelle sur laquelle s'implante le PPI étant la collectivité, une convention de gestion sera établie entre celle-ci et l'exploitant du captage (article L.1321-2 du Code de la Santé Publique).

Objectif :

Le principal objectif du Périmètre de Protection Immédiate (PPI) porte sur la protection physique des ouvrages de captage dans leur environnement immédiat contre les risques de dégradations de ces ouvrages ou de pollution des eaux superficielles aux abords immédiats du captage.

Les préconisations de l'hydrogéologue agréé sont les suivantes : « L'ensemble de ce périmètre sera clos.

En raison de l'accès facile des animaux (chevaux notamment) au droit même de la retenue, ou des bovins aux abords immédiats du talweg et du captage, il est préconisé un PPI adapté aux conditions climatiques (la neige en hiver ne permet pas la mise en place pérenne d'une clôture). Il s'agira de la mise en place d'une ligne électrifiée à trois fils en période d'estive à renouveler chaque année après la saison hivernale. Le PPI englobera au moins une dizaine de mètres de part et d'autre du talweg, jusqu'en tête de talweg (au niveau de la piste de ski). Il englobera également la bande de passage en aval du captage et de la retenue dans le but d'assainir cette portion. La délimitation de ce PPI a été établie directement sur le site le jour de la visite en présence du SMDEA, de l'ARS et du géomètre. Un écriteau d'interdiction d'accès dans le périmètre à destination des promeneurs sera installé au niveau de la retenue. Au niveau de la piste de ski en amont, un écriteau sera également mis en place pour informer les skieurs et promeneurs de la présence d'un captage en aval. Le long de cette piste, les eaux de ruissellement susceptibles d'y parcourir seront détournées en dehors du Périmètre de Protection Rapprochée (PPR, cf ci-après).

Les abords du captage seront assainis en créant une pente vers l'aval. Actuellement une petite source a été canalisée dans une cunette aux abords immédiats de l'entrée du captage. Celle-ci sera détournée proprement afin d'éviter toute eau de ruissellement (ou débordement) dans le périmètre.

Sur cette zone, il conviendra d'interdire toute activité autre que celle nécessaire à l'exploitation et à l'entretien des installations de captage de la ressource en eau potable :

- Toute construction de piste, ou de sentier ;
- Tout décaissement de terrain ou décapage de la terre végétale ;
- Toute nouvelle construction ou abri même provisoire ;
- Tout dépôt ou épandage de produit quelle qu'en soit la nature ;
- Toute aire de stabulation de bétail ;
- Toute activité de prospection ou d'exploitation minière ;
- Toute circulation de bétail.

F.III.3.2. Périmètre de Protection Rapprochée

Commune concernée : ASCOU (09)

Références cadastrales : Parcelles n°601 pp, 602 pp, 603 pp et 604 pp de la section B du plan cadastral de la commune d'ASCOU.

Superficie : Le périmètre de protection rapprochée constitue une extension du précédent périmètre vers l'amont (120 m) et latéralement (50 m). Cette zone constitue une zone tampon qui permet une certaine épuration naturelle des eaux susceptibles d'atteindre le talweg. Le PPR aura une superficie d'environ 4,5 ha.

Objectif :

Le Périmètre de Protection Rapprochée (PPR) a pour fonction de protéger les eaux prélevées par le captage de « Regalecia » des pollutions pouvant éventuellement atteindre les ouvrages de captage et altérer temporairement ou définitivement la qualité des eaux.

D'après le rapport hydrogéologique, « il conviendra d'interdire toute activité et fait susceptible de nuire à la qualité de l'eau soit :

- Toute construction de piste ou de sentier
- Tout décapage de la terre végétale pour l'amélioration du domaine skiable
- Toute nouvelle construction ou abri même provisoire
- Tout dépôt ou épandage de produit quelle qu'en soit la nature
- Toute aire de stabulation de bétail
- Toute activité de prospection ou d'exploitation minière
- Le parcage d'engins, notamment de dameuse

Le pacage du bétail est autorisé. »

Les interdictions préconisées par l'hydrogéologue agréé dans le PPR constituent des servitudes qui grèvent les parcelles concernées. La réglementation prévoit la possibilité d'indemniser ces contraintes.

F.III.3.3. Périmètre de Protection Eloignée

Communes concernées : ASCOU et MIJANES (09)

Superficie : Le P.P.E. correspond au bassin versant du captage de Regalecia. Sa partie amont s'étale sur la commune limitrophe de Mijanès (Ariège).

Objectif :

Selon le rapport hydrogéologique, « *sur ce périmètre il conviendra de respecter strictement la réglementation en vigueur concernant le code de l'environnement notamment sur la protection des eaux.* »

G. QUALITE DES EAUX BRUTES, TRAITEMENT DE L'EAU ET DISTRIBUTION

G.I. EVALUATION DE LA QUALITE DES EAUX

Entre 2015 et 2017, les analyses sur la qualité des eaux ont eu lieu :

- Au niveau du réservoir ;
- Au niveau du captage ;
- Chez des particuliers habitant le lotissement ;

Les résultats des analyses RP (ressource) et P2 (production) ont été complétés par une analyse Spéci afin d'obtenir les résultats d'une analyse de 1ère adduction, nécessaire à l'évaluation globale de la qualité de l'eau prélevée.

Les résultats disponibles au niveau de la production font ressortir les éléments suivants :

- Un pH plutôt basique (8,8 en moyenne, pour une norme comprise entre 6,5 et 9) ;
- Une conductivité très faible de 96 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C en moyenne (inférieure à la norme de 200 – 1 100 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C) ;
- Une turbidité au point de mise en distribution et « au robinet du consommateur » de 0,39 NFU en moyenne et qui ne dépasse pas les limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine au point de mise en distribution (< 0,5 NTU) ;
- Une contamination bactériologique (bactéries coliformes) ponctuelle.

Ces résultats au niveau de la production sont résumés dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la production sur les années 2015 à 2017

	Nombre d'analyses à la production	Valeur minimum	Valeur maximum	Valeur moyenne	Limite de qualité maximale	Références de qualité	Nombre de dépassements
pH	3	7,9	9,3	8,8	-	Mini : 6,5 Max : 9,0	1
Conductivité	3	93	98	96	-	Mini : 200 Max : 1 100	3
Turbidité (NFU)	3	0,35	0,43	0,39	1	0,5	0
Bactéries coliformes (/100 ml)	3	0	3	1,3	-	0	2
Bact. et spores sulfito-réduc	3	0	0	0	-	0	0
Entérocoques	3	0	0	0	0	-	0
Escherichia coli	3	0	0	0	0	-	0

Au niveau de la distribution, les résultats du contrôle sanitaire depuis 2015 font ressortir les éléments suivants :

- Un pH légèrement basique (8,9, pour une norme comprise entre 6,5 et 9) ;
- Une conductivité très faible de 96 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C en moyenne (inférieure à la norme de 200 – 1 100 $\mu\text{S}/\text{cm}$ à 25°C) ;
- Une turbidité au point de mise en distribution et « au robinet du consommateur » de 0,32 en moyenne et qui ne dépasse pas les limites et références de qualité des eaux destinées à la consommation humaine au point de mise en distribution (< 0,5 NTU) ;
- Une absence de contamination chimique (micropolluants, pesticides).

Tableau 12 : Synthèse du contrôle sanitaire au niveau de la distribution sur les années 2015 à 2017

	Nombre d'analyses à la production	Valeur minimum	Valeur maximum	Valeur moyenne	Limite de qualité maximale	Références de qualité	Nombre de dépassements
pH	3	8,7	9,2	8,9	-	Mini : 6,5 Max : 9,0	0
Conductivité	3	91	105	96	-	Mini : 200 Max : 1 100	3
Turbidité (NFU) à la distribution	3	0,3	0,35	0,32	-	Max : 2	0
Bactéries coliformes (/100 ml)	3	0	0	0	-	0	0
Bact. et spores sulfito-réduc	3	0	0	0	-	0	0
Entérocoques	3	0	0	0	0	-	0
Escherichia coli	6	0	0	0	0	-	0

Selon l'avis de Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue agréé, « les mesures effectuées le jour de la visite au niveau d'une des sources aval en fond de talweg (conductivité = 34 $\mu\text{S}/\text{cm}$, T = 4,7°C) montrent un caractère fortement superficiel de la ressource, avec un temps de transfert très court. La retenue est d'ailleurs également alimentée par une multitude d'écoulements diffus hypodermiques au niveau de la frange d'altération des formations occupant le talweg, et bénéficie des écoulements superficiels en période de précipitation. La ressource captée est donc très vulnérable aux contaminations de surface.

Les eaux captées ne font l'objet d'aucun traitement par filtration. La capacité de filtration et d'autoépuration naturelle des formations en fond de talweg est jugée faible. Les sources en pied de talweg sont collectées dans la retenue via le puits collecteur. Les eaux sont donc très peu filtrées avant d'être envoyées dans le réseau. [...]

Sur le plan bactériologique, le bilan réalisé par l'ARS sur les 10 dernières années et issu du contrôle sanitaire, montre une non-conformité sur 23 % des analyses. [...]

Aucune contamination en nitrates, micropolluants minéraux, pesticides, ou herbicides n'est décelée. L'eau d'alimentation est conforme aux limites de qualité en vigueur sur les paramètres mesurés. »

Aussi, la qualité des eaux brutes produites par le captage de « Regalecia » est globalement compatible avec la production d'eau destinée à la consommation humaine. La qualité bactériologique est cependant à surveiller.

G.II. DISPOSITIFS DE TRAITEMENT DES EAUX

Actuellement, la chloration est assurée par un traitement manuel (galets de chlore ajoutés directement dans le réservoir).

Il est prévu de mettre en place un dispositif de traitement UV au niveau du réservoir.

H.DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE PREVUS

Le SMDEA veille à appliquer les dispositions du Code de la Santé Publique qui visent à distribuer « au robinet du consommateur » une eau destinée à la consommation humaine respectant les limites et références de qualité mentionnées dans les articles R. 1321-2 et R. 1321-3 dudit Code, précisées dans un arrêté ministériel du 11 janvier 2007 et à prendre les mesures appropriées pour respecter en permanence ces normes de qualité.

H.I. DISPOSITIFS DE SURVEILLANCE ET DE CONTROLE

H.I.1. Surveillance et télésurveillance de la qualité de l'eau et des débits prélevés

Le SMDEA veille au bon fonctionnement des systèmes de production, de traitement et de distribution et organisera la surveillance de la qualité de l'eau distribuée.

Des compteurs généraux permettent le contrôle des volumes mis en distribution.

Il n'existe pas de dispositif de télésurveillance sur cette UDI.

H.I.2. Contrôle de la qualité de l'eau

La qualité de l'eau fait l'objet d'un contrôle sanitaire réglementaire selon un programme annuel défini par la réglementation en vigueur et mis en œuvre par le laboratoire agréé par le Ministère chargé de la Santé pour le département de l'Ariège. Les frais d'analyses et de prélèvements seront à la charge du SMDEA selon les tarifs et modalités également fixés par la réglementation en vigueur.

Les contrôles réglementaires sont réalisés sur des points de surveillance enregistrés dans le fichier SISE-Eaux de la Délégation Départementale de l'Ariège de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie.

Les agents des services de l'Etat et de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie chargés de l'application du Code de la Santé Publique et du Code de l'Environnement ont constamment libre accès aux installations.

H.II. INFORMATION SUR LA QUALITE DE L'EAU DISTRIBUEE

L'ensemble des résultats d'analyses des prélèvements effectués au titre du contrôle sanitaire et les synthèses commentées que peut établir la Délégation Départementale de l'Ariège de l'Agence Régionale de Santé d'Occitanie sous la forme de bilans sanitaires de la situation pour une période déterminée sont portés à la connaissance du Public selon les dispositions et la réglementation en vigueur.

H.III. ENTRETIEN DES OUVRAGES

Les ouvrages de captage, les dispositifs de protection, les installations de traitement, les réservoirs et le réseau public de distribution d'eau destinée à la consommation humaine seront conçus selon les dispositions de la réglementation en vigueur et seront régulièrement entretenus et contrôlés.

Un contrôle visuel régulier des ouvrages de captage sera effectué afin de pouvoir en réaliser l'entretien, de manière à en assurer le bon fonctionnement.

I. ETAT PARCELLAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION, STOCKAGE ET TRAITEMENT

L'état parcellaire des périmètres de protection immédiate et rapprochée est présenté dans le tableau ci-dessous.

Tableau 13 : Synthèse de l'état parcellaire

	Nature des parcelles	Parcelles concernées	Superficies des parcelles	Superficie concernée	Propriétaires
PPI	<i>Prairies</i>	<i>Parcelles B601, B602, B603 et B604</i>	<i>B601 : 1 123 m² B602 : 3 998 352 m² B603 : 4 023 m² B604 : 209 292 m²</i>	<i>B601 : 240 m² B602 : 65 m² B603 : 3 580 m² B604 : 1 650 m²</i>	<i>Public</i>
PPR	<i>Prairies</i>	<i>Parcelles B601, B602, B603 et B604</i>	<i>B601 : 1 123 m² B602 : 3 998 352 m² B603 : 4 023 m² B604 : 209 292 m²</i>	<i>B601 : 883 m² B602 : 22 114 m² B603 : 443 m² B604 : 17 740 m²</i>	<i>Public</i>
Réservoir et périmètre d'entretien	<i>Prairies</i>	<i>Parcelle B573</i>	<i>263 295 m²</i>	<i>500 m²</i>	<i>Public</i>

Les superficies estimées concernent les emprises des périmètres quand elles sont différentes des surfaces totales des parcelles

J. ECHEANCIER PREVISIONNEL DES TRAVAUX, ESTIMATION DU COUT DES TRAVAUX ET JUSTIFICATION DU PROJET

J.I. ESTIMATION DU COUT

Les coûts estimés du projet sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 14 : Détail prévisionnel des travaux prévus pour le captage de « Regalecia »

<i>Travaux et postes de coûts</i>	<i>Estimation du coût (HT)</i>
<i>Achat des terrains</i>	<i>Pas d'achat – Signature d'une convention avec la collectivité</i>
<i>Travaux</i>	<i>47 876,75 € dont :</i> <i>Travaux préparatoire du captage : 16 876,75 €</i> <i>Travaux préparatoires : 2 500 €</i> <i>Travaux liés au rapport hydrogéologique sur la retenue et le talweg : 8 500 €</i> <i>Aménagement et mise en sécurité du puit : 20 000 €</i>
<i>Séparation réseau incendie et AEP</i>	<i>Création réseau : 22 000 €</i> <i>Séparation des canalisation incendie et AEP : 15 000 €</i>
<i>Mise en place du dispositif de traitement UV au réservoir</i>	<i>15 800 €</i>
<i>Indemnisation de la servitude du PPR</i>	<i>450 € (0,01 € x emprise du PPR)</i>
<i>Panneaux signalétiques</i>	<i>2 500 €</i>
<i>Programme de recherche de fuites</i>	<i>1 000 €</i>

J.II. JUSTIFICATION DU PROJET

Le présent rapport devrait permettre au SMDEA de régulariser sa situation vis à vis de la réglementation en matière d'eau potable.

Considérant :

- L'avis favorable de Monsieur Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue agréé, dans son rapport daté de septembre 2018 ;
- Que l'eau du captage de « Regalecia » est d'ores et déjà utilisée pour l'alimentation en eau potable de la population de l'UDI « Lotissement Col de Pailhères ».

Il s'agit bien d'un dossier de régularisation.

K. ANNEXES

LISTE DES ANNEXES

Annexe n°1 : Avis sanitaire de l'hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé concernant le captage « Regalecia »	72
Annexe n°2 : Fiches des ZNIEFF concernées par le captage.....	73
Annexe n°3 : Fiche de la masse d'eau FRFG048.....	74
Annexe n°4 : Analyse SPECI	75
Annexe n°5 : Analyse D1.....	76
Annexe n°6 : Analyse P1	77
Annexe n°7 : Plan de situation	78
Annexe n°8 : Plan des réseaux détaillés.....	79

Annexe n°1 : Avis sanitaire de l'hydrogéologue agréé en matière d'Hygiène Publique par le Ministère chargé de la Santé concernant le captage « Regalecia »

NB : Un unique avis d'hydrogéologue agréé a été rendu pour les captages « Font de Peses » et « Regalecia » situés sur la commune d'ASCOU. La structure du rapport est telle qu'il est impossible de le découper en deux parties distinctes.

Dans les pages suivantes, les seules annexes du rapport de l'hydrogéologue agréé ayant été conservées sont celles traitant du captage de « Regalecia ».

Commune d'ASCOU (09)

**AVIS DE L'HYDROGEOLOGUE AGREE EN MATIERE
D'HYGIENE PUBLIQUE**

CONCERNANT

**LA MISE EN CONFORMITE DES PERIMETRES DE
PROTECTION DES CAPTAGES DE FONT DE PESES ET DE
REGALECIA**



JM. GANDOLFI

septembre 2018

2 Chemin de Borde Rouge, 31320 Auzeville-Tolosane

Tél : (33) 06 74 10 80 72 ; courriel : jm.gandolfi@orange.fr ; jm.gandolfi@brgm.fr

Je soussigné Jean-Marie GANDOLFI, hydrogéologue au BRGM Occitanie à Toulouse, agissant en tant qu'hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique dans le département de l'Ariège, certifie avoir procédé, sur désignation de Madame la Directrice Générale de l'Agence Régionale de Santé Occitanie (ARS), délégation départementale de l'Ariège, à l'examen hydrogéologique en vue de la mise en conformité des périmètres de protection des deux captages d'eau potable de Font de Peses et Régalécia situés sur la commune d'Ascou. Cet examen est fait pour le compte du Syndicat Mixte Départemental de l'Eaux et de l'Assainissement (SMDEA) de l'Ariège.

La visite de terrain a été effectuée le 29 juin 2018 en présence de Jean-Luc Bernard (ARS), Leïla Mouniama et Michel Andolfo (SMDEA, Ariège), le bureau d'études SEREG, et un géomètre (GE Infra).

SITUATION GENERALE (cf ; Figure 1)

La commune d'Ascou, située dans le département de l'Ariège et limitrophe avec la commune d'Ax-les-thermes, a délégué la gestion de l'eau potable au SMDEA de l'Ariège. Les captages faisant l'objet de la présente mission d'expertise concernent :

- Les sources de Font de Peses 1 et 2 (code SISE : 009000062) alimentant l'unité de distribution de la station de ski d'Ascou-Pailhères, et situées à 7,8 km à l'ENE du bourg d'Ascou
- Le captage de Régalécia (code SISE : 009000063) alimentant l'unité de distribution du lotissement du col de Pailhères, et situé à 9,8 km à l'ENE du bourg d'Ascou.

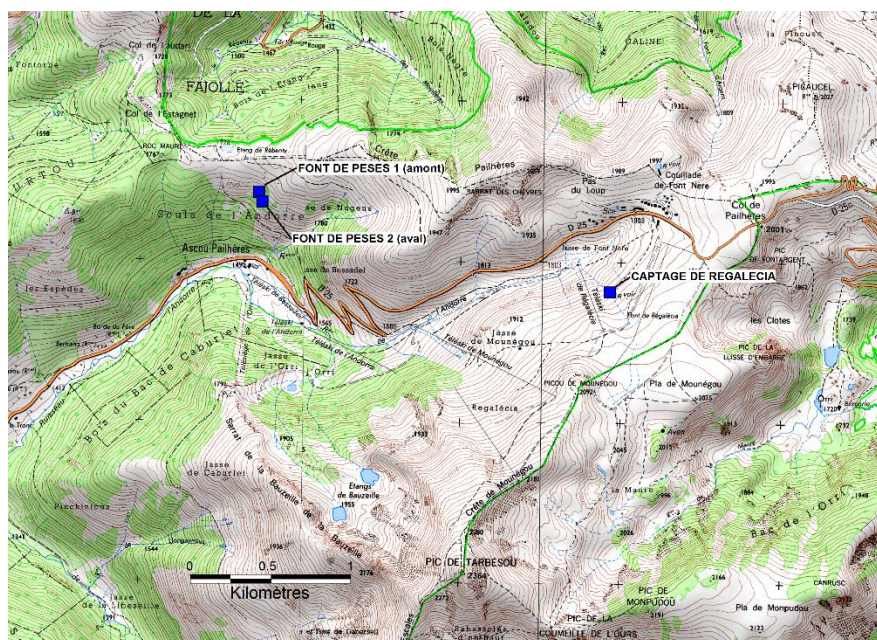


Figure 1 : Localisation des sources de Font de Peses et du captage de Régalécia, commune d'Ascou (fond © IGN 1/25 000)

CAPTAGE DE REGALECIA

L'ouvrage est situé à une altitude exacte de 1917,19 m NGF sur le versant nord aux pentes modérées du pic de Mounégou, à environ 500 m du lotissement du col de Pailhères, et à une centaine de mètres à l'est du télésiégi de Régalécia. On y accède directement en voiture par une piste carrossable partant de la RD25. Sa position exacte en coordonnées géographiques est :

- latitude Nord : 42,729630° ; longitude Est : 1,981725° (WGS84)
- X =616509,2 ; Y=6181655,5 (système RGF93, France-Lambert93)

Le captage appartient à la parcelle n° 604, section B03 de la commune d'Ascou. Le talweg barré par le captage concerne les parcelles n°603 et 601 section B03.

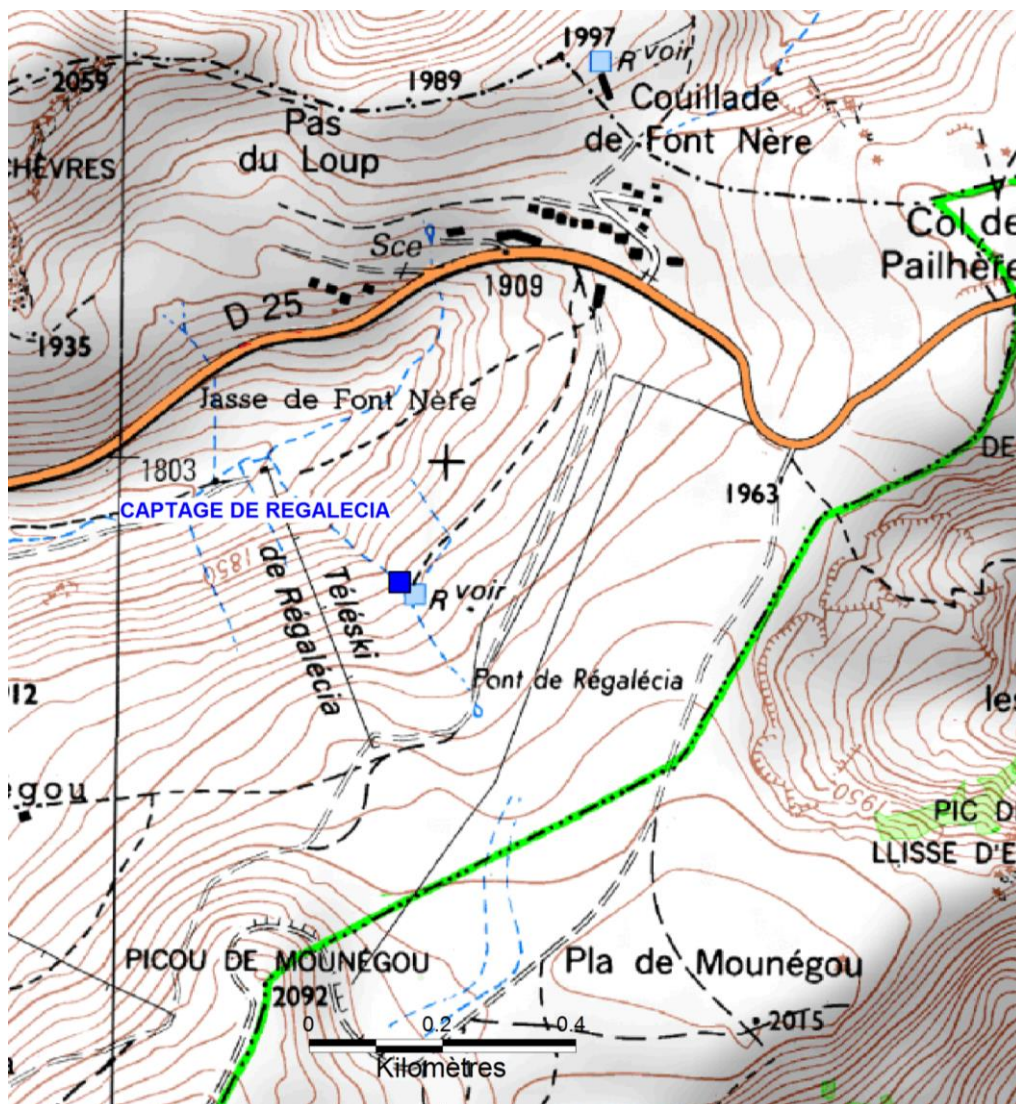


Figure 2 : Localisation du captage de Régalécia (fond © IGN 1/25 000)

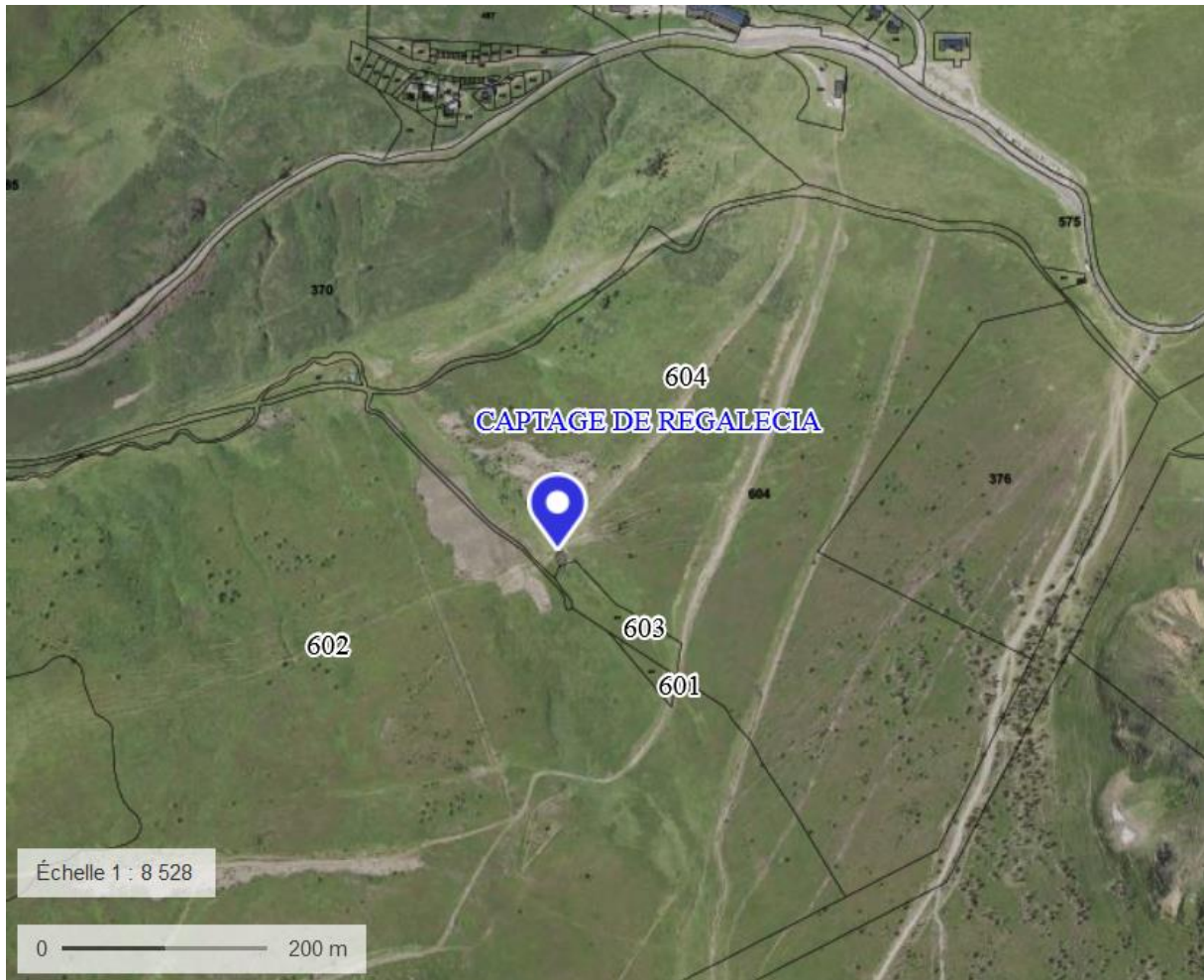


Figure 3 : Localisation du captage de Regalécia sur photographie aérienne superposée avec le cadastre (source : www.geoportail.fr)

En vue de sa protection sanitaire, le captage avait fait l'objet du rapport de Jean Roche du 19 septembre 1975, puis du rapport de l'hydrogéologue agréé Alain Mangin le 15 octobre 2003. Dans ce dernier, il était spécifié que « *l'ouvrage en son état actuel ne permettait plus sans risque sanitaire important une utilisation de l'eau destinée à la consommation humaine* ».

L'aménagement du captage comprend deux murs en béton en forme de « V » barrant un talweg, en aval de petites émergences étagées en fond de talweg, créant un plan d'eau pérenne partiellement comblé par des galets grossiers. Un puits bétonné de 2 mètres de diamètre, sur lequel s'appuient les deux pans de murs, est situé au centre du talweg. Il est destiné à abriter les installations de pompage. 2 drains métalliques enfouis dans les galets, en

amont le long des murs, assurent l'alimentation du puits. Ils se positionneraient au niveau des vannes observées dans le puits collecteur (environ 1,5 à 2 m sous le niveau de la retenue).

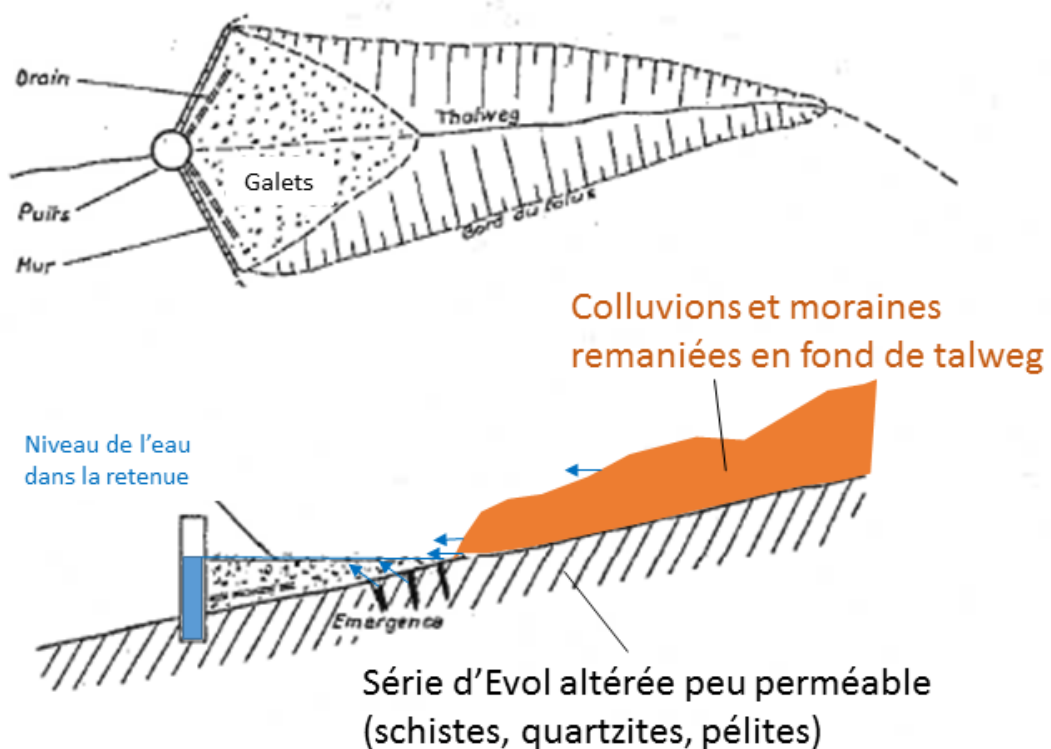


Figure 4 : Coupe schématique du captage de Régalécia (repris à partir du schéma de A. Mangin)

HYDROGEOLOGIE

Le contexte géologique concerne les méta-sédiments du Cambro-Ordovicien cernant le dôme gneissique du massif d'Aston et les granodiorites du massif du Quérigut. Il s'agit d'un complexe schisto-gréseux et pélitique à intercalations de quartzites, microconglomérats, et de calcaires cristallisés (série d'Evol). Ces formations fortement métamorphisées sont très peu perméables et à caractère fortement ruisselant. Les eaux météoriques circulent essentiellement dans la frange d'altération et dans les joints de stratification. La présence de formations morainiques plus ou moins remaniées dans les pentes avec les colluvions assurent les circulations d'eau souterraine, donnant naissance, à la faveur de rupture de pente ou de loupe de glissement, à de petites sources de versant. Leurs débits sont étroitement liés aux apports météoriques et sont sensibles aux précipitations. Le plus souvent ces débits sont faibles (inférieurs à 1 l/s), voire tarissant en période estivale.

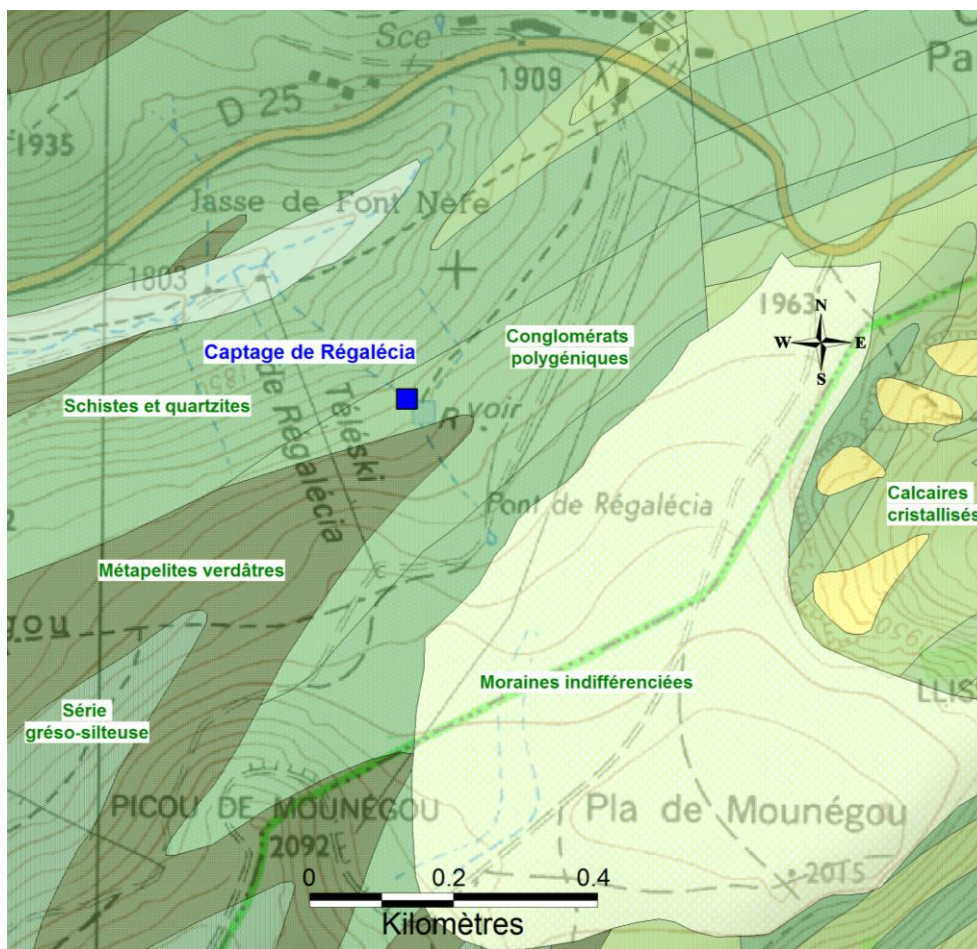


Figure 5 : Carte géologique du secteur du captage de Régalécia (fond : carte géologique harmonisée du département de l'Ariège, © brgm)

Au niveau du captage de Régalécia, plusieurs sources à plusieurs niveaux sont repérées dans le talweg et alimentent la retenue qui barre le talweg. Le jour de la visite le débit de trop plein du captage n'a pas pu être mesuré. Celui-ci est néanmoins estimé à plus de 5 l/s pour une période considérée de hautes eaux. Ce débit est largement supérieur au besoin. En période d'étiage, les sources supérieures se tarissent, et le débit global au niveau du trop-plein de la retenue est faible mais n'est pas précisément connu.

Cependant au vu des besoins extrêmement faibles, le débit devrait être suffisant pour répondre à la demande. En effet, selon les informations fournies par le SMDEA, la population desservie par le captage est de 5 habitants tout au long de l'année augmentant en période estivale à une trentaine d'habitants. Les besoins sont ainsi estimés en période de pointe de l'ordre de 0,1 l/s.

QUALITE – AMELIORATION DU CAPTAGE

Les mesures effectuées le jour de la visite au niveau d'une des sources aval en fond de talweg (conductivité = 34 μ /s/cm, T = 4,7°C) montrent un caractère fortement superficiel de la ressource, avec un temps de transfert très court. La retenue est d'ailleurs également alimentée par une multitude d'écoulements diffus hypodermiques au niveau de la frange d'altération des formations occupant le talweg, et bénéficie des écoulements superficiels en période de précipitation. La ressource captée est donc très vulnérable aux contaminations de surface.

Les eaux captées ne font l'objet d'aucun traitement par filtration. La capacité de filtration et d'autoépuration naturelle des formations en fond de talweg est jugée faible. Les sources en pied de talweg sont collectées dans la retenue via le puits collecteur. Les eaux sont donc très peu filtrées avant d'être envoyées dans le réseau. Le réservoir actuel vient d'ailleurs d'être vidangé et nettoyé avec la présence non négligeable de limons en fond de réservoir. Ce réservoir a un volume bien trop important au regard de la population desservie (200 m³) et doit être déconnecté du poteau incendie. Ses dimensions seront alors adaptées au seul besoin en eau potable.

Alain Mangin avait préconisé un filtre à sable directement dans la retenue jusqu'aux barbacanes existantes avant que les eaux soient collectées dans le puits. Cet aménagement est susceptible d'engendrer des problèmes de fonctionnement (nettoyage), voire de stabilité du mur. Il sera néanmoins conservé le principe de rajouter des matériaux dans la retenue afin de limiter la présence d'une surface d'eau dans la retenue. En considérant que le niveau de l'eau au mois de juin 2018 peut être considéré comme un niveau de hautes eaux, il sera retenu ce niveau de référence + 10 cm pour l'ajout de matériaux à forte perméabilité, propre, de type galets arrondis.

D'autre part des matériaux à granulométrie plus fine (de type galets et graviers propres arrondis) seront mis en place au niveau des plus basses sources dans le talweg avec un raccordement en pente faible du nouveau plan d'éléments mis en place dans la retenue. Cet aménagement devrait permettre une meilleure filtration latérale des eaux issues des sources.

Sur le plan bactériologique, le bilan réalisé par l'ARS sur les 10 dernières années et issu du contrôle sanitaire, montre une non-conformité sur 23 % des analyses. Actuellement la chloration est assurée par un traitement manuel (galets de chlore ajoutés directement dans le réservoir), ce qui représente un risque sanitaire non négligeable. Dans l'optique d'une séparation poteau d'incendie / réservoir d'eau potable, et donc de la mise en place d'un réservoir de dimensions adaptées aux besoins réels, le volume d'eau à traiter sera

sensiblement plus faible. Il est préconisé la mise en place d'un système de chloration automatisé. Le réservoir fera l'objet d'un nettoyage régulier.

Les analyses de type P2 (25/05/2010) et RP (23/09/2014) présentées en annexe confirme la très faible minéralisation des eaux et le caractère fortement superficiel des eaux captées avec un temps de séjour très court au sein des formations dans le talweg. Les eaux sont particulièrement agressives (équilibre calco-carbonique en classe 4). La réglementation exige la remise à la distribution d'une eau à l'équilibre. Vu la très faible population desservie (1 abonné permanent), et dans l'attente d'une potentielle correction vis-à-vis de l'agressivité des eaux, l'exploitant recensera sur l'ensemble du réseau les canalisations en plomb et les supprimera. Aucune contamination en nitrates, micropolluants minéraux, pesticides, ou herbicides n'est décelée. L'eau d'alimentation est conforme aux limites de qualité en vigueur sur les paramètres mesurés.

Le trop-plein de la retenue est dégradé et doit être redimensionné avec la mise en place d'un seuil écrêteur de crue. L'optique principale est de limiter au strict minimum la présence d'une lame d'eau libre dans la retenue, source de risque sanitaire. D'autre part, de petites fuites de la retenue sont suspectées immédiatement à proximité du puits en laissant apparaître une eau stagnante, qu'il s'agira d'assainir par drainage ou étanchéification de la retenue.

Afin de permettre un accès plus aisé dans le puits collecteur pour les opérations de surveillance et d'entretien, une porte latérale pourrait être mise en place.

ENVIRONNEMENT ET RISQUES DE POLLUTION

Le secteur où le pacage est autorisé, se situe dans une zone de haute estive accueillant des bovins, des chevaux sur une période approximative de 3 mois (15 juin – 15 septembre). Lors de la visite aucun bétail ne se trouvait à proximité du captage mais l'abreuvoir en aval immédiat du captage témoigne de leur présence. Les animaux peuvent actuellement circuler librement sur l'intégralité du bassin d'alimentation du captage, dans le talweg, sur les abords immédiats du captage, voire s'abreuver directement dans la retenue. Cette dernière, actuellement à accès libre, constitue également un point d'intérêt pour les promeneurs en période estivale et notamment de fortes chaleurs.

Le reste de l'année le secteur est la plupart du temps recouvert d'un manteau neigeux. Aucune activité n'est répertoriée en amont du captage. Seule la présence occasionnelle d'une dameuse en période hivernale pour l'entretien des pistes de ski et les entretiens usuels du remonte pente situé à proximité du captage sont à noter.

Les abords du captage en aval immédiat de la retenue sont souillés principalement par le passage des animaux attirés par le point d'eau. **Le risque de pollution se limite à la présence des animaux à proximité du captage, du talweg alimentant la retenue, et de la retenue même à accès libre.** Une pollution d'origine animale est susceptible d'entraîner une contamination bactériologique des eaux de la source comme l'atteste le bilan bactériologique issu du contrôle sanitaire sur les 10 dernières années.

MESURES DE PROTECTION SANITAIRE PRECONISEES (cf. annexes)

Outre les travaux d'amélioration de l'aménagement du captage nécessaires et spécifiés ci-avant, les mesures de protection sanitaire suivantes sont préconisées :

Périmètre de protection immédiate (P.P.I.) :

Le périmètre de protection immédiate concernera les abords de l'ouvrage et de la retenue, y compris une bande de passage en aval de la retenue, ainsi que l'ensemble du talweg jusqu'à la piste de ski situé une centaine de mètres en amont, où débute le talweg. L'ensemble de ce périmètre sera clos.

En raison de l'accès facile des animaux (chevaux notamment) au droit même de la retenue, ou des bovins aux abords immédiats du talweg et du captage, il est préconisé un PPI adapté aux conditions climatiques (la neige en hiver ne permet pas la mise en place pérenne d'une clôture). Il s'agira de la mise en place d'une ligne électrifiée à trois fils en période d'estive à renouveler chaque année après la saison hivernale. Le PPI englobera au moins une dizaine de mètres de part et d'autre du talweg, jusqu'en tête de talweg (au niveau de la piste de ski). Il englobera également la bande de passage en aval du captage et de la retenue dans le but d'assainir cette portion. La délimitation de ce PPI a été établie directement sur le site le jour de la visite en présence du SMDEA, de l'ARS et du géomètre. Un écriteau d'interdiction d'accès dans le périmètre à destination des promeneurs sera installé au niveau de la retenue. Au niveau de la piste de ski en amont, un écriteau sera également mis en place pour informer les skieurs et promeneurs de la présence d'un captage en aval. Le long de cette piste, les eaux de ruissellement susceptibles d'y parcourir seront détournées en dehors du Périmètre de Protection Rapprochée (PPR, cf ci-après).

Les abords du captage seront assainis en créant une pente vers l'aval. Actuellement une petite source a été canalisée dans une cunette aux abords immédiats de l'entrée du captage. Celle-ci sera détournée proprement afin d'éviter toute eau de ruissellement (ou débordement) dans le périmètre.

Sur cette zone, il conviendra d'interdire toute activité autre que celle nécessaire à l'exploitation et à l'entretien des installations de captage de la ressource en eau potable :

- toute construction de piste, ou de sentier
- tout décaissement de terrain ou décapage de la terre végétale
- toute nouvelle construction ou abri même provisoire
- tout dépôt ou épandage de produit quelle qu'en soit la nature
- toute aire de stabulation de bétail
- toute activité de prospection ou d'exploitation minière
- toute circulation de bétail

Le P.P.I. concerne les parcelles communales 604, 603, 602, 601, section B. Ses limites ont été levées par le géomètre le jour de la visite et sont fournies en annexe. Le P.P.I. fera l'objet d'un détachement cadastral et d'une convention de mise à disposition entre la collectivité publique et l'exploitant.

Périmètre de protection rapprochée (P.P.R.) :

Le périmètre de protection rapprochée constitue une extension du précédent périmètre vers l'amont (120 m) et latéralement (50 m). Cette zone constitue une zone tampon qui permet une certaine épuration naturelle des eaux susceptibles d'atteindre le talweg. Il conviendra d'interdire toute activité et fait susceptible de nuire à la qualité de l'eau soit :

- toute construction de piste ou de sentier
- tout décapage de la terre végétale pour l'amélioration du domaine skiable
- toute nouvelle construction ou abri même provisoire
- tout dépôt ou épandage de produit quelle qu'en soit la nature
- toute aire de stabulation de bétail
- toute activité de prospection ou d'exploitation minière
- le parcage d'engins, notamment de dameuse

Le pacage du bétail est autorisé.

Le P.P.R. concerne les parcelles communales 601,602,603,604, section B. Les limites sont fournies en annexe.

Périmètre de protection éloignée (P.P.E.)

Le P.P.E. correspond au bassin versant du captage de Régalécia. Sa partie amont s'étale sur la commune limitrophe de Mijanes (Ariège). Sur ce périmètre il conviendra de respecter strictement la réglementation en vigueur concernant le code de l'environnement notamment sur la protection des eaux. Ses limites sont fournies en annexe.

- les éventuels travaux de déforestation ou d'entretien forestier devront se référer au guide des bonnes pratiques sylvicoles élaboré par les services de l'état (DDT, ARS), notamment avec l'interdiction de coupe et de dessouchage sur les fortes pentes susceptibles de déstabiliser le sol.

Le P.P.R. concerne les parcelles communales 489 et 349, section B. Les limites sont fournies en annexe.

Périmètre de protection éloignée (P.P.E.)

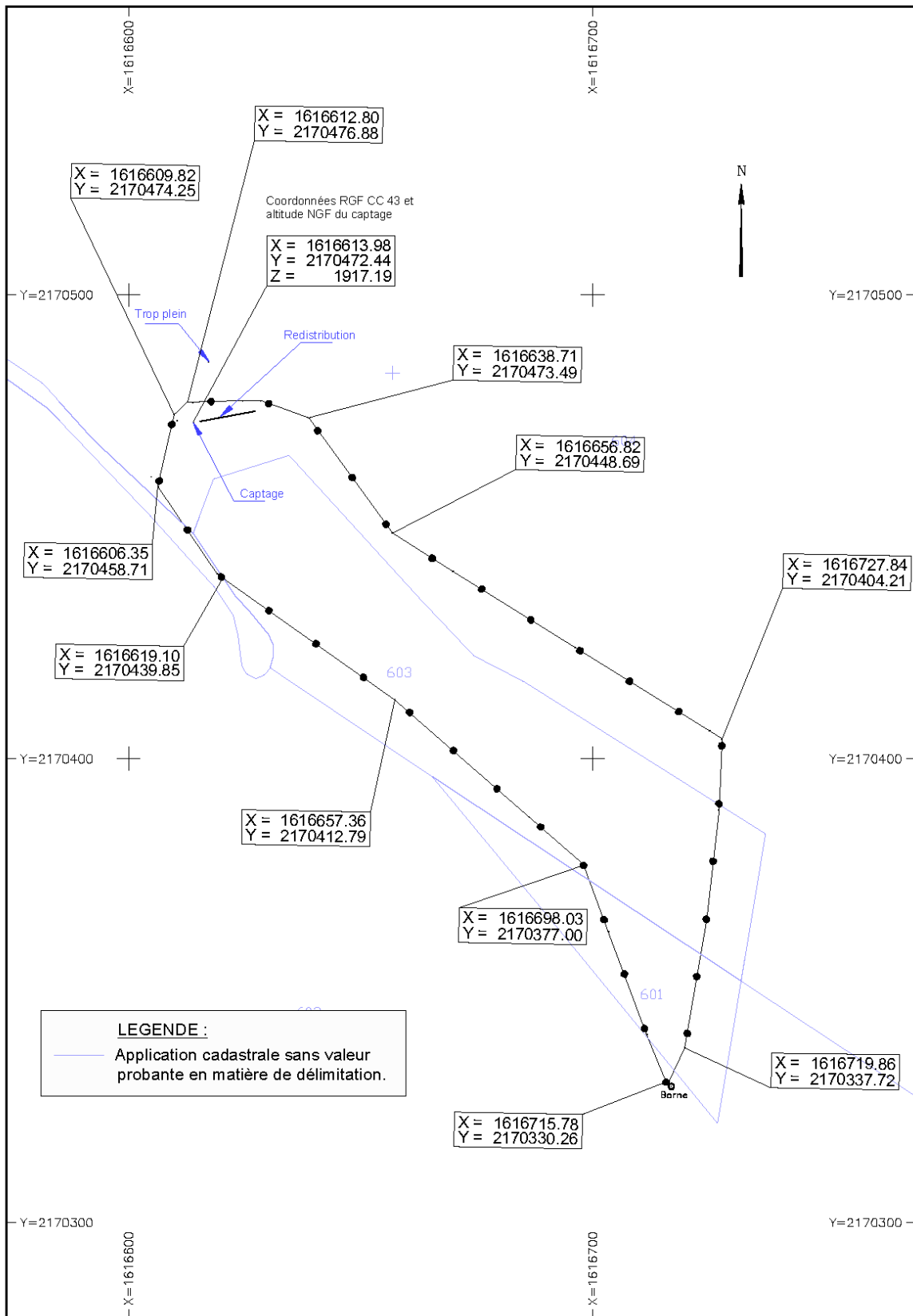
Le P.P.R. délimitant l'ensemble du bassin versant d'alimentation des deux captages, ses limites sont confondues avec celles du P.P.E. Il n'est pas utile la mise en place de prescriptions particulières pour le P.P.E. dans le présent contexte.

CONCLUSION GENERALE

Sous réserve de l'application de l'ensemble des mesures préconisées ci-avant, j'émet un avis favorable à l'utilisation de l'eau pour des besoins humains des ouvrages examinés sur la commune d'Ascou et concernant le captage de Regalecia et ceux de Font de Peses.

Fait à Toulouse le 15 septembre 2018

JM. GANDOLFI



Annexe 1 : Délimitation du périmètre de protection immédiate (P.P.I.) du captage de Régalécia – Source : géomètre expert GE Infra

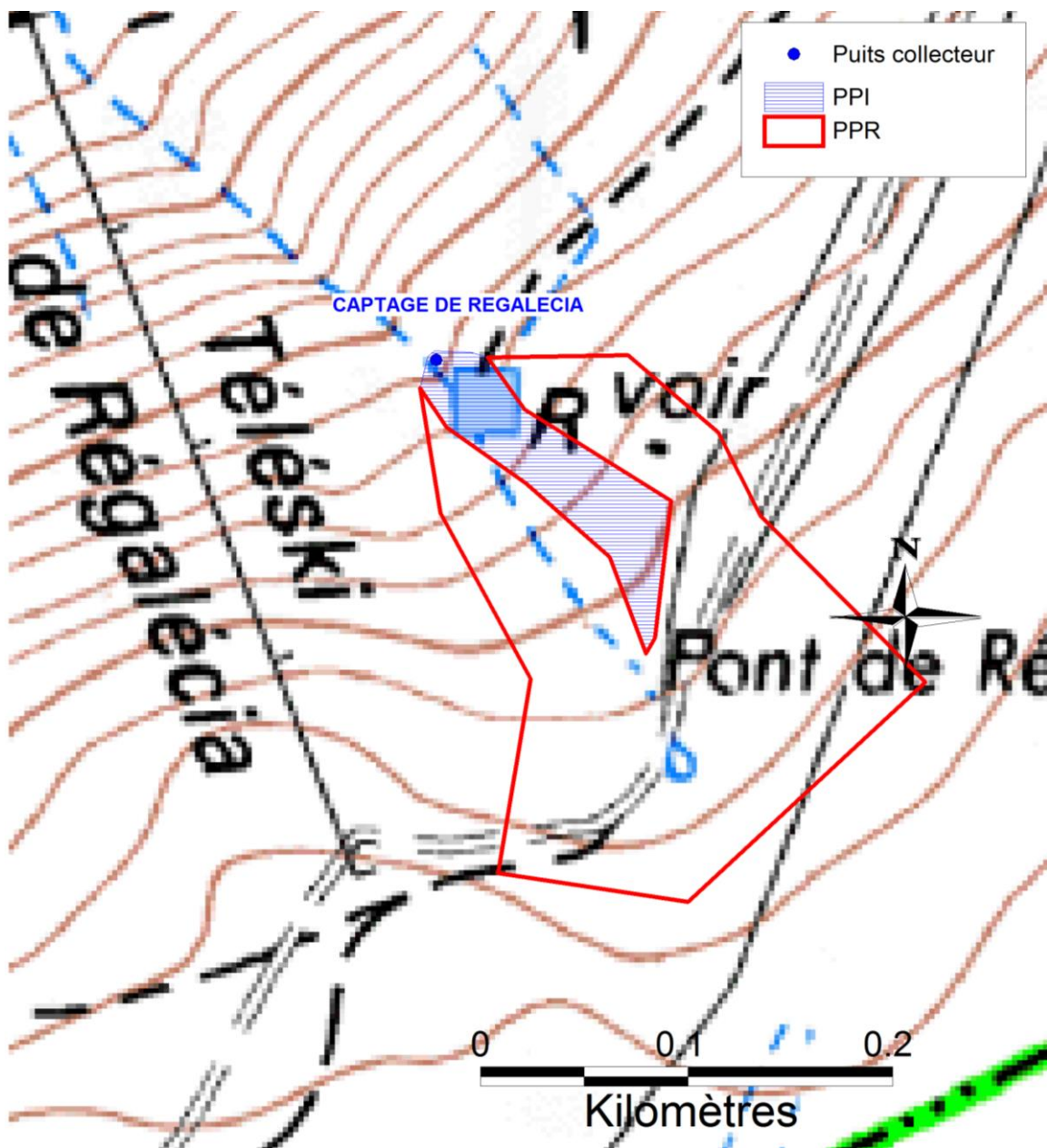
Annexe 2 : Planche photographique (captage de Régalécia)



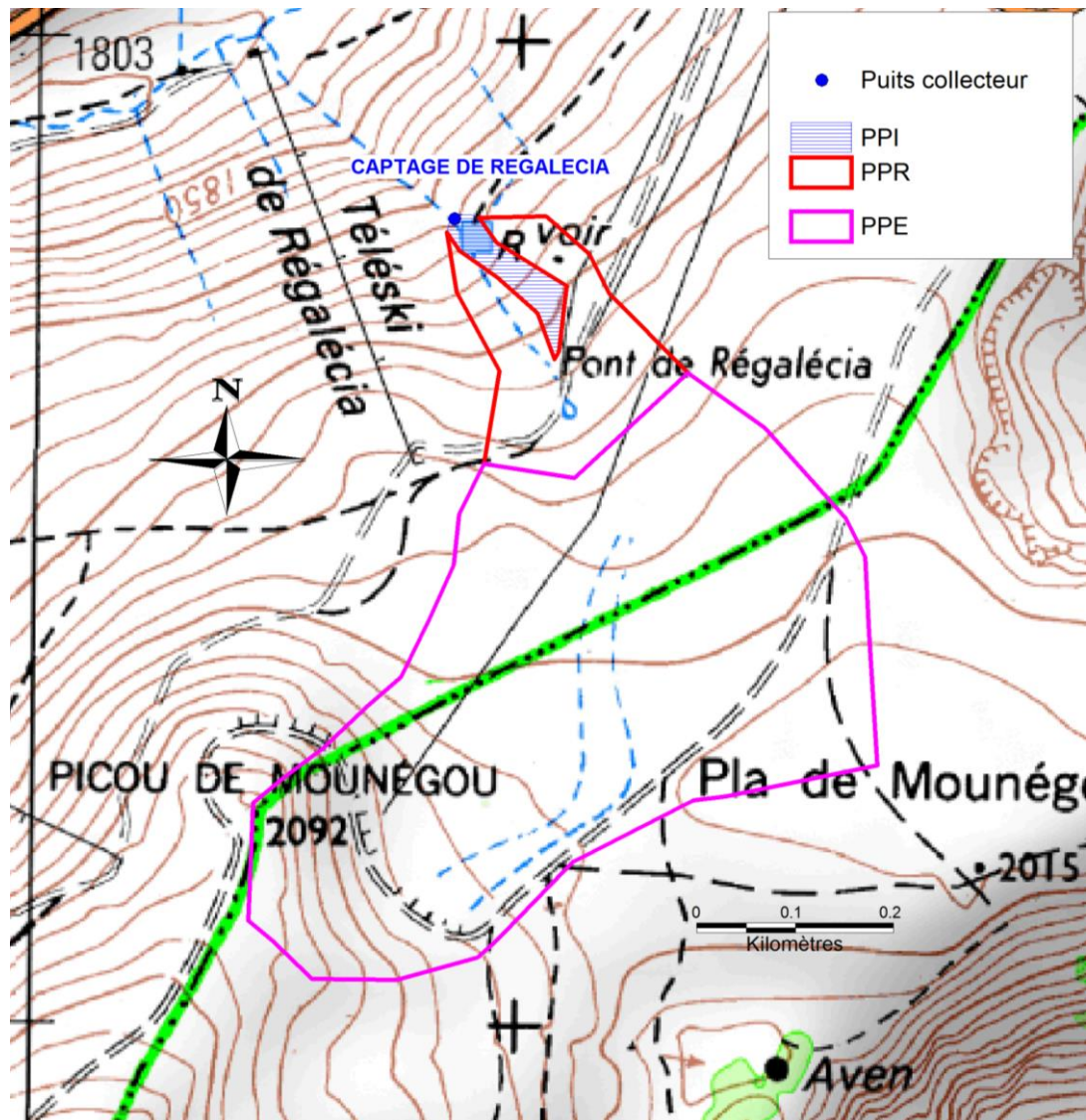
Vue du PPI mis en place conformément aux échanges lors de la visite du 29/06/2018



Vue du captage après les travaux d'amélioration suite à la visite du 29/06/2018



Annexe 3 : Délimitation du périmètre de protection rapprochée (P.P.R.) du captage de Régalécia (fond © IGN 1/25 000)



Annexe 4 : Délimitation du périmètre de protection éloignée (P.P.E.) du captage de Régalécia (fond © IGN 1/25 000)

**Annexe 5 : Résultats d'analyses de l'eau prélevée sur le captage de
Régalécia (type RP 23/09/2014, type P2 le 25/05/2010)**

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 23/09/2014 à 12h45 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : REGALECIA (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE REGALECIA - ASCOU (HABITATION)

Code point de surveillance : 0000000170

Code installation : 000063

Type d'analyse :

MPRPG

Code Sise analyse : 00093247

Référence laboratoire : F-14-38576

Numéro de prélèvement : 00900093027

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900093027)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité en vigueur sur les paramètres mesurés.

mardi 05 juin 2018

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
De l'Agence Régionale de Santé
Le Délégué Départemental par intérim


Laurent POQUET

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	11.0	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8.20	unitébH			6.5	9.0
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Oxvaène dissous	9.1	ma/L				
Oxvaène dissous % Saturation	104	%sat				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	ma/L Pt				15.0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélogéométrique NFU	0.31	NFU				2.0
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<1	µg/l		10		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	<1	µg/l		10		
Trichloroéthylène	<1	µg/l		10		
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Hydrocarbures dissous ou émulsionés	<0.05	ma/L				
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Carbonates	<6	ma/LCO3				
CO2 libre calculé	<1	ma/L				
Equilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4	4	qualit.			1.0	2.0
Hydroaénocarbonates	63	ma/L				
pH	8.00	unitébH			6.5	9.0
pH d'équilibre à la t° échantillon	8.66	unitébH				
Titre alcalimétrique complet	5.2	°f				
Titre hydrotimétrique	5.2	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer dissous	8.80	µg/l				200
Manganèse total	<5	µg/l				50
MINERALISATION						
Calcium	22.47	ma/L				
Chlorures	0.4	ma/L				250
Conductivité à 25°C	106	µS/cm			200	1100
Magnésium	0.52	ma/L				
Potassium	0.34	ma/L				
Silicates (en ma/L de SiO2)	7.3	ma/L				
Sodium	1.03	ma/L				200
Sulfates	2.1	ma/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Antimoine	<5	µg/l		5		
Arsenic	<5	µg/l		10		
Bore ma/L	<0.010	ma/L		1		
Cadmium	<1	µg/l		5		
Fluorures ma/L	0.052	ma/L		2		
Nickel	<5	µg/l		20		
Sélénium	<5	µg/l		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0.3	ma/L C				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.05	ma/L				0.1
Nitrates (en NO3)	0.5	ma/L		50.0		
Nitrites (en NO2)	<0.05	ma/L		0.5		
Phosphore total (en P2O5)	<0.04	ma/L				
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		0		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES						
2,4-D	<0.010	µg/l		0.1		
2,4-MCPA	<0.010	µg/l		0.1		
Triclopyr	<0.050	µg/l		0.1		
PESTICIDES CARBAMATES						
Asulame	<0.100	µg/l		0.1		

PESTICIDES DIVERS						
Aminopyralid	N.M.	µg/l		0.1		
AMPA	<0.030	µg/l		0.1		
Bentazone	<0.050	µg/l		0.1		
Bromadiolone	<0.050	µg/l		0.1		
Clopyralid	<0.100	µg/l		0.1		
Fluroxypir	<0.100	µg/l		0.1		
Glyphosate	<0.030	µg/l		0.1		
Piclorame	<0.05	µg/L		0.1		
Total des pesticides analysés	<0.01	µg/l		0.5		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS						
Dicamba	<0.100	µg/l		0.1		
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Amidosulfuron	<0.020	µg/l		0.1		
Metsulfuron méthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Thifensulfuron méthyl	<0.010	µg/l		0.1		

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : **CONTROLE SANITAIRE**

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 25/05/2010 à 09h30 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : PRODUCTION COL PAILHERES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR PAILHERES - ASCOU (ROB CUIS MR SOUQUET)

Code point de surveillance : 0000005210

Code installation : 003442

Type d'analyse : 9P2

Code Sise analyse : 00072562

Référence laboratoire : F-10-19472

Numéro de prélèvement : 00900072100

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900072100)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité pour les paramètres mesurés. Cette eau est agressive vis à vis des canalisations métalliques. Aussi, en cas de présence de conduite en plomb sur le branchement ou le réseau intérieur de l'habitation, il est conseillé de laisser couler l'eau préalablement à tout usage alimentaire (eau de boisson et eau incorporée aux aliments). L'agressivité de cette eau devra faire l'objet d'une correction.

mardi 05 juin 2018

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
De l'Agence Régionale de Santé
Le Délégué Départemental par intérim


Laurent POQUET

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	2.5	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.8	unitébH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	0.00	ma/LCl2				
Chlore total	0.00	ma/LCl2				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration	<5	ma/L Pt				15.0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélogéométrique NFU	0.38	NFU		1		0.5
COMP. ORG. VOLATILS & SEMI-VOLATILS						
Benzène	<1	µg/l		1.0		
COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS						
Chlorure de vinyl monomère	<0.5	µg/l		1		
Dichloroéthane-1.2	<1	µg/l		3		
Tétrachloroéthylène-1.1.2.2	<1	µg/l		10		
Tétrachloroéthylène+ Trichloroéthylène	<1	µg/l		10		
Trichloroéthylène	<1	µg/l		10		
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Equilibre calcocarbonique O/1/2/3/4	4	qualit.			1.0	2.0
pH	8.01	unitébH			6.5	9.0
Titre alcalimétrique complet	5.2	°f				
Titre hydrotimétrique	5.0	°f				
FER ET MANGANESE						
Fer total	14.38	µg/l				200
Manganèse total	6.81	µg/l				50
METABOLITES DES TRIAZINES						
Atrazine-déisopropyl	<0.040	µg/l		0.1		
Atrazine déséthyl	<0.020	µg/l		0.1		
Terbutylazin déséthyl	<0.020	µg/l		0.1		
MINERALISATION						
Calcium	20.4	mg/L				
Chlorures	0.4	mg/L				250
Conductivité à 25°C	105	µS/cm			200	1100
Magnésium	0.4	mg/L				
Potassium	0.31	mg/L				
Sodium	1.0	mg/L				200
Sulfates	2.2	mg/L				250
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Aluminium total µg/l	<10	µg/l				200
Arsenic	<5	µg/l		10		
Barium	<0.005	mg/L				1
Bore mg/L	<0.010	mg/L		1		
Cyanures totaux	<5	µg/l CN		50		
Fluorures mg/L	0.050	mg/L		2		
Mercuré	<0.25	µg/l		1		
Sélénium	<5	µg/l		10		
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0.3	mg/L C				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH4)	<0.05	mg/L				0.1
Nitrates (en NO3)	0.7	mg/L		50.0		
Nitrites (en NO2)	<0.05	mg/L		0.1		
PARAMETRES INVALIDES						
Chloroméquat chlorure (UTIL. CLMQ)	<0.03	µg/l		0		
Dose totale indicative (UTILISER DI)	<0.1	mSv/an				0
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE						
Activité alpha globale en Ba/L	<0.05	Bq/L				
Activité bêta globale en Ba/L	<0.07	Bq/l				
Activité Tritium (3H)	<8.2	Bq/l				100.0
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	103	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/100mL				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	0	n/100mL		0		
PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...						
Acétochlore	<0.020	µg/l		0.1		
Alachlore	<0.02	µg/l		0.1		
Boscalid	<0.010	µg/l		0.1		
Cymoxanil	<0.100	µg/l		0.1		
Diméthénamide	<0.010	µg/l		0.1		
Métazachlore	<0.010	µg/l		0.1		
Métolachlore	<0.010	µg/l		0.1		
Napropamide	<0.010	µg/l		0.1		
Oryzalin	<0.050	µg/l		0.1		
Propachlore	<0.010	µg/l		0.1		
Tébutam	<0.050	µg/l		0.1		
Tolylfluanide	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES ARYLOXYACIDES						
2,4-D	<0.010	µg/l		0.1		
2,4-MCPA	<0.050	µg/l		0.1		
Mécoprop	<0.010	µg/l		0.1		
Triclopyr	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES CARBAMATES						
Benfuracarbe	<0.050	µg/l		0.1		
Carbaryl	<0.010	µg/l		0.1		
Carbendazime	<0.010	µg/l		0.1		
Carbofuran	<0.010	µg/l		0.1		
Fenoxycarbe	<0.050	µg/l		0.1		
Méthomyl	<0.050	µg/l		0.1		
Pyrimicarbe	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES DIVERS						
Aclonifen	<0.020	µg/l		0.1		
AMPA	<0.030	µg/l		0.1		
Benoxacor	<0.020	µg/l		0.1		
Bentazone	<0.010	µg/l		0.1		
Bromacil	<0.040	µg/l		0.1		
Captane	<0.020	µg/l		0.1		
Chlorothalonil	<0.040	µg/l		0.1		
Clpyralid	<0.100	µg/l		0.1		
Cyprodinil	<0.010	µg/l		0.1		
Dichlobénil	<0.040	µg/l		0.1		
Diméthomorphe	<0.010	µg/l		0.1		
Fenpropidin	<0.050	µg/l		0.1		
Fenpropimorphe	<0.050	µg/l		0.1		
Fluroxypir-meptyl	<0.030	µg/l		0.1		
Folpel	<0.020	µg/l		0.1		
Glufosinate	<0.03	µg/l		0.1		
Glyphosate	<0.030	µg/l		0.1		
Imidaclopride	<0.010	µg/l		0.1		
Iprodione	<0.02	µg/l		0.1		
Isoxaflutole	<0.050	µg/l		0.1		
Métalaxyle	<0.010	µg/l		0.1		
Norflurazon	<0.020	µg/l		0.1		
Oxadixyl	<0.010	µg/l		0.1		
Oxyfluorfen	<0.020	µg/l		0.1		
Pendiméthaline	<0.020	µg/l		0.1		
Prochloraze	<0.010	µg/l		0.1		
Procymidone	<0.020	µg/l		0.1		
Pyridate	<0.100	µg/l		0.1		
Pyrifénox	<0.020	µg/l		0.1		
Pyriméthanil	<0.010	µg/l		0.1		
Tébufénozide	<0.020	µg/l		0.1		
Tétraconazole	<0.020	µg/l		0.1		
Thiaclopride	<0.010	µg/l		0.1		
Thiamethoxam	<0.010	µg/l		0.1		
Total des pesticides analysés	<0.01	µg/l		0.5		
Trifluraline	<0.02	µg/l		0.1		
PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS						
Dicamba	<0.100	µg/l		0.1		
Imazaméthabenz	<0.010	µg/l		0.1		
Ioxynil	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES ORGANOCHLORES						
Aldrine	<0.020	µg/l		0.0		
DDD-2,4'	<0.020	µg/l		0.1		
DDD-4,4'	<0.020	µg/l		0.1		
DDE-2,4'	<0.020	µg/l		0.1		
DDE-4,4'	<0.020	µg/l		0.1		
DDT-2,4'	<0.020	µg/l		0.1		
DDT-4,4'	<0.020	µg/l		0.1		
Dieldrine	<0.020	µg/l		0.0		

Endosulfan alpha	<0.020	µg/l		0.1		
Endosulfan bêta	<0.020	µg/l		0.1		
Endosulfan sulfate	<0.020	µg/l		0.1		
Endosulfan total	<0.020	µg/l		0.1		
Endrine	<0.020	µg/l		0.1		
HCH gamma (lindane)	<0.020	µg/l		0.1		
Heptachlore	<0.020	µg/l		0.0		
Heptachlore époxyde	<0.020	µg/l		0.0		
Isodrine	<0.02	µg/l		0.1		
Oxadiazon	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES						
Chlorfenvinphos	<0.010	µg/l		0.1		
Chlorpyrifos éthyl	<0.020	µg/l		0.1		
Diméthoate	<0.010	µg/l		0.1		
Ométhoate	<0.050	µg/l		0.1		
Parathion éthyl	<0.020	µg/l		0.1		
Parathion méthyl	<0.020	µg/l		0.1		
Proparaite	<0.100	µg/l		0.1		
Vamidothion	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES PYRETHRINOIDES						
Cyperméthrine	<0.02	µg/l		0.1		
Deltaméthrine	<0.02	µg/l		0.1		
Lambda Cyhalothrine	<0.020	µg/l		0.1		
Tefluthrine	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES STROBILURINES						
Azoxystrobine	<0.010	µg/l		0.1		
Pyraclostrobin	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES SULFONYLUREES						
Flazasulfuron	<0.010	µg/l		0.1		
Metsulfuron méthyl	<0.010	µg/l		0.1		
Nicosulfuron	<0.010	µg/l		0.1		
Thifensulfuron méthyl	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES TRIAZINES						
Atrazine	<0.020	µg/l		0.1		
Métamitrone	<0.010	µg/l		0.1		
Simazine	<0.020	µg/l		0.1		
Terbuthylazin	<0.020	µg/l		0.1		
Terbutryne	<0.020	µg/l		0.1		
PESTICIDES TRIAZOLES						
Aminotriazole	<0.030	µg/l		0.1		
Cyproconazol	<0.050	µg/l		0.1		
Epoxyconazole	<0.010	µg/l		0.1		
Fludioxonil	<0.010	µg/l		0.1		
Flusilazol	<0.010	µg/l		0.1		
Hexaconazole	<0.010	µg/l		0.1		
Metconazol	<0.020	µg/l		0.1		
Myclobutanil	<0.010	µg/l		0.1		
Prothioconazole	<0.100	µg/l		0.1		
Tébuconazole	<0.020	µg/l		0.1		
Triadiméfon	<0.080	µg/l		0.1		
PESTICIDES TRICETONES						
Mésotrione	<0.010	µg/l		0.1		
Sulcotrione	<0.010	µg/l		0.1		
PESTICIDES UREES SUBSTITUEES						
Chlortoluron	<0.010	µg/l		0.1		
Diuron	<0.010	µg/l		0.1		
Isoproturon	<0.010	µg/l		0.1		
Linuron	<0.020	µg/l		0.1		
Métabenzthiazuron	<0.010	µg/l		0.1		
Monolinuron	<0.020	µg/l		0.1		

Annexe n°2 : Fiches des ZNIEFF concernées par le captage



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730012141>



Montagnes orientales d'Ax-les-Thermes (Identifiant national : 730012141)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : Z2PZ0455)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Auga-Bascou Thierry (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Ariège), - 730012141, Montagnes orientales d'Ax-les-Thermes. - INPN, SPN-MNHN Paris, 23P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730012141.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Auga-Bascou Thierry (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Ariège)

Centroïde calculé : 564067°-1755594°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/03/2010

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/03/2010

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 17/06/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	23
9. SOURCES	23

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aude
- Département : Ariège
- Commune : Orlu (INSEE : 09220)
- Commune : Perles-et-Castelet (INSEE : 09228)
- Commune : Camurac (INSEE : 11066)
- Commune : Tignac (INSEE : 09311)
- Commune : Ax-les-Thermes (INSEE : 09032)
- Commune : Mérial (INSEE : 11230)
- Commune : Vaychis (INSEE : 09325)
- Commune : Prades (INSEE : 09232)
- Commune : Comus (INSEE : 11096)
- Commune : Savignac-les-Ormeaux (INSEE : 09283)
- Commune : Fajolle (INSEE : 11135)
- Commune : Caussou (INSEE : 09087)
- Commune : Ascou (INSEE : 09023)
- Commune : Bestiac (INSEE : 09053)
- Commune : Sorgeat (INSEE : 09298)
- Commune : Ignaux (INSEE : 09140)
- Commune : Mijanès (INSEE : 09193)
- Commune : Montaillou (INSEE : 09197)
- Commune : Orgeix (INSEE : 09218)
- Commune : Unac (INSEE : 09318)

1.2 Superficie

9524,07 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 1188

Maximale (mètre): 2052

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Ce site est localisé à l'est du département de l'Ariège en limite avec l'Aude. Il est constitué de différents ensembles paysagers : le plateau d'Aillou, ensemble de prairies de fauche, de pâtures et de pelouses bordé par les forêts domaniales de Montaillou et de Prades ; les pâtures rocailleuses de la route des corniches d'Unac à Sorgeat ; le complexe de vallons composant le bassin versant de la Lauze, dont les versants sont occupés par des forêts et des estives ; les bois d'ombrée dominés par la crête passant par la « Dent d'Orlu ». Ce vaste site abrite une grande diversité d'habitats et d'espèces. Il présente notamment un grand intérêt patrimonial pour la conservation des populations de Grand Tétras (hivernage et reproduction) et de Perdrix grise de montagne. Le Lagopède alpin est également présent en faible densité et ici, en limite nord de son aire de répartition. L'Ours brun fréquente régulièrement le site. Le plateau d'Aillou, constitué d'un ensemble de prairies de fauche, de pâtures et de pelouses bien conservées, héberge notamment de nombreuses espèces d'orchidées. On y trouve aussi des cultures extensives avec des espèces messicoles rares et une faune lépidoptérique intéressante. Les soulanes du site sont composées de pelouses rocailleuses entrecoupées de talwegs boisés. Ces ensembles abritent notamment plusieurs stations de Gagée jaune (*Gagea lutea*) ainsi que de nombreuses orchidées. Au niveau faunistique, on peut citer la présence du Gypaète barbu pour son nourrissage, du Chat forestier et du Hibou petit-duc (données non déterminantes ici), ainsi que d'un important cortège de lépidoptères déterminants dont les sous-espèces pyrénéennes de l'Apollon et du Semi-Apollon (*Parnassius apollo pyrenaica*, *Parnassius mnemosyne vernetanus*). Les forêts d'ombrée abritent également des habitats de reproduction pour la Chouette de Tengmalm et des zones de présence permanente de l'Isard. Les cours d'eau du site sont fréquentés par le Desman des Pyrénées et l'Euprocte, deux espèces endémiques des

Pyrénées (et du nord-ouest de la péninsule Ibérique pour le Desman) au biotope très restrictif. L'étage alpin abrite également des secteurs de bas-marais de grand intérêt où poussent notamment la Linaigrette engainante (*Eriophorum vaginatum*), protégée en Midi-Pyrénées, et le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), protégé à l'échelle nationale. Ces milieux sont fréquentés par le Triton palmé, le Lézard vivipare (non déterminant dans les Pyrénées en dessous de 500m) et des papillons patrimoniaux également, tels que le Nacré de la Bistorte (*Boloria eunomia ceretanensis*) par exemple.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Agriculture
- Aquaculture
- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Activités hydroélectriques, barrages

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Chute d'eau, cascade
- Confluence
- Source, résurgence
- Etang
- Lac
- Vallée
- Vallon
- Talweg
- Plateau
- Affleurement rocheux
- Eboulis
- Montagne
- Sommet
- Crête
- Eperon, piton
- Escarpement, versant pentu
- Versant de faible pente
- Col
- Structures artificielles

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Floristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Contraintes du milieu physique
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Le site, situé en rive droite de l'Ariège au niveau d'Ax-les-Thermes, est constitué de deux entités : les montagnes du col du Chioula englobant le plateau du pays d'Aillou et le massif du Signal du Chioula jusqu'à Unac ; l'autre ensemble est composé des vallées montagnardes boisées du ruisseau de la Lauze et de ses affluents. La limite ouest de la ZNIEFF correspond à la crête la séparant du bassin versant de l'Aude ; au sud la limite passe sur la crête séparant les sous-bassins versants de la Lauze (dans la ZNIEFF) de celui de l'Oriège. Au nord, la limite suit en partie le ruisseau de Marmare, et les axes routiers, permettant d'écarter les petites agglomérations du contour. L'ensemble de la zone fait l'objet d'un réseau dense de données déterminantes d'habitats, de flore et de faune. Deux domaines skiables sont inclus dans le périmètre : le domaine de ski nordique d'Asou, peu artificialisé et présentant divers enjeux naturels, et le domaine de ski de piste d'Ascou-Pailhères (inclus à l'exception de son bâti), assez artificialisé mais très riche de données déterminantes.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturels et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Prélèvements organisés sur la faune ou la flore	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Réintroductions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Incendies	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Bryophytes - Reptiles - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Ascomycètes - Basidiomycètes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>			1	
	54 <i>Bas-marais, tourbières de transition et sources</i>			1	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	37.212 <i>Prairies humides à Trolle et Cirse des ruisseaux</i>		Informateur : ANA (Tessier Marc)		2005 - 2005
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>			5	
	24 <i>Eaux courantes</i>			1	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			1	
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			1	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	36 <i>Pelouses alpines et subalpines</i>			7	
	61 <i>Eboulis</i>			4	
	31.2 <i>Landes sèches</i>			3	
	4 <i>Forêts</i>			59	
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			13	
	31.8 <i>Fourrés</i>			2	
	86 <i>Villes, villages et sites industriels</i>			1	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	<i>Calotriton des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ECODIV (Muratet Jean)		1	1	1985 - 2006
Basidiomycètes	41983	<i>Climacocystis borealis</i> (Fr. : Fr.) Kotlaba & Pouzar	<i>Polypore boréal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	35299	<i>Cortinarius olivaceofuscus</i> Kühner		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	35761	<i>Cortinarius triumphans</i> Fr.	<i>Cortinaire triomphant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Costes Roger				1990 - 1990
	40277	<i>Cyathus stercoreus</i> (Schw.) de Toni	<i>Cyathe coprophile</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	38190	<i>Cystoderma terreyi</i> (Berkeley & Br.) Harmaja		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	35896	<i>Flammulaster limulatus</i> (Fr.) Watling		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	43412	<i>Gloeoporus taxicola</i> (Pers.) Gilbertson & Ryvarden		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1995 - 1995
	42743	<i>Hydnellum caeruleum</i> (Hornemann : Fr.) P. Karsten		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	36972	<i>Hypholoma elongatum</i> (Pers. : Fr.) Ricken		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	514277	<i>Lactarius curtus</i> Britzelmayr	<i>Lactaire cireux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bouet Christian)				1995 - 1995
	39306	<i>Lactarius fuliginosus</i> (Fr. : Fr.) Fr.	<i>Lactaire fuligineux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	464375	<i>Lepista panaeolus</i> (Fr.) P. Karsten	<i>Argouane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	31407	<i>Mycena pterigena</i> (Fr. : Fr.) Kummer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel)				2004 - 2004
	34373	<i>Pleurotus cornucopiae</i> (Paulet) Quélet	<i>Corne d'abondance</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	37556	<i>Psathyrella leucotephra</i> (Berk. & Br.) P.D. Orton		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	34506	<i>Resupinatus applicatus</i> (Batsch : Fr.) S.F. Gray		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1995 - 1995
Bryophytes	6740	<i>Sphagnum denticulatum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Moyen			1996 - 1996
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Moyen			1996 - 1996
	6797	<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Ångstr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Moyen			1996 - 1996

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Coléoptères	200336	<i>Aesalus scarabaeoides</i> (Panzer, 1795)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		5	5	1993 - 1993
	10512	<i>Sinodendron cylindricum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sinodendre cylindrique</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		2	2	1993 - 1993
Diptères	217369	<i>Arctophila bombiforme</i> (Fallén, 1810)		Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		1	1	1995 - 1995
Lépidoptères	219814	<i>Boloria eunomia</i> (Esper, 1799)	<i>Nacré de la Bistorte</i> (Le), <i>Vanesse loyale</i> (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Tessier Marc)		5	5	2005 - 2005
	53918	<i>Boloria pales</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Nacré subalpin</i> (Le), <i>Palès</i> (Le), <i>Nacré alpin</i> (Le), <i>Pales</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2002 - 2002
	53425	<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	<i>Hermite</i> (L'), <i>Ermite</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		1	1	2005 - 2005
	53663	<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)	<i>Fadet de la Mélique</i> (Le), <i>Iphis</i> (L'), <i>Semi-Procris</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Tessier Marc)		4	5	2005 - 2006
	53516	<i>Erebia gorgone</i> Boisduval, 1833	<i>Moiré pyrénéen</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2002 - 2002
	53485	<i>Erebia triaria</i> (de Prunner, 1798)	<i>Moiré printanier</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2002 - 2002
	54191	<i>Eumedonia eumedon</i> (Esper, 1780)	<i>Argus de le Sanguinaire</i> (L'), <i>Eumédon</i> (L'), <i>Argus noir</i> (L'), <i>Argus capucin</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2006 - 2006
	199775	<i>Maculinea rebeli</i> (Hirschke, 1904)	<i>Azuré de la Croisette</i> (L'), <i>Argus bleu marine</i> (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Demergès David)		1	1	2006 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	416803	<i>Parnassius apollo pyrenaica</i> <i>Harcourt-Bath, 1896</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2000 - 2004
	416842	<i>Parnassius mnemosyne vernetanus</i> <i>Fruhstorfer, 1908</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		1	20	2002 - 2005
	53229	<i>Pyrgus alveus</i> <i>(Hübner, 1803)</i>	<i>Hespérie du Faux-Buis, Plain-Chant (Le), Dé-à-jouer (Le), Hespérie frillitaire (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2002 - 2002
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	<i>Desman des Pyrénées, Rat-trompette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), Bertrand Alain		1	1	1985 - 2000
	60630	<i>Lutra lutra</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	2004 - 2005
	60731	<i>Mustela putorius</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Putois d'Europe, Furet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn)		1	1	2001 - 2004
	61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> <i>Bonaparte, 1845</i>	<i>Isard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn)		3	3	2000 - 2005
Mollusques	199831	<i>Abida pyrenaearia</i> <i>(Michaud, 1831)</i>	<i>Maillot des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
	162690	<i>Cochlostoma nouleti</i> <i>(Dupuy, 1851)</i>	<i>Cochlostome des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
Oiseaux	3533	<i>Aegolius funereus</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn)		1	1	2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	2957	<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i> Hartert, 1921	<i>Lagopède des Pyrénées</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn)		1	1	2000 - 2005
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		1	1	2000 - 2005
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		1	1	1990 - 2005
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : OGM		1	1	2005 - 2005
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		1	80	1998 - 2005
	Phanérogames	80546	<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	<i>Lychnis Nielle, Nielle des blés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		11	100
81076		<i>Alchemilla flabellata</i> Buser, 1891	<i>Alchémille en éventail, Alchémille flabellée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
81543		<i>Allium victorialis</i> L., 1753	<i>Ail victoriale, Herbe à neuf chemises, Ail de la Sainte-Victoire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Faup Étienne)		101	1000	2002 - 2007
82542		<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov., 1919	<i>Androsace de Vandelli</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
83055		<i>Antirrhinum latifolium</i> Mill., 1768	<i>Muflier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		11	100	2006 - 2006
83058		<i>Antirrhinum majus</i> L., 1753	<i>Muflier à grandes fleurs, Gueule-de-lion</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83303	<i>Arabis ciliata</i> Clairv., 1811	<i>Arabette ciliée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	131688	<i>Arnica montana</i> var. <i>montana</i> L., 1753	<i>Herbe aux prêcheurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	1995 - 2007
	83890	<i>Arnoseric minima</i> (L.) Schweigg. & Körte, 1811	<i>Arnoséris naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 2004
	84229	<i>Asarina procumbens</i> Mill., 1768	<i>Muflier asaret,</i> <i>Petit Asaret</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel), Maugé Christian				2000 - 2005
	84937	<i>Astrantia minor</i> L., 1753	<i>Petite Astrance,</i> <i>Sanicle de montagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	87699	<i>Campanula precatoria</i> Timb.- Lagr., 1873	<i>Campanule à chapelet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe)		11	100	2003 - 2003
	88753	<i>Carex paniculata</i> L., 1755	<i>Laïche paniculée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	89574	<i>Centaurea cyanus</i> L., 1753	<i>Barbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		1001	10000	1995 - 2008
	89647	<i>Centaurea montana</i> L., 1753	<i>Bleuet des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	89728	<i>Centaurea triumfetti</i> All., 1773	<i>Centaurée de Lyon,</i> <i>Centaurée de Trionfetti,</i> <i>Centaurée axillaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	91118	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles alternes, Cresson de rocher, Cresson doré, Hépatique dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	91144	<i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr., 1822	<i>Mulgédie des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe), Maugé Christian				2003 - 2003
	91398	<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All., 1789	<i>Cirse des ruisseaux, Cirse de Salzbourg</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	94145	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al., 1984	<i>Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	<i>Oeillet barbu, Oeillet de Girardin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	<i>Rosolis à feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), Maugé Christian	Moyen	1	10	1998 - 2003
	96861	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	<i>Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	97140	<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan, 1773	<i>Panicaud de Bourgat</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	98045	<i>Festuca airoides</i> Lam., 1788	<i>Fétuque fausse-canche</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	98407	<i>Festuca niphobia</i> (St.-Yves) Kerguelen, 1976	<i>Fétuque des neiges</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	99931	<i>Gentiana pyrenaica</i> L., 1767	<i>Gentiane des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	103292	<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl, 1790	<i>Millepertuis à feuilles de lin, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 2005
	103478	<i>Iberis pinnata</i> L., 1755	<i>Ibérus à feuilles pennatifides</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		11	100	2006 - 2006
	105992	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	<i>Lis des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		1	10	1995 - 2007
	106150	<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf., 1799	<i>Linaire des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), Maugé Christian		1	10	1995 - 2004
	106457	<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv., 1813	<i>Azalée naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Cassan Sandra)				2003 - 2003
	108898	<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	<i>Muscari à grappes, Muscari négligé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Chagnault Line)		1	10	2004 - 2006
	137992	<i>Narcissus poeticus</i> subsp. <i>poeticus</i> L., 1753	<i>Narcisse des poètes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Maugé Christian		11	100	1995 - 2005
	109648	<i>Nigritella gabasiana</i> Teppner & E.Klein, 1993	<i>Nigritelle de Gabas</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2004 - 2004
	111234	<i>Oreochloa elegans</i> (Sennen) A.W.Hill, 1933	<i>Seslérie élégante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	112285	<i>Papaver argemone</i> L., 1753	<i>Pavot argémone, Coquelicot Argémone</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme), Maugé Christian		11	100	1994 - 2008
	112574	<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	<i>Pédiculaire chevelue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David)		11	100	2002 - 2003
	112586	<i>Pedicularis mixta</i> Gren., 1853	<i>Pédiculaire mixte</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	112591	<i>Pedicularis pyrenaica</i> J.Gay, 1832	<i>Pédiculaire des marais, Pédiculaire des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David), Maugé Christian				2002 - 2003
	112871	<i>Peucedanum oreoselinum</i> (L.) Moench, 1794	<i>Persil des montagnes, Persil de cerf</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2003
	112872	<i>Peucedanum ostruthium</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	<i>Impéatoire, Benjoin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	113397	<i>Phyteuma pyrenaicum</i> R.Schulz, 1904	<i>Raiponce des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	115619	<i>Potentilla pyrenaica</i> Ramond ex DC., 1805	<i>Potentille des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian				2002 - 2003
	139365	<i>Primula elatior</i> subsp. <i>intricata</i> (Gren. & Godr.) Widmer, 1891	<i>Primevère intriquée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ISATIS (Tessier Marc)		11	100	2008 - 2008
	139460	<i>Pseudorchis albida</i> subsp. <i>albida</i> (L.) Á.Löve & D.Löve, 1969	<i>Orchis blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	139513	<i>Pulsatilla alpina</i> subsp. <i>apiifolia</i> (Scop.) Nyman, 1878	<i>Pulsatille à feuilles d'Ache</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)	Fort			2003 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	116459	<i>Pulsatilla vernalis</i> (L.) Mill., 1768	Anémone printanière	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	116932	<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs, Chauss-trappe des blés	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		1	10	2005 - 2006
	119525	<i>Rumex longifolius</i> DC., 1815	Oseille à feuilles allongées, Rumex à feuilles longues	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	119952	<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	121059	<i>Saxifraga geranioides</i> L., 1755	Saxifrage faux-geranium	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	121110	<i>Saxifraga media</i> Gouan, 1773	Saxifrage moyen, Saxifrage intermédiaire	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	140677	<i>Saxifraga pentadactylis</i> subsp. <i>pentadactylis</i> Lapeyr., 1801	Saxifrage pentadactyle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	121603	<i>Scilla autumnalis</i> L., 1753	Scille d'automne	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2004
	122281	<i>Sedum villosum</i> L., 1753	Orpin pubescent, Orpin velu, Sedum vilieux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	140929	<i>Sempervivum tectorum</i> subsp. <i>tectorum</i> L., 1753	Grande joubarbe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		11	100	2005 - 2006
	123485	<i>Silene gallica</i> L., 1753	Silène de France, Silène d'Angleterre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	141400	<i>Stachys annua</i> subsp. <i>annua</i> (L.) L., 1763	Épiaire annuelle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile), CBNPMP (Garcia Jérôme)				2008 - 2008
	141553	<i>Teucrium aureum</i> subsp. <i>aureum</i> Schreb., 1773	Germandrée dorée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1995 - 1995
	127237	<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	Trèfle brun	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	127872	<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	Trolle d'Europe	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)	Fort			2002 - 2003
	128470	<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)				2005 - 2005
	128810	<i>Veronica bellidioides</i> L., 1753	Véronique fausse Pâquerette	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	128970	<i>Veronica praecox</i> All., 1789	Véronique précoce	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	129260	<i>Vicia onobrychioides</i> L., 1753	Vesce fausse esparcette, Vesce faux Sainfoin	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), Maugé Christian		11	100	1995 - 2005
Ptéridophytes	82783	<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link, 1841	Anogramme à feuilles minces, Grammitis	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian				2003 - 2004
	94068	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv., 1827	Cystoptéris des montagnes, Cystoptéride des montagnes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
Reptiles	444444	<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	Lézard catalan	Reproduction indéterminée	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		1	1	2005 - 2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ascomycètes	48067	<i>Hypocrea pulvinata</i> Fuckel		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
Basidiomycètes	35475	<i>Cortinarius purpurascens</i> Fr.	<i>Cortinaire pourpre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	29534	<i>Gyroporus cyanescens</i> (Bull. : Fr.) Quélet	<i>Bolet indigotier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Costes Roger				1990 - 1992
	30126	<i>Hygrocybe coccinea</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer	<i>Hygrophore cocciné</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1996 - 1996
	469744	<i>Hygrocybe persistens</i> var. <i>langei</i> (Kühner) Bon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Costes Roger				1990 - 1990
	29660	<i>Porphyrellus porphyrosporus</i> (Fr.) E.-J. Gilbert	<i>Bolet porphyre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Costes Roger				1990 - 1990
	39751	<i>Russula foetens</i> (Pers. : Fr.) Pers.	<i>Russule fétide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	39862	<i>Russula laurocerasi</i> Melzer	<i>Russule laurier-cerise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Costes Roger				1990 - 1997
	33211	<i>Tricholoma cingulatum</i> (Almf. : Fr.) Jacobasch	<i>Tricholome ceinturé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel)				2004 - 2004
Lépidoptères	53569	<i>Erebia meolans</i> (de Prunner, 1798)	<i>Moiré des Fétuques</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2002 - 2002
Phanérogames	81899	<i>Alyssum diffusum</i> Ten., 1815	<i>Alysse diffuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian				2002 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87021	<i>Bupleurum angulosum</i> L., 1753	<i>Buplèvre anguleux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	87545	<i>Calycocorsus stipitatus</i> (Jacq.) Rauschert, 1966	<i>Calycocorsus stipité, Willemetie stipitée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	87636	<i>Campanula erinus</i> L., 1753	<i>Campanule érinus, Campanule à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 1994
	87693	<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	<i>Campanule à feuilles de pêche, Bâton-de-Jacob</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2003
	89928	<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	<i>Céphalanthère rouge, Elléborine rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)		11	100	2003 - 2003
	133303	<i>Cirsium acaulon</i> subsp. <i>acaulon</i>	<i>Cirse sans tige</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	133499	<i>Crepis albida</i> subsp. <i>albida</i> Vill., 1779	<i>Crépide blanchâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel, Penin David)				2003 - 2004
	133835	<i>Dianthus deltoides</i> subsp. <i>deltoides</i> L., 1753	<i>Oeillet couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Bergès Christophe), Maugé Christian	Moyen	11	100	1997 - 2003
	98981	<i>Fritillaria nigra</i> Mill., 1768	<i>Fritillaire noire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		1	10	1995 - 2005
	135019	<i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>burseri</i> Lapeyr., 1813	<i>Gentiane de Burser</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	2002 - 2007
	159985	<i>Limodorum abortivum</i> subsp. <i>abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté, Limodore sans feuille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106379	<i>Lithospermum arvense</i> L., 1753	Charée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		11	100	2005 - 2008
	106846	<i>Luzula nivea</i> (Nathh.) DC., 1805	Luzule blanche, Luzule des neiges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	2002 - 2007
	106861	<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult., 1814	Luzule des Sudètes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	108874	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Chagnault Line, Penin David), Maugé Christian		11	100	2004 - 2006
	110945	<i>Orchis pallens</i> L., 1771	Orchis pâle	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Guerby Lucien, Holliger Benoît), ARIANE (De Munnik Nicolas)	Fort	1	10	1990 - 2004
	112453	<i>Paronychia polygonifolia</i> (Vill.) DC., 1805	Paronyque à feuilles de Renouée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	113957	<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Œil de chien, Plantain toujours vert	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	121177	<i>Saxifraga rotundifolia</i> L., 1753	Saxifrage à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	121846	<i>Scleranthus uncinatus</i> Schur, 1850	Scléranthe à crochets	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe)				2003 - 2003
	122116	<i>Sedum annuum</i> L., 1753	Orpin annuel	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	128428	<i>Valeriana pyrenaica</i> L., 1753	Valériane des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1995 - 2003

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	128476	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	<i>Mache doucette,</i> <i>Mache</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line), Maugé Christian		11	100	2004 - 2006
	129191	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	<i>Vesce hérissée,</i> <i>Ers velu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2004
	129263	<i>Vicia orobus</i> DC., 1815	<i>Vesce orobe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	129325	<i>Vicia tetrasperma</i> (L.) Schreb., 1771	<i>Lentillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 2004
	129506	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	<i>Pensée des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme, Laigneau Françoise)	Fort			2005 - 2009
	129663	<i>Viola pyrenaica</i> Ramond ex DC., 1805	<i>Violette des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	416842	<i>Parnassius mnemosyne vernetanus</i> Fruhstorfer, 1908	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)	
			Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
Oiseaux	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
			Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
	3533	<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Reptiles	444444	<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82542	<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov., 1919	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	131688	<i>Arnica montana</i> var. <i>montana</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> <i>subsp. barbatus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	133835	<i>Dianthus deltoides</i> <i>subsp. deltoides</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	137992	<i>Narcissus poeticus</i> <i>subsp. poeticus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Bryidae	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6797	<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Ångstr.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
Ptérédiphytes	94068	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv., 1827	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Sarthou J.-P., Speight M.C.D.	1997	Inventaire faunistique des Diptères Syrphidae et Microdontidae du sud-ouest de la France. Bull. Soc. ent. Fr. 102 (5) : 457-480.
Informateur	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Bertrand Alain), Bertrand Alain		
	ANA (Bertrand Alain, Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		
	ANA (Bertrand Alain), ECODIV (Muratet Jean)		
	ANA (Bertrand Alain), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		
	ANA (Bertrand Alain, Guerby Lucien, Holliger Benoît), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA (Bertrand Alain), Maugé Christian		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Maugé Christian		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		
	ANA (Brousseau Cécile)		
	ANA (Brousseau Cécile), CBNPMP (Garcia Jérôme)		
	ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		
	ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme, Laigneau Françoise)		
	ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme), Maugé Christian		
	ANA (Dedieu Maurice)		
	ANA (Dedieu Maurice), CBNPMP (Bergès Christophe), Maugé Christian		
	ANA (Dedieu Maurice), Maugé Christian		
	ANA (Guerby Lucien)		
	ANA (Holliger Benoît)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Chagnault Line)		
	ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Faup Étienne)		
	ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Chagnault Line, Penin David), Maugé Christian		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), Maugé Christian		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line), Maugé Christian		
	ANA (Tessier Marc), FDC 09 (Marty Evelyn), OGM		
	Anonyme		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bouet Christian)		
	ARIANE (Bouet Christian)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Costes Roger		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Bertrand Alain		
	CBNPMP (Bergès Christophe)		
	CBNPMP (Bergès Christophe)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Cassan Sandra)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel, Penin David)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)		
	CBNPMP (Cassan Sandra)		
	CBNPMP (Chagnault Line)		
	CBNPMP (Corriol Gilles)		
	CBNPMP (Garcia Jérôme)		
	CBNPMP (Gire Lionel)		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Penin David)		
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain)		
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	Costes Roger		
	Costes Roger		
	ECODIV (Muratet Jean)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	FDC 09 (Marty Évelyn)		
	FDC 09 (Marty Évelyn)		
	FDC 09 (Marty Évelyn), OGM		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	LPO Casseurs d'os		
	LPO Casseurs d'os (personne morale)		
	Maugé Christian		
	Maugé Christian		
	MHN Toulouse (Presseq Boris)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	OGM		
	OGM (personne morale)		
	ONCFS Sud-Ouest (Faup Étienne)		
	ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		
	Royaud Alain		
	Royaud Alain		
	SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		
	SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		
	SHNAO (Demergès David)		
	SHNAO (Demergès David)		



znieff

ZONES NATURELLES
D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE,
FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

Date d'édition : 06/07/2018
<https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730012135>



Bassin versant de l'Oriège et montagnes orientales d'Ax-les-Thermes (Identifiant national : 730012135)

(ZNIEFF Continentale de type 2)

(Identifiant régional : Z2PZ2080)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Paris Anne (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Ariège), - 730012135, Bassin versant de l'Oriège et montagnes orientales d'Ax-les-Thermes. - INPN, SPN-MNHN Paris, 35P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/730012135.pdf>

Région en charge de la zone : Midi-Pyrénées

Rédacteur(s) : Paris Anne (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage de l'Ariège)

Centroïde calculé : 564074°-1755594°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 04/03/2010

Date actuelle d'avis CSRPN : 04/03/2010

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 19/04/2016

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	4
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	5
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	6
6. HABITATS	6
7. ESPECES	8
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	35
9. SOURCES	35

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Aude
- Département : Ariège
- Département : Pyrénées-Orientales
- Commune : Orlu (INSEE : 09220)
- Commune : Perles-et-Castelet (INSEE : 09228)
- Commune : Camurac (INSEE : 11066)
- Commune : Tignac (INSEE : 09311)
- Commune : Ax-les-Thermes (INSEE : 09032)
- Commune : Merial (INSEE : 11230)
- Commune : Vaychis (INSEE : 09325)
- Commune : Fontrabiouse (INSEE : 66081)
- Commune : Prades (INSEE : 09232)
- Commune : Comus (INSEE : 11096)
- Commune : Savignac-les-Ormeaux (INSEE : 09283)
- Commune : Fajolle (INSEE : 11135)
- Commune : Caussou (INSEE : 09087)
- Commune : Ascou (INSEE : 09023)
- Commune : Artigues (INSEE : 09020)
- Commune : Bestiac (INSEE : 09053)
- Commune : Formiguères (INSEE : 66082)
- Commune : Sorgeat (INSEE : 09298)
- Commune : Ignaux (INSEE : 09140)
- Commune : Mijanès (INSEE : 09193)
- Commune : Montailou (INSEE : 09197)
- Commune : Orgeix (INSEE : 09218)
- Commune : Unac (INSEE : 09318)
- Commune : Mérens-les-Vals (INSEE : 09189)
- Commune : Angoustrine-Villeneuve-des-Escalades (INSEE : 66005)

1.2 Superficie

18551,23 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 1188

Maximale (mètre): 2052

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Ce site est localisé au sud-est du département de l'Ariège, en limite avec l'Aude et les Pyrénées-Orientales. Il est constitué de différents ensembles paysagers : le plateau d'Aillou, ensemble de prairies de fauche, de pâtures et de pelouses bordé par les forêts domaniales de Montailou et de Prades ; les pâtures rocailleuses de la route des corniches d'Unac à Sorgeat ; un complexe de vallons composant le bassin versant de la Lauze et de l'Oriège, dont les versants sont occupés par des hêtraies à l'étage montagnard ; et des estives dans les parties hautes des mêmes vallées, dominées par des secteurs très minéraux où falaises et éboulis sont prépondérants. La partie haute de la vallée de l'Oriège, en amont du hameau des Forges d'Orlu, est classée en réserve nationale de chasse et de faune sauvage. Par ailleurs, plusieurs estives sont toujours actives. Le secteur constitue également un pôle touristique important pour l'économie locale : stations de ski, offre importante en matière de randonnée, refuges gardés sont présents. Les facteurs physiques et humains influant sur le milieu ont favorisé l'apparition d'une diversité d'habitats importante, permettant l'accueil d'une faune et d'une flore caractéristiques et très diversifiées.

Le site présente globalement un grand intérêt patrimonial pour la conservation des populations de Grand Tétrás (hivernage et reproduction) et de Perdrix grise de montagne. Le Lagopède alpin est également présent, notamment au sud du site. L'Ours brun fréquente régulièrement le site. Le plateau d'Aillou est constitué d'un ensemble de prairies de fauche, de pâtures et de pelouses bien conservées, et héberge notamment de nombreuses espèces d'orchidées. On y retrouve des cultures extensives avec des messicoles rares et un cortège de rhopalocères intéressant. Les soulanes de l'étage montagnard du site sont composées de pelouses rocailleuses entrecoupées de talwegs boisés. Ces ensembles abritent notamment plusieurs stations de gagées ainsi que de nombreuses orchidées. Au niveau faunistique, on peut citer la présence du Chat forestier et du Hibou petit-duc (données non déterminantes ici), ainsi que d'un important cortège de lépidoptères déterminants dont les sous-espèces pyrénéennes de l'Apollon et du Semi-Apollon (*Parnassius apollo pyrenaica*, *Parnassius mnemosyne vernetanus*). Les hêtraies montagnardes de versants abritent également des habitats de reproduction pour la Chouette de Tengmalm, et sont des zones de présence permanente de l'Isard. Les zones d'intérêt se situent essentiellement en lisière supérieure. Les milieux aquatiques sont fréquentés par la Loutre d'Europe, ainsi que par le Desman et l'Euprocte des Pyrénées pour certains d'entre eux. Ces deux derniers sont endémiques des Pyrénées (et du nord-ouest de la péninsule Ibérique pour le Desman) et leur biotope est très restrictif. Les étages subalpin et alpin abritent des secteurs de bas-marais de grand intérêt, avec la Linaigrette engainante (*Eriophorum vaginatum*), protégée régionalement, et le Rossolis à feuilles rondes (*Drosera rotundifolia*), protégé nationalement. Ces milieux sont également fréquentés par le Triton palmé ou le Lézard vivipare. Des boisements à pins à crochets sont bien présents sur plusieurs secteurs. Ils sont globalement très favorables à la reproduction du Grand Tétrás, aux coléoptères saproxyliques, et sont en phase d'expansion. Enfin, divers types de pelouses et landes sont présents sur le site : on retrouve sur de très grandes superficies des landes à Rhododendron, avec une dynamique forte de fermeture. La mosaïque créée par l'imbrication de ces habitats est particulièrement appréciée par les cortèges de rhopalocères et d'odonates. La composante minérale du site est très importante au sud : de nombreux éboulis et falaises majoritairement siliceux peu végétalisés sont présents. Une grande diversité d'oiseaux nicheurs rupestres fréquente ces milieux (Aigle royal, craves, chocards, tichodromes). Une flore patrimoniale particulièrement rare est également présente, avec des communautés à Androsace de Vandelli (*Androsace vandellii*), protégée nationalement notamment.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Site inscrit selon la loi de 1930
- Réserve nationale de chasse et de faune sauvage
- Site inscrit au titre de la Directive Oiseaux (ZPS)
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Elevage
- Pêche
- Chasse
- Tourisme et loisirs
- Habitat dispersé
- Circulation routière ou autoroutière
- Activités hydroélectriques, barrages
- Gestion conservatoire

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Chute d'eau, cascade
- Confluence
- Source, résurgence
- Etang

- Lac
- Vallée
- Vallon
- Talweg
- Falaise continentale
- Eboulis
- Montagne
- Sommet
- Crête
- Escarpement, versant pentu
- Versant de faible pente
- Col
- Combe
- Grotte
- Couloir d'avalanche

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Domaine communal

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none"> - Ecologique - Faunistique - Floristique 	<ul style="list-style-type: none"> - Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales - Zone particulière d'alimentation - Zone particulière liée à la reproduction 	

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Occupation du sol (CORINE-Landcover)
- Contraintes du milieu physique
- Formations végétales, étages de végétation

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La zone est circonscrite par les Pyrénées orientales au sud, la vallée de l'Ariège à l'ouest, les ruisseaux de Caussou et de l'Hers au nord, la crête frontière avec le bassin versant de l'Aude au nord-est, et enfin la transition vers le Donezan au sud-est. Ainsi le site englobe trois entités géomorphologiquement différentes : les montagnes du col du Chioula au nord-ouest du site, englobant le plateau du pays d'Aillou et le massif du Signal du Chioula jusqu'à Unac ; les vallées montagnardes boisées du ruisseau de la Lauze et de ses affluents au nord-est du site ; la vallée de l'Oriège au sud du site. L'ensemble de la zone fait l'objet d'un réseau

dense de données déterminantes d'habitats, de flore et de faune. Deux domaines skiables sont inclus dans le périmètre : le domaine de ski nordique d'Asou, peu artificialisé et présentant divers enjeux naturels, et le domaine de ski de piste d'Ascou-Pailhères, assez artificialisé mais très riche de données déterminantes.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Dépôts de matériaux, décharges	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Equipements sportifs et de loisirs	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Modification du fonctionnement hydraulique	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pâturage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Ecobuage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Abandons de systèmes culturaux et pastoraux, apparition de friches	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Coupes, abattages, arrachages et déboisements	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Plantations, semis et travaux connexes	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Entretiens liés à la sylviculture, nettoyages, épandages	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Sports et loisirs de plein-air	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Chasse	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Pêche	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Cueillette et ramassage	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Prélèvements organisés sur la faune ou la flore	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Réintroductions	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Incendies	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Fermeture du milieu	Intérieur	Indéterminé	Potentiel
Antagonisme avec une espèce introduite	Intérieur	Indéterminé	Potentiel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Ptéridophytes - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Orthoptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Odonates - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Bryophytes - Reptiles 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères - Oiseaux - Ascomycètes - Basidiomycètes

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	34 <i>Pelouses calcicoles sèches et steppes</i>			1	
	36 <i>Pelouses alpines et subalpines</i>			5	
	36.3 <i>Pelouses acidiphiles alpines et subalpines</i>			8	
	36.4 <i>Pelouses calcicoles alpines et subalpines</i>			1	
	37 <i>Prairies humides et mégaphorbiaies</i>			1	
	38 <i>Prairies mésophiles</i>			5	
	41 <i>Forêts caducifoliées</i>			40	
	42 <i>Forêts de conifères</i>			2	
	43 <i>Forêts mixtes</i>			1	

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	51.11 <i>Buttes, bourrelets et pelouses tourbeuses</i>			1	
	53 <i>Végétation de ceinture des bords des eaux</i>			1	
	54.4 <i>Bas-marais acides</i>			1	
	62 <i>Falaises continentales et rochers exposés</i>			6	
	63 <i>Neiges et glaces éternelles</i>			1	
	65 <i>Grottes</i>			1	
	31.8 <i>Fourrés</i>			1	
	31.4 <i>Landes alpines et boréales</i>			10	
	31.2 <i>Landes sèches</i>			1	
	22 <i>Eaux douces stagnantes</i>			1	
	24 <i>Eaux courantes</i>			1	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	83 <i>Vergers, bosquets et plantations d'arbres</i>			1	
	82 <i>Cultures</i>			1	
	86 <i>Villes, villages et sites industriels</i>			1	
	61 <i>Eboulis</i>			8	

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	<i>Calotriton des Pyrénées, Euprocte des Pyrénées</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ECODIV (Muratet Jean), ONCFS Sud-Ouest (Baraillé Gérard, Bonifait , Larvol , Marty , Menaut Pierre)		1	105	1985 - 2006
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	<i>Triton palmé</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ECODIV (Muratet Jean), ONCFS Sud-Ouest (Baraillé Gérard, Bonifait)		1	115	1995 - 2008
Basidiomycètes	41983	<i>Climacocystis borealis</i> (Fr. : Fr.) Kotlaba & Pouzar	<i>Polypore boréal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	35299	<i>Cortinarius olivaceofuscus</i> Kühner		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	35761	<i>Cortinarius triumphans</i> Fr.	<i>Cortinaire triomphant</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Costes Roger				1990 - 1990
	40277	<i>Cyathus stercoreus</i> (Schw.) de Toni	<i>Cyathe coprophile</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	38190	<i>Cystoderma terreyi</i> (Berkeley & Br.) Harmaja		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	35896	<i>Flammulaster limulatus</i> (Fr.) Watling		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	43412	<i>Gloeoporus taxicola</i> (Pers.) Gilbertson & Ryvarden		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1995 - 1995

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	42743	<i>Hydnellum caeruleum</i> (Hornemann : Fr.) P. Karsten		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	36972	<i>Hypholoma elongatum</i> (Pers. : Fr.) Ricken		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	514277	<i>Lactarius curtus</i> Britzelmayer	Lactaire cireux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bouet Christian)				1995 - 1995
	39306	<i>Lactarius fuliginosus</i> (Fr. : Fr.) Fr.	Lactaire fuligineux	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	39308	<i>Lactarius fuliginosus</i> var. <i>albipes</i> (J.E. Lange) Bon	Lactaire à pied blanc	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles)				2005 - 2005
	464375	<i>Lepista panaeolus</i> (Fr.) P. Karsten	Argouane	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	31407	<i>Mycena pterigena</i> (Fr. : Fr.) Kummer		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel)				2004 - 2004
	34373	<i>Pleurotus cornucopiae</i> (Paulet) Quélet	Corne d'abondance	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1994 - 1994
	465164	<i>Psathyrella hirtosquamulosa</i> (Peck) A.H. Smith		Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles)				2005 - 2005
	37556	<i>Psathyrella leucotephra</i> (Berk. & Br.) P.D. Orton		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1997 - 1997
	34506	<i>Resupinatus applicatus</i> (Batsch : Fr.) S.F. Gray		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1995 - 1995

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Bryophytes	6740	<i>Sphagnum denticulatum</i> Brid.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Moyen			1996 - 1996
	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Royaud Alain	Moyen			1996 - 1996
	6797	<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Ångstr.		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris), Royaud Alain	Moyen			1996 - 2007
Coléoptères	223973	<i>Abdera flexuosa</i> (Paykull, 1799)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	6	2004 - 2005
	200336	<i>Aesalus scarabaeoides</i> (Panzer, 1795)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé)		5	5	1993 - 1993
	11510	<i>Ampedus nigrinus</i> (Herbst, 1784)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	240357	<i>Ampedus pomorum</i> (Herbst, 1784)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
	240360	<i>Ampedus rufipennis</i> (Stephens, 1830)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	11520	<i>Denticollis rubens</i> Piller & Mitterpacher, 1783		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	14	2004 - 2005
	416815	<i>Dirhagus lepidus</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
	234618	<i>Dissoleucas niveirostris</i> (Fabricius, 1798)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	4	2004 - 2005
	11402	<i>Eucnemis capucina</i> Ahrens, 1812		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
	234860	<i>Hylis cariniceps</i> (Reitter, 1902)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	4	2005 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	234861	<i>Hylis foveicollis</i> (C.G. Thomson, 1874)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
	234862	<i>Hylis olexai</i> (Palm, 1955)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
	12159	<i>Ischnomera cinerascens</i> (Pandellé in Grénier, 1867)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	2	2004 - 2005
	224049	<i>Ischnomera sanguinicollis</i> (Fabricius, 1787)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	2	2004 - 2005
	12068	<i>Melandrya caraboides</i> Latreille, 1818		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	25	2004 - 2005
	11671	<i>Mycetophagus fulvicollis</i> Fabricius, 1792		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	2	2004 - 2005
	224039	<i>Mycetophagus piceus</i> (Fabricius, 1777)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	4	2004 - 2005
	223966	<i>Orchesia minor</i> Walker, 1837		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	3	2004 - 2005
	12211	<i>Oxymirus cursor</i> Linnaeus, 1758		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	29	2004 - 2005
	8282	<i>Platycerus caraboides</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Chevrette bleue</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	2	2004 - 2005
	234610	<i>Platyrhinus resinosus</i> (Scopoli, 1763)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	2	2004 - 2005
	234609	<i>Platystomos albinus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	8	2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	10512	<i>Sinodendron cylindricum</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Sinodendre cylindrique</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	16	1993 - 2005
	240499	<i>Stenagostus rhombeus</i> (Olivier, 1790)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2004 - 2004
	224166	<i>Tetratoma ancora</i> Fabricius, 1790		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	19	2004 - 2005
	12062	<i>Tetratoma fungorum</i> Fabricius, 1790		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
	235421	<i>Thymalus limbatus</i> (Fabricius, 1787)	<i>Fausse-casside des champignons</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	3	2004 - 2005
	11858	<i>Tillus elongatus</i> (Linnaeus, 1758)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	18	2004 - 2005
	234837	<i>Triplax aenea</i> (Schaller, 1783)		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	2	2004 - 2005
	234845	<i>Triplax scutellaris</i> Charpentier, 1825		Reproduction indéterminée	Informateur : EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		1	1	2005 - 2005
Crustacés	237165	<i>Oritoniscus remyi</i> Dalens, 1964		Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		1	1	1997 - 1997
Diptères	217369	<i>Arctophila bombiforme</i> (Fallén, 1810)		Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		1	1	1995 - 1995
Lépidoptères	219814	<i>Boloria eunomia</i> (Esper, 1799)	<i>Nacré de la Bistorte (Le), Vanesse loyale (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Tessier Marc), ONCFS Sud-Ouest (Soulé)		1	5	2003 - 2005
	53918	<i>Boloria pales</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	<i>Nacré subalpin (Le), Palès (Le), Nacré alpin (Le), Pales (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	2002 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	53294	<i>Carcharodus lavatherae</i> (Esper, 1783)	Hespérie de l'Épiaire (L'), Hespérie de la Lavatère (L'), Marbré (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		5	5	2004 - 2004
	53425	<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764)	Hermite (L'), Ermite (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		1	1	2005 - 2005
	53663	<i>Coenonympha glycerion</i> (Borkhausen, 1788)	Fadet de la Mélique (Le), Iphis (L'), Semi-Procris (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Tessier Marc)		4	5	2005 - 2006
	53516	<i>Erebia gorgone</i> Boisduval, 1833	Moiré pyrénéen (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		1	1	2002 - 2002
	53485	<i>Erebia triaria</i> (de Prunner, 1798)	Moiré printanier (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	5	2002 - 2004
	54191	<i>Eumedonia eumedon</i> (Esper, 1780)	Argus de le Sanguinaire (L'), Eumedon (L'), Argus noir (L'), Argus capucin (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait), SHNAO (Demergès David)		1	1	2004 - 2006
	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Damier de la Succise (Le), Artémis (L'), Damier printanier (Le), Mélitée des marais (La), Mélitée de la Scabieuse (La), Damier des marais (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Soulié)		1	1	2003 - 2004
	199775	<i>Maculinea rebeli</i> (Hirschke, 1904)	Azuré de la Croisette (L'), Argus bleu marine (L')	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait , Soulié), SHNAO (Demergès David)		1	2	2003 - 2006
	219808	<i>Melitaea deione</i> (Geyer, 1832)	Mélitée des Linaires (La)	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	416803	<i>Parnassius apollo pyrenaica</i> <i>Harcourt-Bath, 1896</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	1995 - 2004
	416842	<i>Parnassius mnemosyne vernetanus</i> <i>Fruhstorfer, 1908</i>		Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait), SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		1	20	1995 - 2005
	219764	<i>Polyommatus amandus</i> <i>(Schneider, 1792)</i>	<i>Azuré de la Jarosse (L'), Argus ligné (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Soulé)		1	1	2004 - 2004
	53229	<i>Pyrgus alveus</i> <i>(Hübner, 1803)</i>	<i>Hespérie du Faux-Buis, Plain-Chant (Le), Dé-à-jouer (Le), Hespérie frillitaire (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	2002 - 2004
	219755	<i>Satyrrium w-album</i> <i>(Knoch, 1782)</i>	<i>Thécla de l'Orme (La), Thécla à W blanc (La), W blanc (Le), Thècle W-album (La), Thécla W-Blanc (La), Porte-Queue brun à une ligne blanche (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	2004 - 2004
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	<i>Desman des Pyrénées, Rat-trompette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain), Bertrand Alain, CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Observatoire de la Montagne (Aspirot), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	2	1976 - 2004
	60630	<i>Lutra lutra</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Loutre d'Europe, Loutre commune, Loutre</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Bertrand Alain)		1	1	2004 - 2008
	60731	<i>Mustela putorius</i> <i>Linnaeus, 1758</i>	<i>Putois d'Europe, Furet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn)		1	1	2001 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> <i>Bonaparte, 1845</i>	<i>Isard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn), Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme, Delmas Norbert), ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre)		1	3	1997 - 2005
Mollusques	199831	<i>Abida pyrenaearia</i> <i>(Michaud, 1831)</i>	<i>Maillot des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
	162690	<i>Cochlostoma nouleti</i> <i>(Dupuy, 1851)</i>	<i>Cochlostome des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
	336326	<i>Pyrenaearia carascalopsis</i> <i>(Fagot, 1884)</i>	<i>Hélice du Val d'Aran</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Anonyme		1	1	1993 - 2005
Odonates	65151	<i>Coenagrion hastulatum</i> <i>(Charpentier, 1825)</i>	<i>Agrion à fer de lance, Agrion hasté (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	5	2004 - 2004
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> <i>(Charpentier, 1840)</i>	<i>Agrion de Mercure</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	2	2004 - 2004
	199685	<i>Cordulegaster bidentata</i> <i>Selys, 1843</i>	<i>Cordulégastre bidenté (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	5	2004 - 2004
	65115	<i>Ischnura pumilio</i> <i>(Charpentier, 1825)</i>	<i>Agrion nain (L')</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	2004 - 2004
	65352	<i>Leucorrhinia dubia</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Leucorrhine douteuse (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	10	2004 - 2004
	199688	<i>Somatochlora metallica</i> <i>metallica</i> (Vander Linden, 1825)	<i>Cordulie métallique (La)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	2004 - 2004
	65327	<i>Sympetrum flaveolum</i> <i>(Linnaeus, 1758)</i>	<i>Sympétrum jaune d'or (Le)</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ANA (Maurette Jean), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		1	1	1990 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Oiseaux	3533	<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Nyctale de Tengmalm, Chouette de Tengmalm</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), FDC 09 (Marty Évelyn), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait , Defos du Rau Pierre, Menoni Emmanuel)		1	1	2004 - 2005
	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Aigle royal</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Marty)		2	2	1997 - 2005
	2938	<i>Falco peregrinus Tunstall, 1771</i>	<i>Faucon pèlerin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Fremaux Sylvain)		2	2	1995 - 2005
	2957	<i>Lagopus mutus pyrenaicus</i> Hartert, 1921	<i>Lagopède des Pyrénées</i>	Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn)		1	1	2000 - 2005
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Defos du Rau Pierre, Menaut Pierre, Menoni Emmanuel)		1	15	1995 - 2005
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Larvol , Marty , Menaut Pierre, Menoni Emmanuel)		1	18	1990 - 2005
	4485	<i>Pyrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	<i>Chocard à bec jaune</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		1	1	2002 - 2002
	4488	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Crave à bec rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		2	2	2004 - 2004
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915		Hivernage, séjour hors de période de reproduction	Informateur : OGM		1	1	2005 - 2005
				Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre, Menoni Emmanuel)		1	80	1995 - 2005
3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	<i>Tichodrome échelette</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS Sud-Ouest		1	1	1996 - 1996	

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	130750	<i>Achillea ptarmica</i> subsp. <i>pyrenaica</i> (Sibth. ex Godr.) Heimerl, 1884	<i>Achillée des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2005 - 2007
	80546	<i>Agrostemma githago</i> L., 1753	<i>Lychnis Nielle, Nielle des blés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		11	100	2005 - 2006
	81076	<i>Alchemilla flabellata</i> Buser, 1891	<i>Alchémille en éventail, Alchémille flabellée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	81543	<i>Allium victorialis</i> L., 1753	<i>Ail victoriale, Herbe à neuf chemises, Ail de la Sainte-Victoire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Cugnasse Jean-Marc, Faup Étienne, Gomes Régis, Marbezy , Paris Anne, Privat Gilles)		101	1000	2002 - 2007
	82542	<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov., 1919	<i>Androsace de Vandelli</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	131494	<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>vulnerarioides</i> (All.) Arcang., 1894	<i>Anthyllide fausse Vulnéraire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2005
	83055	<i>Antirrhinum latifolium</i> Mill., 1768	<i>Muflier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		11	100	2006 - 2006
	83058	<i>Antirrhinum majus</i> L., 1753	<i>Muflier à grandes fleurs, Gueule-de-lion</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2003
	83303	<i>Arabis ciliata</i> Clairv., 1811	<i>Arabette ciliée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	131688	<i>Arnica montana</i> var. <i>montana</i> L., 1753	<i>Herbe aux pêcheurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	1995 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	83890	<i>Amoseris minima</i> (L.) Schweigg. & Körte, 1811	<i>Amosérés naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 2004
	84229	<i>Asarina procumbens</i> Mill., 1768	<i>Muflier asaret, Petit Asaret</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian				2000 - 2005
	131902	<i>Astragalus alpinus</i> subsp. <i>alpinus</i> L., 1753		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	131928	<i>Astragalus sempervirens</i> subsp. <i>sempervirens</i> Lam., 1783	<i>Astragale toujours vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2005
	84937	<i>Astrantia minor</i> L., 1753	<i>Petite Astrance, Sanicle de montagne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	87699	<i>Campanula preclatoria</i> Timb.-Lagr., 1873	<i>Campanule à chapelet</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	2003 - 2007
	132776	<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman, 1882	<i>Laïche faux Pied-d'oiseau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	88753	<i>Carex paniculata</i> L., 1755	<i>Laïche paniculée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	88840	<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	<i>Laïche à bec, Laïche en ampoules</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles, Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				1995 - 2007
	89574	<i>Centaurea cyanus</i> L., 1753	<i>Barbeau</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		1001	10000	1995 - 2008

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	89647	<i>Centaurea montana</i> L., 1753	<i>Bleuet des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	89728	<i>Centaurea triumfetti</i> All., 1773	<i>Centaurée de Lyon, Centaurée de Trionfetti, Centaurée axillaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	91118	<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753	<i>Dorine à feuilles alternes, Cresson de rocher, Cresson doré, Hépatique dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	91144	<i>Cicerbita alpina</i> (L.) Wallr., 1822	<i>Mulgédie des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe), Maugé Christian				2003 - 2005
	91398	<i>Cirsium rivulare</i> (Jacq.) All., 1789	<i>Cirse des ruisseaux, Cirse de Salzbourg</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	133542	<i>Crocus vernus</i> subsp. <i>albiflorus</i> (Kit. ex Schult.) Ces., 1844	<i>Crocus de printemps, Crocus printanier, Crocus de Naples, Crocus blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Leblond Nicolas)		11	100	2003 - 2003
	94145	<i>Cytisus oromediterraneus</i> Rivas Mart. & al., 1984	<i>Cytise oroméditerranéen, Genêt oroméditerranéen, Genêt purgatif</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		1001	10000	2002 - 2007
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	<i>Oeillet barbu, Oeillet de Girardin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rossolis à feuilles rondes	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Cugnasse Jean-Marc, Defos du Rau Pierre, Gomes Régis, Marbezy, Menoni Emmanuel, Paris Anne, Privat Gilles)	Moyen	101	1000	1995 - 2007
	96127	<i>Epilobium alpestre</i> (Jacq.) Krock., 1787	Épilobe des Alpes, Épilobe alpestre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Penin David)				2003 - 2003
	96861	<i>Eriophorum vaginatum</i> L., 1753	Linaigrette vaginée, Linaigrette engainée	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Hausher Évelyne, Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)				2003 - 2006
	134255	<i>Erodium malacoides</i> subsp. <i>malacoides</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium Fausse-Mauve, Érodium à feuilles de Mauve	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1995 - 1995
	97140	<i>Eryngium bourgatii</i> Gouan, 1773	Panicaut de Bourgat	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	98045	<i>Festuca airoides</i> Lam., 1788	Fétuque fausse-canche	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	98407	<i>Festuca niphobia</i> (St.-Yves) Kerguelen, 1976	Fétuque des neiges	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	99180	<i>Gagea fragifera</i> (Vill.) E. Bayer & G. López, 1989	Gagée fistuleuse, Gagée de Liotard	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Leblond Nicolas)		1	10	2003 - 2003
	134801	<i>Gagea lutea</i> subsp. <i>lutea</i> (L.) Ker Gawl., 1809	Gagée jaune, Gagée des bois, Étoile jaune, Ornithogale jaune	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Penin David), ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre)		1	10	2002 - 2003
	99931	<i>Gentiana pyrenaica</i> L., 1767	Gentiane des Pyrénées	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian				2002 - 2006

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	100128	<i>Geranium pratense</i> L., 1753	<i>Géranium des prés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	100212	<i>Geum pyrenaicum</i> Mill., 1768	<i>Benoîte des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Leblond Nicolas)				2003 - 2003
	103028	<i>Hugueninia tanacetifolia</i> (L.) Rchb., 1832	<i>Hugueninie à feuilles de tanaïsie, Vélar à feuilles de Tanaisie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)				2004 - 2004
	103292	<i>Hypericum linariifolium</i> Vahl, 1790	<i>Millepertuis à feuilles de lin, Millepertuis à feuilles de saule, Millepertuis à feuilles linéaires</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 2005
	103478	<i>Iberis pinnata</i> L., 1755	<i>Ibérus à feuilles pennatifides</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		11	100	2006 - 2006
	105492	<i>Leontodon duboisii</i> Sennen, 1936	<i>Léontodon de Dubois</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	105992	<i>Lilium pyrenaicum</i> Gouan, 1773	<i>Lis des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas, Penin David), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), ECODIV (Muratet Jean), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Bisquoy Laurent, Paris Anne)	Fort	11	100	1995 - 2007
	106150	<i>Linaria arvensis</i> (L.) Desf., 1799	<i>Linaire des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain), Maugé Christian		1	10	1995 - 2004
	106367	<i>Listera cordata</i> (L.) R.Br., 1813	<i>Listère à feuilles cordées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2001 - 2001

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	106457	<i>Loiseleuria procumbens</i> (L.) Desv., 1813	<i>Azalée naine</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Cassan Sandra), Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Defos du Rau Pierre, Menoni Emmanuel)				2003 - 2005
	106761	<i>Lunaria rediviva</i> L., 1753	<i>Lunaire vivace, Lunaire odorante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2006 - 2006
	108840	<i>Mucizonia sedoides</i> (DC.) D.A.Webb, 1961	<i>Orpin de Candolle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2005
	108898	<i>Muscari neglectum</i> Guss. ex Ten., 1842	<i>Muscari à grappes, Muscari négligé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Chagnault Line)		1	10	2004 - 2006
	109239	<i>Narcissus bicolor</i> L., 1762		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)				2004 - 2004
	137992	<i>Narcissus poeticus subsp. poeticus</i> L., 1753	<i>Narcisse des poètes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Maugé Christian		11	100	1995 - 2005
	109648	<i>Nigritella gabasiana</i> Teppner & E.Klein, 1993	<i>Nigritelle de Gabas</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				2004 - 2004
	111234	<i>Oreochloa elegans</i> (Sennen) A.W.Hill, 1933	<i>Seslérie élégante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2005
	111980	<i>Oxytropis halleri</i> Bunge ex W.D.J.Koch, 1844	<i>Oxytropis de Haller</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	112285	<i>Papaver argemone</i> L., 1753	<i>Pavot argémone, Coquelicot Argémone</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme), Maugé Christian		11	100	1994 - 2008
	112391	<i>Paradisea liliastrum</i> (L.) Bertol., 1840	<i>Lis des Alpes, Paradisie</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)		11	100	2004 - 2004

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	112574	<i>Pedicularis comosa</i> L., 1753	<i>Pédiculaire chevelue</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David)		11	100	2002 - 2003
	112586	<i>Pedicularis mixta</i> Gren., 1853	<i>Pédiculaire mixte</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles, Gire Lionel, Penin David), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	112591	<i>Pedicularis pyrenaica</i> J.Gay, 1832	<i>Pédiculaire des marais, Pédiculaire des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)				1997 - 2006
	112871	<i>Peucedanum oreoselinum</i> (L.) Moench, 1794	<i>Persil des montagnes, Persil de cerf</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2003
	112872	<i>Peucedanum ostruthium</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	<i>Impérateur, Benjoin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2004 - 2007
	113397	<i>Phyteuma pyrenaicum</i> R.Schulz, 1904	<i>Raiponce des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	115587	<i>Potentilla palustris</i> (L.) Scop., 1771	<i>Potentille des marais</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				1995 - 2007
	115619	<i>Potentilla pyrenaica</i> Ramond ex DC., 1805	<i>Potentille des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian				2002 - 2006
	139365	<i>Primula elatior</i> subsp. <i>intricata</i> (Gren. & Godr.) Widmer, 1891	<i>Primevère intriquée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Leblond Nicolas), ISATIS (Tessier Marc), ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		11	100	2003 - 2008
	139460	<i>Pseudorchis albida</i> subsp. <i>albida</i> (L.) Á.Löve & D.Löve, 1969	<i>Orchis blanc</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	139513	<i>Pulsatilla alpina</i> subsp. <i>apiifolia</i> (Scop.) Nyman, 1878	<i>Pulsatille à feuilles d'Ache</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)	Fort	1	10	2003 - 2007
	116459	<i>Pulsatilla vernalis</i> (L.) Mill., 1768	<i>Anémone printanière</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)				2002 - 2005
	116932	<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	<i>Renoncule des champs, Chauss-trappe des blés</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		1	10	2005 - 2006
	117174	<i>Ranunculus platanifolius</i> L., 1767	<i>Renoncule à feuilles de platane</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Penin David)				2003 - 2003
	117446	<i>Reseda glauca</i> L., 1753	<i>Réséda glauque</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), Maugé Christian				2004 - 2005
	119525	<i>Rumex longifolius</i> DC., 1815	<i>Oseille à feuilles allongées, Rumex à feuilles longues</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	140427	<i>Sagina saginoides</i> subsp. <i>pyrenaica</i> (Rouy) Font Quer, 1949	<i>Sagine des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	119952	<i>Salix aurita</i> L., 1753	<i>Saule à oreillettes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	120976	<i>Saxifraga aquatica</i> Lapeyr., 1801	<i>Saxifrage aquatique</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2005 - 2007
	121031	<i>Saxifraga cuneifolia</i> L., 1759	<i>Saxifrage à feuilles en coin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	121059	<i>Saxifraga geranioides</i> L., 1755	<i>Saxifrage faux-geranium</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2001 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121110	<i>Saxifraga media</i> Gouan, 1773	<i>Saxifrage moyen</i> , <i>Saxifrage intermédiaire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2003
	140677	<i>Saxifraga pentadactylis</i> subsp. <i>pentadactylis</i> Lapeyr., 1801	<i>Saxifrage pentadactyle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2001 - 2007
	121603	<i>Scilla autumnalis</i> L., 1753	<i>Scille d'automne</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2004
	122281	<i>Sedum villosum</i> L., 1753	<i>Orpin pubescent</i> , <i>Orpin velu</i> , <i>Sedum vilieux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	140929	<i>Sempervivum tectorum</i> subsp. <i>tectorum</i> L., 1753	<i>Grande joubarbe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		11	100	2005 - 2006
	122651	<i>Senecio leucophyllus</i> DC., 1813	<i>Herbe du Mézenc</i> , <i>Sénéçon argenté</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), ECODIV (Muratet Jean), Maugé Christian	Fort			1995 - 2005
	123485	<i>Silene gallica</i> L., 1753	<i>Silène de France</i> , <i>Silène d'Angleterre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2004 - 2004
	123651	<i>Silene suecica</i> (Lodd.) Greuter & Burdet, 1982	<i>Silène de Suède</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)				2005 - 2005
	141400	<i>Stachys annua</i> subsp. <i>annua</i> (L.) L., 1763	<i>Épiaire annuelle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile), CBNPMP (Garcia Jérôme)				2008 - 2008
	125226	<i>Streptopus amplexifolius</i> (L.) DC., 1805	<i>Streptope à feuilles embrassantes</i> , <i>Uvulaire</i> , <i>Uvulaire à feuilles embrassantes</i> , <i>Sceau-de-Salomon rameux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2004 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	125319	<i>Swertia perennis</i> L., 1753	<i>Swertie pérenne, Swertie vivace</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Fontaine Jean-Marc), CBNPMP (Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian		11	100	2003 - 2006
	141553	<i>Teucrium aureum</i> subsp. <i>aureum</i> Schreb., 1773	<i>Germandrée dorée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1995 - 1995
	126008	<i>Teucrium montanum</i> L., 1753	<i>Germandrée des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2005
	127237	<i>Trifolium badium</i> Schreb., 1804	<i>Trèfle brun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	127482	<i>Trifolium spadiceum</i> L., 1755	<i>Trèfle jaune doré</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2005
	127872	<i>Trollius europaeus</i> L., 1753	<i>Trolle d'Europe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David)	Fort			2002 - 2004
	128315	<i>Utricularia minor</i> L., 1753	<i>Petite utriculaire, Utrriculaire mineure</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Penin David)				2003 - 2003
	128470	<i>Valerianella eriocarpa</i> Desv., 1809	<i>Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)				2005 - 2005
	128810	<i>Veronica bellidioides</i> L., 1753	<i>Véronique fausse Pâquerette</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	128970	<i>Veronica praecox</i> All., 1789	<i>Véronique précoce</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	129260	<i>Vicia onobrychioides</i> L., 1753	<i>Vesce fausse esparcette, Vesce faux Sainfoin</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), Maugé Christian		11	100	1995 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Ptéridophytes	82783	<i>Anogramma leptophylla</i> (L.) Link, 1841	<i>Anogramme à feuilles minces, Grammitis</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian				2003 - 2004
	94068	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv., 1827	<i>Cystoptéris des montagnes, Cystoptéride des montagnes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	103841	<i>Isoetes echinospora</i> Durieu, 1861	<i>Isoète à spores spinuleuses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)				1995 - 2004
	103843	<i>Isoetes lacustris</i> L., 1753	<i>Isoète des lacs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)				2004 - 2004
	115046	<i>Polystichum braunii</i> (Spenn.) Fée, 1852	<i>Polystic de Braun</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)				2004 - 2004
Reptiles	79285	<i>Iberolacerta bonnali</i> (Lantz, 1927)	<i>Lézard de Bonnal</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : ONCFS Sud-Ouest		1	1	1999 - 1999
	444444	<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	<i>Lézard catalan</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		1	1	2005 - 2005

7.2 Espèces autres

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	<i>Grenouille rousse</i>	Reproduction indéterminée	Informateur : CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain)		1	1	1995 - 2004
Ascomycètes	48067	<i>Hypocrea pulvinata</i> Fuckel		Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
Basidiomycètes	35475	<i>Cortinarius purpurascens</i> Fr.	<i>Cortinaire pourpre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Corriol Gilles)				1992 - 2005

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	29534	<i>Gyroporus cyanescens</i> (Bull. : Fr.) Quélet	<i>Bolet indigotier</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Costes Roger				1990 - 1992
	30126	<i>Hygrocybe coccinea</i> (J.C. Sch. : Fr.) Kummer	<i>Hygrophore cocciné</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1996 - 1996
	469744	<i>Hygrocybe persistens</i> var. <i>langei</i> (Kühner) Bon		Reproduction certaine ou probable	Informateur : Costes Roger				1990 - 1990
	38868	<i>Pluteus nanus</i> (Pers. : Fr.) Kummer	<i>Plutée nain</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Corriol Gilles)				2005 - 2005
	29660	<i>Porphyrellus porphyrosporus</i> (Fr.) E.-J. Gilbert	<i>Bolet porphyre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Costes Roger				1990 - 1990
	39751	<i>Russula foetens</i> (Pers. : Fr.) Pers.	<i>Russule fétide</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas)				1992 - 1992
	39862	<i>Russula laurocerasi</i> Melzer	<i>Russule laurier-cerise</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), Costes Roger				1990 - 1997
	33211	<i>Tricholoma cingulatum</i> (Almf. : Fr.) Jacobasch	<i>Tricholome ceinturé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (Bodin Michel)				2004 - 2004
Lépidoptères	53569	<i>Erebia meolans</i> (de Prunner, 1798)	<i>Moiré des Fétuques</i> (Le)	Reproduction indéterminée	Informateur : Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc)		1	1	2002 - 2002
Phanérogames	81614	<i>Alopecurus alpinus</i> Vill., 1786	<i>Vulpin de Gérard</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2006
	81899	<i>Alyssum diffusum</i> Ten., 1815	<i>Alysse diffuse</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian				2002 - 2003
	87021	<i>Bupleurum angulosum</i> L., 1753	<i>Buplèvre anguleux</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2004 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	87545	<i>Calycocorsus stipitatus</i> (Jacq.) Rauscher, 1966	<i>Calycocorsus stipité, Willemetie stipitée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2006
	87636	<i>Campanula erinus</i> L., 1753	<i>Campanule érinus, Campanule à petites fleurs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 1994
	87693	<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	<i>Campanule à feuilles de pêcher, Bâton-de-Jacob</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2003
	89928	<i>Cephalanthera rubra</i> (L.) Rich., 1817	<i>Céphalanthère rouge, Elléborine rouge</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)		11	100	2003 - 2003
	133303	<i>Cirsium acaulon</i> subsp. <i>acaulon</i>	<i>Cirse sans tige</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian				2003 - 2005
	133499	<i>Crepis albida</i> subsp. <i>albida</i> Vill., 1779	<i>Crépide blanchâtre</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel, Penin David)				2003 - 2004
	133835	<i>Dianthus deltoides</i> subsp. <i>deltoides</i> L., 1753	<i>Oeillet couché</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Dedieu Maurice), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)	Moyen	11	100	1997 - 2007
	96165	<i>Epilobium duriaei</i> J.Gay ex Godr., 1849	<i>Épilobe de Durieu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2007 - 2007
	98981	<i>Fritillaria nigra</i> Mill., 1768	<i>Fritillaire noire</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		1	10	1995 - 2005
	135019	<i>Gentiana burseri</i> subsp. <i>burseri</i> Lapeyr., 1813	<i>Gentiane de Burser</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	2002 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	159985	<i>Limodorum abortivum subsp. abortivum</i> (L.) Sw., 1799	<i>Limodore avorté, Limodore sans feuille</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)				2003 - 2004
	106275	<i>Linum alpinum</i> Jacq., 1762	<i>Lin des Alpes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)				2004 - 2005
	106379	<i>Lithospermum arvense</i> L., 1753	<i>Charée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		11	100	2005 - 2008
	106846	<i>Luzula nivea</i> (Nathl.) DC., 1805	<i>Luzule blanche, Luzule des neiges</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas, Penin David), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		11	100	1995 - 2007
	106861	<i>Luzula sudetica</i> (Willd.) Schult., 1814	<i>Luzule des Sudètes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	108874	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	<i>Muscari à toupet, Muscari chevelu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Chagnault Line, Penin David), Maugé Christian		11	100	2004 - 2006
	110945	<i>Orchis pallens</i> L., 1771	<i>Orchis pâle</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Bertrand Alain, Guerby Lucien, Holliger Benoît), ARIANE (De Munnik Nicolas)	Fort	1	10	1990 - 2004
	112453	<i>Paronychia polygonifolia</i> (Vill.) DC., 1805	<i>Paronyque à feuilles de Renouée</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	113957	<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	<i>Œil de chien, Plantain toujours vert</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc)		1	10	2005 - 2005
	121177	<i>Saxifraga rotundifolia</i> L., 1753	<i>Saxifrage à feuilles rondes</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2001 - 2007

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	121846	<i>Scleranthus uncinatus</i> Schur, 1850	<i>Scléranthe à crochets</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe)				2003 - 2003
	122116	<i>Sedum annuum</i> L., 1753	<i>Orpin annuel</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CNBPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)				2002 - 2007
	141121	<i>Silene ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> Pourr., 1788	<i>Silène cilié</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2006
	126563	<i>Thymus polytrichus</i> A.Kern. ex Borbás, 1890	<i>Thym à pilosité variable</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002
	128428	<i>Valeriana pyrenaica</i> L., 1753	<i>Valériane des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CNBPMP (Corriol Gilles), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				1995 - 2007
	128445	<i>Valeriana tripteris</i> L., 1753	<i>Valériane à trois folioles</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2005 - 2005
	128476	<i>Valerianella locusta</i> (L.) Laterr., 1821	<i>Mache doucette,</i> <i>Mache</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Tessier Marc), CNBPMP (Chagnault Line), Maugé Christian		11	100	2004 - 2006
	129191	<i>Vicia hirsuta</i> (L.) Gray, 1821	<i>Vesce hérissée,</i> <i>Ers velu</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				2003 - 2004
	129263	<i>Vicia orobus</i> DC., 1815	<i>Vesce orobe</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CNBPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)				2003 - 2007
	129325	<i>Vicia tetrasperma</i> (L.) Schreb., 1771	<i>Lentillon</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : Maugé Christian				1994 - 2004
	129506	<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	<i>Pensée des champs</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CNBPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme, Laigneau Françoise)	Fort			2005 - 2009

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
	129663	<i>Viola pyrenaica</i> <i>Ramond ex DC., 1805</i>	<i>Violette des Pyrénées</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)				2002 - 2002

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Amphibiens	351	<i>Rana temporaria</i> Linnaeus, 1758	Autre	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444427	<i>Calotriton asper</i> (Al. Dugès, 1852)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	444432	<i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Insectes	53865	<i>Euphydryas aurinia</i> (Rottemburg, 1775)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	65133	<i>Coenagrion mercuriale</i> (Charpentier, 1840)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	416842	<i>Parnassius mnemosyne vernetanus</i> Fruhstorfer, 1908	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien) Liste des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
Mammifères	60243	<i>Galemys pyrenaicus</i> (E. Geoffroy, 1811)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60630	<i>Lutra lutra</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces de vertébrés protégées menacées d'extinction en France et dont l'aire de répartition excède le territoire d'un département (lien) Liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
	60731	<i>Mustela putorius</i> Linnaeus, 1758	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)				
61128	<i>Rupicapra pyrenaica</i> Bonaparte, 1845	Déterminante	Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)	
Oiseaux	2645	<i>Aquila chrysaetos</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
	2938	<i>Falco peregrinus</i> Tunstall, 1771	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien) Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
	2966	<i>Tetrao urogallus aquitanicus</i> Ingram, 1915	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
				Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)
				Protection et commercialisation de certaines espèces d'oiseaux sur le territoire français national (lien)
	2992	<i>Perdix perdix hispaniensis</i> Reichenow, 1892	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
				Liste des espèces de gibier dont la chasse est autorisée (lien)
	3533	<i>Aegolius funereus</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)
Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)				
3780	<i>Tichodroma muraria</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4485	<i>Pyrrhocorax graculus</i> (Linnaeus, 1766)	Déterminante	Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
4488	<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i> (Linnaeus, 1758)	Déterminante	Directive 79/409/CEE (Directive européenne dite Directive Oiseaux) (lien)	
			Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)	
Reptiles	79285	<i>Iberolacerta bonnali</i> (Lantz, 1927)	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
	444444	<i>Podarcis liolepis</i> (Boulenger, 1905)	Déterminante	Listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire français et les modalités de leur protection (lien)
Angiospermes	82542	<i>Androsace vandellii</i> (Turra) Chiov., 1919	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	95442	<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	131688	<i>Arnica montana</i> var. <i>montana</i> L., 1753	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	132776	<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman, 1882	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	133817	<i>Dianthus barbatus</i> subsp. <i>barbatus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	133835	<i>Dianthus deltoides</i> subsp. <i>deltoides</i> L., 1753	Autre	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
137992	<i>Narcissus poeticus</i> subsp. <i>poeticus</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)	
Bryidae	6774	<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)
	6797	<i>Sphagnum teres</i> (Schimp.) Ångstr.	Déterminante	Directive 92/43/CEE (Directive européenne dite Directive Habitats-Faune-Flore) (lien)
				Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Ptéridophytes	94068	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv., 1827	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	103841	<i>Isoetes echinospora</i> Durieu, 1861	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	103843	<i>Isoetes lacustris</i> L., 1753	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)
	115046	<i>Polystichum braunii</i> (Spenn.) Fée, 1852	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Maurette J.	1995	Inventaire des Odonates du département de l'Ariège, ANA
	Pottier G.	2003	Guide des reptiles et amphibiens de Midi-Pyrénées.
	Sarthou J.-P., Speight M.C.D.	1997	Inventaire faunistique des Diptères Syrphidae et Microdontidae du sud-ouest de la France. Bull. Soc. ent. Fr. 102 (5) : 457-480.
Informateur	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain)		
	ANA (Bertrand Alain), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas, Penin David), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), ECODIV (Muratet Jean), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Bisques Laurent, Paris Anne)		
	ANA (Bertrand Alain), Bertrand Alain, CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Observatoire de la Montagne (Aspirot), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	ANA (Bertrand Alain, Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		
	ANA (Bertrand Alain), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ECODIV (Muratet Jean), ONCFS Sud-Ouest (Baraillé Gérard, Bonifait, Larvol, Marty, Menaut Pierre)		
	ANA (Bertrand Alain), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Larvol, Marty, Menaut Pierre, Menoni Emmanuel)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Bertrand Alain, Guerby Lucien, Holliger Benoît), ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ANA (Bertrand Alain), Maugé Christian		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait), SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		
	ANA (Bertrand Alain, Tessier Marc), Maugé Christian		
	ANA (Brousseau Cécile)		
	ANA (Brousseau Cécile), CBNPMP (Garcia Jérôme)		
	ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme)		
	ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme, Laigneau Françoise)		
	ANA (Brousseau Cécile, Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line, Garcia Jérôme), Maugé Christian		
	ANA (Dedieu Maurice)		
	ANA (Dedieu Maurice), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Dedieu Maurice), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Cugnasse Jean-Marc, Defos du Rau Pierre, Gomes Régis, Marbezy, Menoni Emmanuel, Paris Anne, Privat Gilles)		
	ANA (Fontaine Jean-Marc)		
	ANA (Fontaine Jean-Marc), CBNPMP (Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian		
	ANA (Guerby Lucien)		
	ANA (Holliger Benoît)		
	ANA (Maurette Jean)		
	ANA (Maurette Jean), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	ANA (Tessier Marc)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ANA (Tessier Marc)		
	ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas, Penin David), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Tessier Marc), ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Chagnault Line)		
	ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	ANA (Tessier Marc), Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris), ONCFS Sud-Ouest (Cugnasse Jean-Marc, Faup Étienne, Gomes Régis, Marbezy , Paris Anne, Privat Gilles)		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Chagnault Line, Penin David), Maugé Christian		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), Maugé Christian		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line)		
	ANA (Tessier Marc), CBNPMP (Chagnault Line), Maugé Christian		
	ANA (Tessier Marc), FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre, Menoni Emmanuel)		
	ANA (Tessier Marc), ONCFS Sud-Ouest (Soulé)		
	Anonyme		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bodin Michel)		
	ARIANE (Bouet Christian)		
	ARIANE (Bouet Christian)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), CBNPMP (Corriol Gilles)		
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Costes Roger		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ARIANE (De Munnik Nicolas), Maugé Christian		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Gire Lionel, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles, Leblond Nicolas), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Bergès Christophe, Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles, Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles, Gire Lionel, Penin David), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), Maugé Christian, MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Assoc. TERRANOOS (Neau Miguel), CBNPMP (Corriol Gilles), MHN Toulouse (Presseq Boris), Royaud Alain		
	Bertrand Alain		
	CBNPMP (Bergès Christophe)		
	CBNPMP (Bergès Christophe)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Cassan Sandra), Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Defos du Rau Pierre, Menoni Emmanuel)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel, Penin David)		

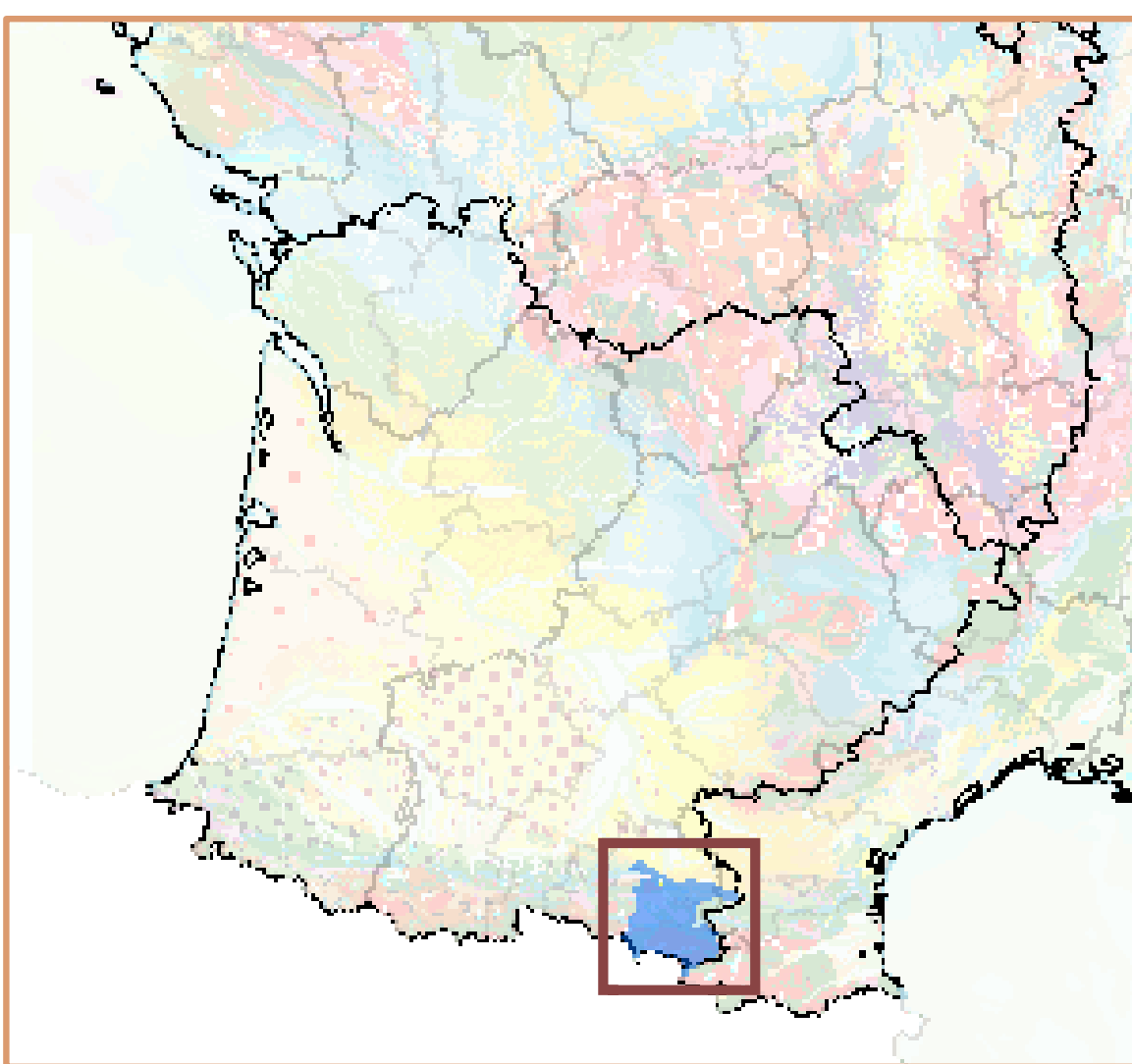
Type	Auteur	Année de publication	Titre
	CBNPMP (Bergès Christophe, Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas), ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Leblond Nicolas, Penin David), CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		
	CBNPMP (Bergès Christophe), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David)		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), Maugé Christian		
	CBNPMP (Bergès Christophe, Penin David), ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		
	CBNPMP (Cassan Sandra)		
	CBNPMP (Chagnault Line)		
	CBNPMP (Corriol Gilles)		
	CBNPMP (Corriol Gilles)		
	CBNPMP (Garcia Jérôme)		
	CBNPMP (Gire Lionel)		
	CBNPMP (Gire Lionel, Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Gire Lionel, Leblond Nicolas), ISATIS (Tessier Marc), ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		
	CBNPMP (Gire Lionel, Penin David)		
	CBNPMP (Gire Lionel, Penin David), Maugé Christian		
	CBNPMP (Laigneau Françoise)		
	CBNPMP (Leblond Nicolas)		
	CBNPMP (Penin David)		
	CBNPMP (Penin David), ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre)		
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain)		
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain)		
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ECODIV (Muratet Jean), ONCFS Sud-Ouest (Baraillé Gérard, Bonifait)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	CEN Midi-Pyrénées (Déjean Sylvain), ECODIV (Muratet Jean), Maugé Christian		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	CEN Midi-Pyrénées (Hollingworth Terence)		
	CERA Environnement (Paris Anne)		
	CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), FDC 09 (Marty Évelyn), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait , Defos du Rau Pierre, Menoni Emmanuel)		
	CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait), SHNAO (Demergès David)		
	CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	CERA Environnement (Paris Anne, Robin Jérôme), ONCFS Sud-Ouest (Bonifait , Soulé), SHNAO (Demergès David)		
	CERA Environnement (Robin Jérôme)		
	Costes Roger		
	Costes Roger		
	ECODIV (Muratet Jean)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé)		
	EIP (Brustel Hervé, Valladares Lionel)		
	EIP (Valladares Lionel)		
	FDC 09 (Marty Évelyn)		
	FDC 09 (Marty Évelyn)		
	FDC 09 (Marty Évelyn), Nature Midi- Pyrénées (Calas Jérôme, Delmas Norbert), ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre)		
	FDC 09 (Marty Évelyn), OGM, ONCFS Sud-Ouest (Defos du Rau Pierre, Menaut Pierre, Menoni Emmanuel)		
	Hausser Évelyne		
	Hausser Évelyne, Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	ISATIS (Tessier Marc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Albre Jérôme, Legal Luc), ONCFS Sud-Ouest (Soulé)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (Legal Luc)		
	Laboratoire EcoLab (UMR 5245) (personne morale)		
	LPO Casseurs d'os, ONCFS Sud-Ouest (Marty)		
	LPO Casseurs d'os (personne morale)		
	Maugé Christian		
	Maugé Christian		
	Maugé Christian, ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	MHN Toulouse (Presseq Boris)		
	Nature Midi-Pyrénées (Calas Jérôme)		
	Nature Midi-Pyrénées (Delmas Norbert)		
	Nature Midi-Pyrénées (Fremaux Sylvain)		
	Nature Midi-Pyrénées (Fremaux Sylvain)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	Nature Midi-Pyrénées (Pottier Gilles)		
	Observatoire de la Montagne (Aspirot)		
	OGM		
	OGM (personne morale)		
	ONCFS Sud-Ouest		
	ONCFS Sud-Ouest (Baraillé Gérard)		
	ONCFS Sud-Ouest (Bisquet Laurent)		
	ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	ONCFS Sud-Ouest (Bonifait)		
	ONCFS Sud-Ouest (Cugnasse Jean-Marc)		
	ONCFS Sud-Ouest (Defos du Rau Pierre)		
	ONCFS Sud-Ouest (Faup Étienne)		
	ONCFS Sud-Ouest (Gomes Régis)		
	ONCFS Sud-Ouest (Larvol)		
	ONCFS Sud-Ouest (Marbezy)		
	ONCFS Sud-Ouest (Marty)		
	ONCFS Sud-Ouest (Marty)		

Type	Auteur	Année de publication	Titre
	ONCFS Sud-Ouest (Menaut Pierre)		
	ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		
	ONCFS Sud-Ouest (Menoni Emmanuel)		
	ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		
	ONCFS Sud-Ouest (Paris Anne)		
	ONCFS Sud-Ouest (personne morale)		
	ONCFS Sud-Ouest (Privat Gilles)		
	ONCFS Sud-Ouest (Soulé)		
	ONCFS Sud-Ouest (Soulé)		
	ONF Midi-Pyrénées (personne morale)		
	Royaud Alain		
	Royaud Alain		
	SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		
	SHNAO (Arnaud Jean-Pierre)		
	SHNAO (Demergès David)		

Annexe n°3 : Fiche de la masse d'eau FRFG048



Masse d'eau souterraine : 5048
 Nouveau code national (Sandre ve1.1) : **FG048**

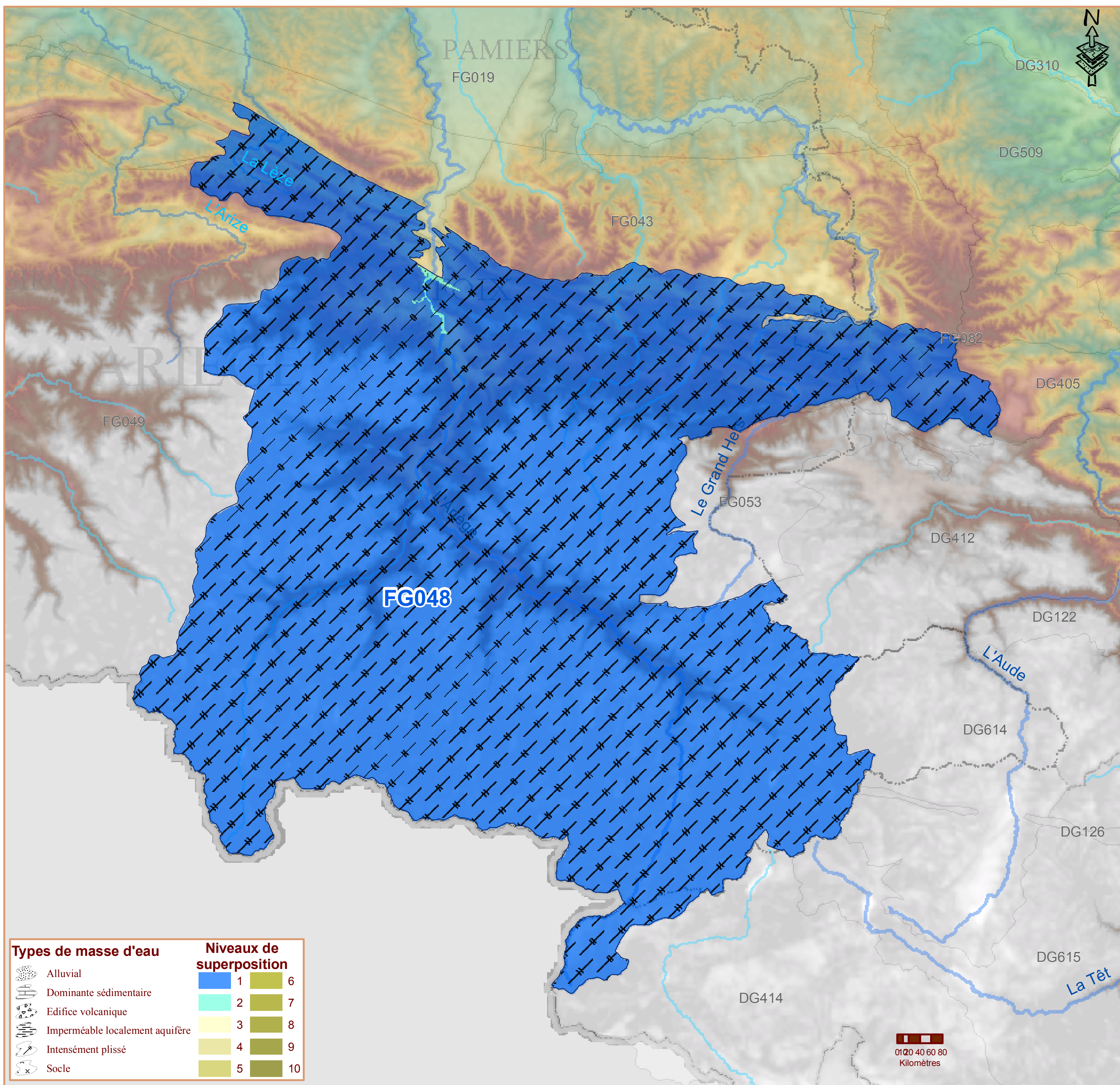
EU Code FRFG048

Terrains plissés BV Ariège secteur hydro 01

Eco-Region
 Pyrénées
 District
 L'Adour, la Garonne, la Dordogne,
 la Charente et les cours d'eau

Caractéristiques principales				
Type	Intensément plissé			
Ecoulement	Libre			
Caractéristiques secondaires		Surface en km ²		
<i>Karstique</i>	Y	affleurante	sous	totale
<i>Intrusion saline</i>	N		couverture	
<i>Entités disjointes</i>	Y	1909	2	1911
<i>Trans-bassin</i>	N	<i>Trans-frontière</i>		N

Niveaux de recouvrement	
ordres	%
1	99.90%
2	0.10%



Types de masse d'eau		Niveaux de superposition	
	Alluvial		1
	Dominante sédimentaire		2
	Edifice volcanique		3
	Imperméable localement aquifère		4
	Intensément plissé		5
	SoCLE		6
			7
			8
			9
			10

Commentaires
 568a, 568f, 568h, 568j, 620a, 620b, 620m partiels

Annexe n°4 : Analyse SPECI

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 23/10/2018 à 12h15 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : REGALECIA (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : EXHAURE REGALECIA - ASCOU (Pompage)

Code point de surveillance : 0000000170 Code installation : 000063 Type d'analyse : SPECT

Code Sise analyse : 00128464 Référence laboratoire : F-18-48328 Numéro de prélèvement : 00900128374

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900128374)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

vendredi 21 juin 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	6.1	°C				25

Analyse laboratoire

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES						
Aagents de surface (bleu méth.) ma/L	<0.05	ma/L				
Phénols (indice phénol C6H5OH) ma/L	<0.005	ma/L				
HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU						
Anthracène	<0.010	µa/L				
Benzanthracène	<0.002	µa/L				
Benzo(a)pyrène *	<0.002	µa/L		0.01		
Benzo(b)fluoranthène	<0.002	µa/L		0.10		
Benzo(a,h,i)pérylène	<0.002	µa/L		0.10		
Benzo(k)fluoranthène	<0.002	µa/L		0.10		
Dibenzo(a,h)anthracène	<0.002	µa/L				
Fluoranthène *	<0.010	µa/L				
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0.002	µa/L		0.10		
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (6 subst.*)	<0.002	µa/L				
Indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0.002	µa/L		0.10		
Méthyl(2)fluoranthène	<0.002	µa/L				
Méthyl(2)naphthalène	<0.030	µa/L				
Naphtalène	<0.050	µa/L				
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Chrome total	<5	µa/L		50		
Cuivre	<0.005	ma/L		2		1
Nickel	<5	µa/L		20		
Plomb	<5	µa/L		10		
Zinc	0.0125	ma/L				
PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE						
Activité Radon 222	17.2	Bq/L				100.0

Annexe n°5 : Analyse D1

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 01/08/2016 à 13h45 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : LOTISSEMENT COL DE PAILHERES (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : LOTISSEMENT PAILHERES - ASCOU (CHEZ MR PECH)

Code point de surveillance : 0000000177 Code installation : 000878 Type d'analyse : MPD1B

Code Sise analyse : 00105210 Référence laboratoire : F-16-34845 Numéro de prélèvement : 00900105070

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900105070)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité.

mercredi 14 août 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14.5	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	8.7	unité pH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore total	0.00	ma(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Couleur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Saveur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélogométrique NFU	0.35	NFU				2.0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	93	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0.05	mg/L				0.1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0		

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 28/09/2017 à 13h04 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : LOTISSEMENT COL DE PAILHERES (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE SANS DESINFECTION

Nom et localisation du point de surveillance : LOTISSEMENT PAILHERES - ASCOU (Chez Mr Rouzaud Andre)

Code point de surveillance : 0000000177

Code installation : 000878

Type d'analyse :

MPD1B

Code Sise analyse : 00109274

Référence laboratoire : F-17-46192

Numéro de prélèvement : 00900109175

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900109175)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité.

mercredi 14 août 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	9.8	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	9.2	unité pH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore total	0	mg(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Couleur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Saveur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.31	NFU				2.0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	105	µS/cm			200	1100
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0.05	mg/L				0.1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0		

Annexe n°6 : Analyse P1

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 30/05/2016 à 12h45 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : PRODUCTION COL PAILHERES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR PAILHERES - ASCOU (CHEZ MR CAZALS)

Code point de surveillance : 0000005210

Code installation : 003442

Type d'analyse :

MPP1A

Code Sise analyse : 00104563

Référence laboratoire : F-16-25782

Numéro de prélèvement : 00900104423

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900104423)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité et non conforme aux références de qualité.
La non-conformité porte sur au moins un paramètre microbiologique. Cependant les germes mis en évidence pouvant être naturellement présents dans l'eau, leur détection n'a pas nécessité de restriction de la consommation de l'eau.

mercredi 14 août 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	5.9	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	9.30	unité pH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore total	0.00	ma(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Coloration	<5	ma(Pt)/L				15.0
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Saveur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélométrique NFU	0.35	NFU		1		0.5
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Titre alcalimétrique complet	4.7	°f				
Titre hydrotimétrique	4.6	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	0.6	ma/L				250
Conductivité à 25°C	98	µS/cm			200	1100
Sulfates	2.1	ma/L				250
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	<0.2	ma(C)/L				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0.05	ma/L				0.1
Nitrates (en NO ₃)	0.6	ma/L		50.0		
Nitrites (en NO ₂)	<0.05	ma/L		0.1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	41	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0		

Délégation Départementale de l'Ariège

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : Jean-luc.bernard@ars.sante.fr

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

RUE DU BICENTENAIRE

BP 4

09000 SAINT PAUL DE JARRAT

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

S.M.D.E.A

Prélèvement et mesures de terrain du 18/07/2017 à 13h26 pour l'ARS et par CAMP : SEBASTIEN VIDAL

Nom et type d'installation : PRODUCTION COL PAILHERES (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE TRAITEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESERVOIR PAILHERES - ASCOU (Chez Mr Ichanjou)

Code point de surveillance : 0000005210

Code installation : 003442

Type d'analyse : MPP1A

Code Sise analyse : 00108626

Référence laboratoire : F-17-36982

Numéro de prélèvement : 00900108527

Conclusion sanitaire (Prélèvement n° 00900108527)

Eau d'alimentation non conforme

aux références de qualité.

La non-conformité porte sur au moins un paramètre microbiologique. Cependant les germes mis en évidence pouvant être naturellement présents dans l'eau, leur détection n'a pas nécessité de restriction de la consommation de l'eau.

mercredi 14 août 2019

Pour la Préfète et par délégation,
Par empêchement de la Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé,
La Déléguée Départementale



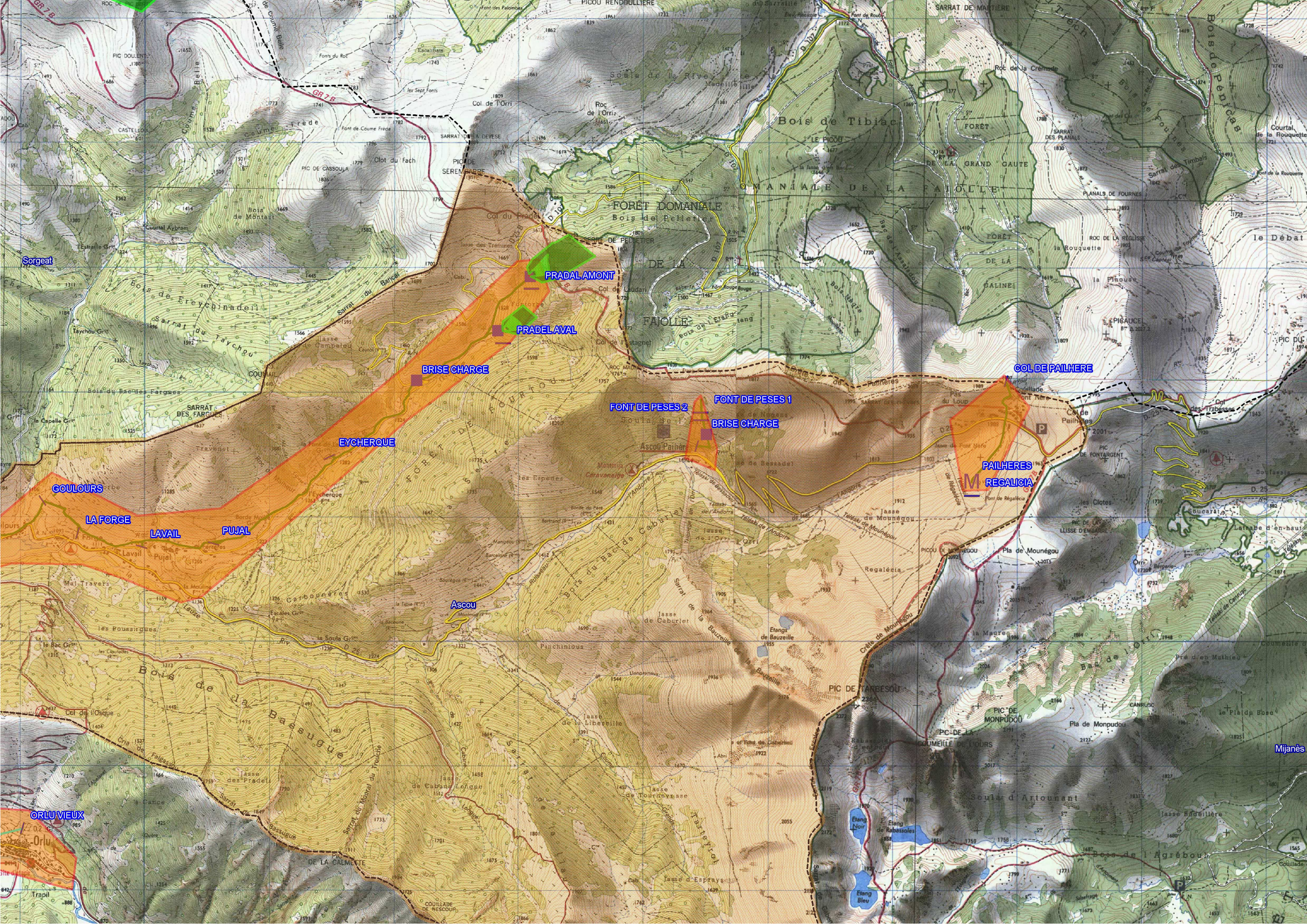
Marie-Odile AUDRIC-GAYOL

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'eau	14.5	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7.9	unité pH			6.5	9.0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore total	0	ma(Cl ₂)/L				

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Couleur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Odeur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Saveur (qualitatif)	0	ANS OBJE				
Turbidité néphélobimétrique NFU	0.43	NFU		1		0.5
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
Titre alcalimétrique complet	5.0	°f				
Titre hydrotimétrique	4.6	°f				
MINERALISATION						
Chlorures	0.3	ma/L				250
Conductivité à 25°C	98	µS/cm			200	1100
Sulfates	2.0	ma/L				250
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES						
Carbone organique total	0.30	ma(C)/L				2
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0.05	ma/L				0.1
Nitrates (en NO ₃)	0.6	ma/L		50.0		
Nitrites (en NO ₂)	<0.05	ma/L		0.1		
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	95	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	3	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100mL)		0		

Annexe n°7 : Plan de situation



Sorgeat

PRADALAMONT

PRADELAVAL

BRISE CHARGE

EYCHERQUE

FONT DE PESES 2

FONT DE PESES 1

BRISE CHARGE

COL DE PAILHERES

PAILHERES
REGALICIA

COULOURS

LA FORGE

LAVAL

PUJAL

Ascou

ORLU VIEUX

Mijanès

Annexe n°8 : Plan des réseaux détaillés

